L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1416 - VENDREDI 17 MARS 2017 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224







Installation

Les jeunes agriculteurs relèvent le défi

Alors que le syndicat Jeunes agriculteurs (JA) a revendiqué lors du dernier salon de l'Agriculture «Une installation pour une cessation d'activité», les jeunes candidats à l'installation semblent bien décidés à ne pas se laisser décourager par les messages négatifs. Le moteur c'est toujours la passion et sur les territoires les passionnés ne manquent pas, l'ambition non plus, encore faut-il déployer les moyens nécessaires à la réussite de ces projets. La FNSEA, par la voix de Christiane Lambert remarque que ces installations sont «beaucoup plus féminines» et reposent sur des projets innovants, la diversification, la transformation, les circuits courts... Le profil des jeunes évolue, leur niveau de formation s'accroît (30% possèdent maintenant un diplôme d'ingénieur). C'est le moment pour le syndicat Jeunes agriculteurs d'envoyer un message clair, revendiquant une Pac forte au service des agriculteurs, des relations commerciales apaisées et surtout un revenu décent. Petite cure de dynamisme et de jeunesse avec des portraits de jeunes. *Pages 4-5-8*



Côte d'Or

› Coopérative laitière de Côte d'Or

Un projet qui avance bien



Nièvre

› Lurcy-le-Bourg

De nouvelles attaques de brebis



Yonne

› Filière lait

Ça roule pour la vache…



Encarts : Malécot-Poirier Agri SAS (sur certains cantons)





Sommaire

Côte d'Or
04-05 • Installations: Heureusement, il y a la passion
• En chiffres: Des traditions bouleversées
• JA21: Communiquer pour exister
06 • Race Montbéliarde: Rester optimiste, malgré tout
• Coopérative laitière de Côte d'Or: Un projet qui avance
07 • Parc: L'agriculture *«victime d'une dette écologique»*

Nièvre
08 • Lurcy-le-Bourg: De nouvelles attaques de brebis
09 • Trait Auxois: Quand tradition rime avec passion
10 • IBR: Le directeur de la DGAL dans la Nièvre

Yonne
11 • Filière lait: Ça roule pour la vache…
12 • Lycée: Quand La Brosse ouvre ses portes
13 • Gîtes de France: À la découverte des gîtes et chambres d'hôtes
14 • Cours d'eau: Qu'est-il possible de réaliser ?

Région et ailleurs
15 • Bourgogne Franche-Comté: La nouvelle FRSEA bientôt sur les rails
16 • Alimentation: Prix alimentaires mondiaux au plus haut depuis février 2015

Filières
17 • Cultures Chanvre: Réussir l'implantation

Dossier
18-24 • Dossier Spécial pulvérisateurs

Infos Services
25 • Firmes et Machninisme
26-27 • Analyses et tendances
28-30 • Petites annonces
31-34 • Annonces légales
35 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

Approvisionnement de la restauration publique en viandes bovines françaises

Il faut accélérer la manœuvre en Bourgogne Franche-Comté !

L'État, les collectivités et les entreprises de Bourgogne Franche-Comté ont un rôle à jouer dans la valorisation des productions nationales, en promouvant l'approvisionnement régional et français dans les restaurants collectifs dont ils ont la responsabilité.
En juin 2016, au sein d'Interbev, l'interprofession Bétail et Viande de la région, les producteurs de viande bovine ont participé à l'élaboration d'un questionnaire à l'attention de la restauration collective et demandé à l'État de formaliser l'envoi auprès des intendants, afin de donner plus d'importance à l'initiative.
Aujourd'hui, le conseil régional et la préfecture de région ont informé l'interprofession que la DRAAF élaborait en ce moment un questionnaire destiné aux responsables de restauration collective pour connaître la part de produits français consommés dans ces établissements.
Pourquoi seulement maintenant ? Pourquoi la démarche n'est-elle pas plus avancée ?
Si le temps semble marcher au ralenti dans les bureaux climatisés, à la campagne ce n'est pas tout fait ça !
La crise, qui frappe durement les éleveurs, nécessite d'avoir des pistes opérationnelles, pour ouvrir de nouveaux marchés aux filières régionales. En important en moyenne 70 % de viandes consommées, la restauration collective fait partie des nouveaux enjeux de commercialisation.
La fédération régionale section bovine de Bourgogne Franche-Comté demande que les pouvoirs publics de la région proposent, enfin, une stratégie efficace sur le dossier de l'approvisionnement de la restauration collective en viande bovine, avec la participation de tous les acteurs.

La Section Bovine FRSEA
Bourgogne Franche-Comté

▸PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?
Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55.

Nièvre Le Point Accueil Transmission
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire Devenir Agriculteur, la dernière ligne droite
Vous êtes installé depuis moins d'un an, vous voulez faire le point ? Profitez-en ! Après le passage en CDOA modernisation, vous disposez d'un délai d'un an pour vous installer. Où en êtes-vous ? Vous vous interrogez sans doute : Qu'est ce qu'il me reste à faire pour débloquer les aides ? Comment j'anticipe mon besoin de trésorerie ? Où est-ce que j'en suis dans mes démarches pour obtenir le certificat de conformité d'installation ? Comment je mets en place mon projet ? Pour vous aider à répondre, nous proposons une mâtinée d'échanges. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Jeanne FRACHON, animatrice Point Accueil Installation, au 03 85 29 56 96.

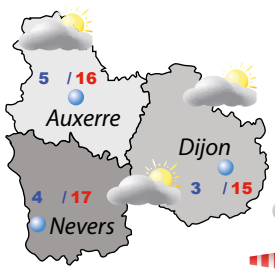
Yonne Le Répertoire Départ Installation
Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite. Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 17 au 26 mars 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 10 Mars

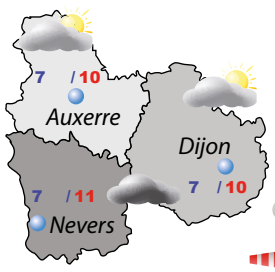


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront faibles.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Sud 10 km/h

St Vivien
Soleil : 07:09 - 18:45
Lune : 16:32 - 06:06

Samedi 11 Mars

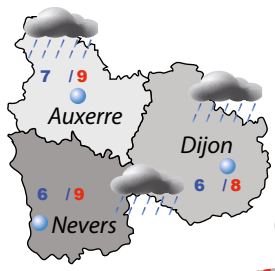


Nuageux
Un ciel naugeux à couvert s'annonce, avec quelques timides éclaircies.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

Ste Rosine
Soleil : 07:07 - 18:46
Lune : 17:40 - 06:40

Dimanche 12 Mars



Pluvieux
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Ouest 40 km/h

Ste Justine
Soleil : 07:05 - 18:48
Lune : 18:47 - 07:10

Prévisions à 7 jours

Lundi 13 au Mercredi 15 Mars :
Un ciel couvert s'annonce pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -1 à 8 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Jeudi 16 au Dimanche 19 Mars :
De nombreuses précipitations sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 3 à 7 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

PAC post 2020

Les États membres veulent surtout de la flexibilité

Les ministres de l'Agriculture ont eu un premier échange de vues formel sur l'avenir de la PAC «*après 2020*» le 6 mars. Au menu : pas de réforme en profondeur, souhaits de simplification et liberté de mise en œuvre.



EC/SIPA/T.HALEY

La réforme de la PAC d'après 2020 sera impactée par la sortie du Royaume-Uni de l'UE.

Il sera «difficile» de finaliser la prochaine réforme de la PAC pour qu'elle entre en vigueur comme prévu en 2021, a prévenu le ministre français de l'Agriculture Stéphane Le Foll, le 6 mars à Bruxelles à la sortie de ce qui était son dernier Conseil des ministres européens. En effet, planent sur cette nouvelle réforme les pourparlers sur la sortie du Royaume-Uni de l'UE qui vont occuper pendant au moins deux ans le devant de la scène et vont retarder d'autant les discussions sur le prochain budget européen, préalable indispensable à la conclusion d'un accord sur la PAC. À cela s'ajoute que le Parlement européen sera renouvelé fin mai 2019 et qu'il en sera de même pour la Commission de Bruxelles six mois plus tard.

Pas de révolution

La Commission européenne fait néanmoins comme si l'échéance de 2020 restait tenable. Elle a lancé début février pour douze semaines une consultation publique pour laquelle elle a déjà reçu 13 000 réponses, et qui servira de base à sa communication sur l'avenir de la PAC attendue pour le mois de novembre puis à des propositions législatives formelles en 2018. Mais tant que la Commission européenne n'aura pas mis sur la table ces propositions concrètes, les discussions sur la future réforme de la PAC en resteront au stade des généralités. Comme en a témoigné le tour de table des ministres de l'Agriculture des Vingt-huit organisé le 6 mars par la présidence maltaise.

Les États membres demandent surtout des adaptations du dispositif en place plutôt qu'une réforme en profondeur. Ils se sont dits attachés à la structure actuelle de la PAC avec ses deux piliers. De nombreuses délégations ont également défendu les aides couplées nécessaires à la protection des secteurs les plus fragiles. Mais, répondant à une question sur ce point précis de la présidence maltaise, nombreux sont ceux qui ont souhaité augmenter les marges de manoeuvre pour transférer des fonds dans un sens ou dans l'autre entre les deux piliers. Seuls les Pays-Bas ont exprimé leur volonté de supprimer les paiements directs au profit du seul développement rural qui permet de mieux répondre aux spécificités locales.

À la carte

Tous s'accordent surtout à plaider pour une simplification de la réglementation qui signifie pour la plupart accorder plus de subsidiarité à chacun pour mettre en œuvre le cadre général. *«Il faut se faire confiance, nous ne devons pas constamment risquer d'être rattrapés par des apurements des comptes»* de la part de Bruxelles, a résumé Stéphane Le Foll. Même chose, par exemple, pour la République tchèque qui, au nom de la diversité du secteur agricole, estime qu'il ne devrait pas y avoir de plafonnement des aides.

C'est aussi le cas pour le dispositif de verdissement des aides (30 % des soutiens directs sont conditionnés à la mise en place de mesures favorables à l'environnement) mis en place en 2013 qui a fortement complexifié la PAC, que ce soit pour les agriculteurs ou les administrations nationales. Le ministre français a plaidé pour un dispositif qui repose sur les résultats plutôt que des normes.

Pour son homologue danois, il faudra revoir ensemble l'éco-conditionnalité et le verdissement pour éviter les chevauchements entre les deux systèmes voire les rapprocher.

Le commissaire européen à l'agriculture, Phil Hogan, s'est, lui, contenté d'être à l'écoute, prévenant néanmoins qu'avec neuf milliards d'euros en moins dans le budget de l'UE du fait de la sortie du Royaume-Uni, il *«faudra faire des choix. On ne pourra pas faire plus avec moins de moyens»*.

AGRA PRESSE

Consultation

Dans le cadre de la réforme de la PAC, la Commission européenne a mis en place une consultation via internet à l'adresse suivante : https ://ec.europa.eu/eusurvey/runner/FutureCAP?surveylanguage=fr, sous l'intitulé «*Moderniser et simplifier la politique agricole commune*». Elle est ouverte à tous les citoyens des États membres. Après avoir donné des informations sur soi-même, chacun peut répondre à des questions divisées en quatre grands volets : tout d'abord, agriculture, zones rurales et PAC aujourd'hui ; viennent ensuite les objectifs et la gouvernance ; suivent logiquement l'agriculture, les zones rurales et la PAC demain ; le dernier chapitre est consacré à une synthèse entre modernisation et simplification. Cette consultation est ouverte jusqu'au 2 mai.

En bref

Handicaps naturels Les syndicats d'élevage veulent maintenir le niveau des soutiens

Dans un communiqué commun du 13 mars, la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), la Fédération nationale bovine (FNB), la Fédération nationale ovine (FNO) et la Fédération nationale des éleveurs de chèvres (FNEC) «*appellent les Pouvoirs publics*» à maintenir *«le niveau d'aide unitaire»* lié aux activités d'élevage dans le cadre de l'indemnité compensatrice de handicap naturel. Il s'agit pour le gouvernement de *«mener la réforme en cohérence avec les positions exprimées sur les multiples enjeux de l'élevage»*. Les fédérations ont rappelé que cette aide «*a été construite de façon à cibler l'appui sur l'activité d'élevage dans les zones à handicaps*», comme les territoires de montagnes. Elle est «*un levier particulièrement important de compensation*», ont-elles souligné. Le ministre de l'Agriculture a présenté le 7 mars une quatrième version de la carte identifiant les zones défavorisées simples (ZDS), bénéficiaires de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN).

Conjoncture

Les transports et surtout l'agriculture, en tête des défaillances d'entreprises ssement judiciaire) a reculé de 8% en 2016, deux secteurs se distinguent par la hausse des défaillances : les transports (+0,2%), et surtout l'agriculture (4,5%), a indiqué la Banque de France le 10 mars. Axema, le syndicat des industriels de l'agroéquipement, attribue cet état de fait ˆ l'endettement, notamment dans l'élevage et les grandes cultures. Beaucoup de ces exploitations ajoutent des éléments conjoncturels comme les intempéries et l'épidémie de grippe aviaire.







Les vêlages battent actuellement leur plein à Chevigny, chez Florian Dureuil.

Installations

Heureusement, il y a la pass

L'agriculture a continué d'installer des jeunes en Côte d'Or en 2016 malgré les difficultés conjoncturelles et structurelles du métier. Rencontre avec l'un d'entre eux, dans le canton d'Arnay-le-Duc.

La Côte d'Or a enregistré 62 nouvelles installations l'an passé. Parmi elles, l'arrivée de Florian Dureuil, officiellement agriculteur depuis décembre 2016 sur la ferme familiale à Chevigny, l'un des hameaux de Viévy. Le jeune homme de 20 ans, impliqué dans le fonctionnement de l'exploitation depuis son adolescence, attendait ce moment avec impatience: *«J'ai toujours voulu exercer ce métier, même si mon père m'en dissuadait de plus en plus avec les difficultés récurrentes qu'il rencontrait. La baisse des cours de ces dernières années compliquait la tâche et diminuait sans cesse la rentabilité du travail»*. Le jeune Côte d'Orien avait assuré un «plan B» en suivant un CAP de maçonnerie durant ses études, *«au cas où»* la conjoncture agricole ne se redresse pas. *«Il n'y a pas eu de mieux, malheureusement. Cela a même empiré... L'année 2016 en est sans doute le plus bel exemple. Mais la passion est tellement forte que je me suis tout de même lancé, après un BPREA. Devenir agriculteur était ma grande priorité»* poursuit Florian Dureuil, qui a pris la place de son père après le départ en retraite de ce dernier.

Nombreuses adaptations

Grand passionné, Florian Dureuil affiche une ferme volonté de vivre de sa passion en tentant de surmonter les difficultés. Sa première préoccupation concerne l'autonomie fourragère de son exploitation de polyculture-élevage de 170 hectares : *«J'ai introduis de l'épeautre pour faire baisser la facture alimentaire des veaux. La première récolte a été plutôt bonne, c'est encourageant et je vais continuer. Je compte également essayer le pois de printemps cette année dans le même objectif, j'espère que cela marchera tout autant»*. Le jeune agriculteur souhaite raisonner chaque dépense : *«compte tenu de la conjoncture, je ne vais bien sûr pas investir. Le parc matériel de mon père était assez bien entretenu et j'envisage de l'utiliser le plus longtemps possible. Plus tard, quand le besoin s'en fera ressentir, ma priorité sera d'opter pour du matériel adapté le plus possible à l'exploitation, sans le moindre équipement pouvant être surdimensionné. Et si je peux acheter avec des voisins, ce sera très bien. Je suis déjà en Cuma avec treize autres agriculteurs, c'est un avantage que je compte exploiter»*. Florian Dureuil raisonne également ses dépenses en produits phytosanitaires : *«je ne mets aucun engrais dans les prés et le moins possible dans les champs. L'objectif est de produire avec des coûts les plus bas possibles. Pour les prés, cela m'a plutôt porté chance l'an passé : le foin a été récolté tardivement et sa qualité n'avait pas trop été altérée par les mauvaises conditions climatiques»*.

Focus sur les ventes

Florian Dureuil a également augmenté le cheptel lors de son installation, passant de 55 à 67 mères Charolaises, avec l'espoir de monter à 80. L'évolution est la même pour sa troupe d'ovins, rajeunie et actuellement composée de 55 brebis. Florian Dureuil vise là aussi les 80 têtes : *«je compte les réformer plus tôt et gagner en prolificité. Concernant la surface de la ferme, j'ai eu la possibilité de gagner 60 hectares, dont treize en cultures. Mon système extensif me permet de prendre des bêtes en pension et de vendre du foin. J'ai choisi de faire des vêlages à cette époque pour vendre des broutards en février : depuis plusieurs années,*

Déjà dans le bain

Le quotidien de Florian Dureuil alterne actuellement entre vêlages, agnelages et entretien des clôtures. Vingt-sept veaux restaient à naître il y a une dizaine de jours. *«Tout se passe plutôt bien pour le moment, avec aucune complication dans les naissances et seulement deux césariennes à ce stade. L'an passé, nous n'en avons eu aucune. Les taureaux à vêlage facile, vers lesquels mon père s'était tourné il y a cinq ans, commencent de porter leurs fruits, ce qui limite beaucoup les frais vétérinaires»* note le nouvel installé. Les agnelages devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois de mars, tout comme l'entretien des clôtures avant la mise à l'herbe prévue début avril.



En chiffres

Des traditions bouleversées

«Tu fais des vaches ou des céréales ?» : cette question ne suffit plus pour faire connaissance avec un agriculteur. Les statistiques enregistrées par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or montrent un élargissement du panel de productions choisies par les nouveaux installés, avec des projets parfois innovants.

Près d'un tiers des 62 dossiers validés l'an passé par la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) concerne la diversification et les petites productions. Ces 21 exploitants ont choisi les caprins pour quatre d'entre eux, le maraîchage (1), les volailles et les oeufs (5), les équins (4), les plantes aromatiques et médicinales (2), le cassis (1), l'apiculture (1), les porcins (1) et diverses productions associées (2). Seuls huit installations de ce type avaient été recensées en 2015. La bonne santé de l'agriculture biologique est également à relever avec 15 dossiers en 2016 (contre 8 en 2015).

En contrepartie, une chute des installations est déplorée en systèmes bovins viandes (de 22 à 12 dossiers en seulement un an). La tendance est la même en céréales (de 17 à 10 sur la même période). Les bovins laitiers (de 6 à 5 installations), les ovins (de 5 à 3) et la viticulture (de 12 à 11) limitent quelque peu la casse.

Profil détaillé

Sexe, âge, formation, localité, provenance.... Quelles sont les autres caractéristiques des 62 nouveaux installés ?

Seuls 44 hommes figurent parmi le panel: un nombre exceptionnellement bas au profit des femmes qui affichent une proportion inédite de 29% avec 18 arrivées dans le métier. Sans grande tendance, près de 70% des dossiers concernent la tranche d'âge des 20-29 ans. En ce qui concerne la formation, 29% sont titulaires d'un BTSA, 27% ont un Bac pro et 27% possèdent un BPREA.

L'Auxois est la petite région qui a le plus installé en Côte d'Or en 2016 (16 agriculteurs, soit 26% des dossiers), suivie successivement de la côte viticole (23%), du Châtillonnais (19%) puis de la Plaine (15%). Dix-huit des 62 dossiers de 2016 concernent des hors-cadres familiaux, soit une très légère hausse par rapport aux précédentes campagnes. À l'inverse, le nombre de fils d'agriculteurs tombe à 44 unités (contre 54 en 2015).


Les volailles ont permis à cinq exploitants de s'installer l'an passé. Il s'agit de la production la mieux représentée.

ion



L'élevage de Florian Dureuil compte également 55 brebis Charollaises, actuellement en pleins agnelages.

les cours sont un peu meilleurs durant cette période». Malgré toutes ces adaptations, le jeune Côte d'orien aura certainement besoin d'une bonne campagne 2017 pour voir l'avenir plus sereinement : *«il faudra de bons rendement en grains, c'est certain. Pour la viande, comme tout producteur, j'attends une remontée des prix. Quelques centimes au kg nous feraient le plus grand bien»* confie celui qui a pris part à sa toute première action syndicale l'été dernier à Carrefour Quetigny. *«Je tenais à y aller pour me joindre aux autres JA. Nous voulons montrer qu'il y a des jeunes qui veulent encore vivre de l'élevage»* ajoute Florian Dureuil, membre de l'équipe des Jeunes agriculteurs d'Arnay-le-Duc qui a récemment fusionné avec le groupe de Nolay.

AURÉLIEN GENEST

Engagé dans la promotion du métier

Florian Dureuil est le vice-président de la prochaine fête départementale de l'agriculture qui se déroulera à Arnay-le-Duc les 26 et 27 août prochains. «Ce sera une grande première pour les JA arnétois, toute l'équipe est motivée à l'idée de montrer une belle image du métier et du canton. Le rendez-vous sera donné sur la commune de Mimeure, en haut des habitations, sur une parcelle d'une quinzaine d'hectares à proximité de l'axe Arnay-Pouilly» annonce le jeune éleveur, également responsable du dossier sécurité de cet événement. La première journée débutera à 14 heures avec une inauguration prévue en milieu d'après-midi. Un repas, organisé en soirée, sera animé par un orchestre, le groupe Mascara. Un bal suivra et fera patienter jusqu'à la grande journée du dimanche au cours de laquelle se succèderont de nombreuses animations. «Il y aura du rodéo avec des taureaux et des chevaux, des baptêmes d'ULM, du moiss-bat cross, un marché du terroir, une exposition de matériels agricoles, une mini-ferme et des structures gonflables pour enfants» annonce Florian Dureuil.

JA21

Communiquer pour exister

Le Conseil d'administration de JA21 a décidé de passer la vitesse supérieure en terme de communication. Un projet intégrant des photos et des vidéos est actuellement mené à travers tout le département. Le but de cette opération est d'assurer une communication positive sur les métiers de l'agriculture. Oui, les JA existent et ils travaillent bien ! Une vidéo de quelques minutes montrant la richesse de l'agriculture côte d'orienne sera fournie aux différents partenaires et diffusée sur les réseaux sociaux. Les autres scènes alimenteront différents supports de communication du syndicat. Ce travail ambitionne d'attirer l'attention du Gouvernement et de donner envie aux jeunes générations de s'installer. En pratique, les animatrices Camille Mancosu et Maëlle Sureau se déplacent sur le terrain. Une cinquantaine de contacts ont déjà été pris lors des assemblées cantonales JA.



Camille Mancosu et Maëlle Sureau filment le travail des adhérents JA avec un drone.

Les adhérents souhaitant participer sont les bienvenus.
Contact: Camille Mancosu: ja21.syndical@orange.fr ou 03 80 68 67 71.

Des orientations qui sortent de l'ordinaire

Cent-soixante-dix-huit personnes ont frappé à la porte du Point accueil installation l'année dernière. Certains projets, n'ayant pas été validés, sortaient des productions courantes avec un élevage d'autruches, un élevage de pigeons de chair, une production dédiée au houblon, une autre aux champignons et, plus insolite, un centre équestre avec de l'aqua-poney, discipline consistant à réaliser des exercices aquatiques avec les animaux.

Moins d'une installation pour deux cessations

Les chiffres qui suivent ont été présentés lors d'une session de la Chambre d'agriculture en 2016. En Côte d'Or, 140 fermes disparaissent chaque année d'après une moyenne établie de 1990 à 2011. Le nombre total d'exploitations a reculé de 21 % de 2000 à 2010 pour atteindre un effectif de 4 893 unités en 2010. La tendance est encore plus forte à l'échelle bourguignonne avec une baisse de 23 %. Dans le même temps, les exploitations côte d'oriennes qui restent en activité voient leur surface augmenter. La moyenne constatée depuis 1990 s'élève ainsi à 1,8 hectare par an. La proportion des fermes de plus de 100 hectares devient de plus en plus importante : alors qu'elles ne représentaient que 19% des effectifs en 1988, ces structures ont dépassé la barre des 40% en 2010 (dernier recensement établi à ce jour pour cette donnée). Les structures de moins de 100 hectares représentent 18 % des exploitations en 2010 contre 40 % en 1988. Les exploitations viticoles conservent leur poids avec une proportion stable de 40%. Un déficit de renouvellement des générations est avéré avec moins d'une installation pour deux cessations d'activité en 2015. La tendance pourrait être encore plus forte pour l'année 2016.

Réactions

«Des résultats assez logiques»



Aurélien Viellard, président du Pôle *«Formation Installation Transmission Emploi»* de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, ne se dit pas «surpris» par ce type de résultats pour l'année 2016 : *«Près de la moitié des nouveaux porteurs de projets optent pour l'agriculture biologique et/ou la diversification et les petites productions. Cette double tendance, significativement forte cette année, se confirme puisqu'elle avait débuté il y a environ trois campagnes. Je ne suis pas surpris car ces orientations sont particulièrement soutenues par les politiques de l'État et de la région, il apparaît logique que les nouveaux porteurs de projets prennent le pas et profitent des accompagnements. Aussi, la diversification est dans bien souvent des cas une réaction à la crise que traverse l'agriculture. Je pense d'ailleurs que la progression de la diversification n'est pas prête de s'arrêter. Nous en saurons davantage en 2020 avec la prochaine réforme de la Pac. Les futures élections présidentielles auront également leur importance suivant les politiques qu'instaurera le nouveau Gouvernement».*

«Lever le pied et repartir sur de meilleures bases»



Arnaud Parfait, secrétaire général de JA21, réagit à la baisse du nombre d'installations en systèmes bovins viande et céréales en 2016: *«Compte-tenu de la conjoncture, je me demande s'il ne vaut pas mieux lever un peu le pied sur les installations durant cette période difficile, afin de redémarrer plus tard sur de meilleures bases. Tout doit être mis en place pour éviter l'échec. Personnellement, j'ai bon espoir d'une reprise pour la viande bovine, notamment avec le retour de la Chine qui a fait redémarrer le porc. Les difficultés sont également conséquentes pour les céréales avec des rendements médiocres et des prix particulièrement bas. Les jeunes attendent sans doute un peu plus d'espoir pour s'installer et cela se comprend facilement. D'une manière générale, je pense qu'il va falloir s'habituer à une baisse du nombre d'installations dans le milieu agricole. Le métier n'est actuellement pas en mesure d'attirer beaucoup de jeunes avec le manque de perspectives que l'on nous propose. Il ne faut pas, malgré tout, s'arrêter sur une mauvaise production ou sur une mauvaise année car il y en a et il y en aura toujours en agriculture».*

Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
SARL
F. GERBET
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

▸ Agenda

18/03 - Fête du Crémant et du Tape Chaudron
Châtillon-sur-Seine accueille demain la vingtième édition de la Fête du Crémant et du Tape Chaudron, de 10 heures à 18h30. L'entrée sera gratuite. Les Jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny seront une fois de plus de la partie.

21/03 - Côte d'Or Conseil Élevage en assemblée
L'assemblée générale de Côte d'Or Conseil Élevage se tiendra mardi 21 mars à partir de 10 heures à l'Hotel de la Poste de Saint-Seine-l'Abbaye. Bernard Bruyère (Alysé) interviendra sur le thème : "La traite autrement : de la maîtrise des mammites à l'efficacité du travail et des installations, une mine de renseignements".

Quatre offres d'emploi
Le groupement d'employeurs Agri Ressources 21 recrute des salariés en temps complet : un agent d'élevage bovin viande H/F, futur associé à Bussy-le-Grand, un agent d'élevage bovin viande H/F futur associé à Millery, un agent d'élevage laitier H/F à Villy-le-Mouthier et un ouvrier agricole grande culture en temps partiel à Corombles. Vous justifiez d'une expérience professionnelle en agriculture, permis B et véhicule exigés. Merci d'adresser votre candidature à GE Agri Ressources 21 - Sabine Gondeaux, 1 rue des Coulots - 21110 Breteniere, geagricoles21@gmail.com

▸ Formations

Soigner ses animaux avec l'homéopathie :
initiation - 24/03 et 4/04
Marie-Claude Guerrier, CA21
03 80 90 68 76 marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

Biosécurité : élevage de volailles en circuit court.
le 10/04 Lucile Rouillard, CA21
03 80 68 66 31 – lucile.rouillard@cote-dor.chambagri.fr

Cap Circuits courts :
caler sa stratégie commerciale pour assurer ses ventes - 18/04, 9/05 et 23/05
Lucile Rouillard, CA21 – 03 80 68 66 31 – lucile.rouillard@cote-dor.chambagri.fr

Pour consulter toutes nos formations : http://www.cote-dor.chambagri.fr/formation-et-metiers/les-formations-courtes/formations-marsavril-2017.html

Race Montbéliarde

Rester optimiste, malgré tout

Le syndicat d'élevage bovin de la race montbéliarde s'est réuni en assemblée générale à Avot.


Une visite était organisée au Gaec des Forges, élevage de 150 vaches avec alimentation robotisée.

Dur, dur d'être un laitier. Michel Payot, qui présidait sa première assemblée après son élection l'an passé, n'a pas manqué de retracer les difficultés rencontrées par les éleveurs. La récente remontée des cours du lait, jugée *«encore bien insuffisante»* ne fera pas oublier *«l'effroyable crise laitière»* qui a mis à mal les trésoreries et fragilisé les exploitations. *«Le productivisme et la mondialisation nous montrent trop souvent, en tous domaines, les limites des marchés»* déplore le président, *«si nos filières en aval ne sont pas organisées, les chutes des cours mettent dramatiquement en péril les producteurs. Les écarts de prix entre les différents collecteurs de notre département n'ont sans doute jamais été aussi importants»*. Michel Payot a eu une pensée pour tous les éleveurs de l'ancienne coopérative laitière de Beaune *«ayant subi l'inimaginable en terme de prix»*.

«Relever le défi»

Malgré toutes ces difficultés, le président du syndicat montbéliard a invité les éleveurs à rester optimistes et à *«relever le défi»* : *«ne croyons pas que tout a toujours été simple pour les générations précédentes. Je pense qu'il y a encore bien des pistes d'adaptation et d'évolution. Suite aux récoltes calamiteuses de maïs en 2015, les systèmes herbagers, trop souvent oubliés, sont redevenus d'actualité l'année suivante avec des résultats plus que satisfaisants. L'utilisation de nos céréales secondaires comme l'orge de mouture, l'orgette ou le blé déclassé, pour plus d'autonomie alimentaire, peut être une autre piste»*. Michel Payot a proposé au conseil d'administration de réfléchir à la possibilité de créer un pôle de recensement d'animaux afin de favoriser la communication et commercialiser plus facilement.

Promotion et découverte

Cette réunion a été l'occasion de féliciter Odile et Claude Monin qui, pour leur fin de carrière, se sont illustrés en se classant à la première place au niveau national en ISU montbéliard en début d'année. La prochaine sortie se déroulera le 11 avril en Haute-Saône, au Gaec des deux rivières, proche de Vesoul. La visite d'une exploitation convertie en bio depuis 2010 avec un troupeau de 130 vaches sera proposée. La traite y est effectuée par trois robots, à l'image du Gaec des Forges, exploitation décorée fin janvier aux trophées de l'agriculture dans la catégorie *«agriculture numérique et connectée»*, et vers laquelle les éleveurs se sont dirigés après le déjeuner. Un troupeau de 150 vaches à 8 450kg de lait en AOP Époisses a été présenté, avec une stabulation libre en logettes matelas, un couloir sur fosse caillebotis, trois robots de traite et un innovant sytème d'alimentation robotisée.

AURÉLIEN GENEST

Coopérative laitière de Côte d'Or

Un projet qui avance bien

Réunie la semaine dernière dans les locaux du lycée la Barotte, la CLCO a fait le point sur son projet de valorisation de lait à base de luzerne.


Philippe Blandin, Fabienne Lépy et David Tobiet, en compagnie de Manon Lechenet, directrice de l'exploitation agricole de la Barotte qui participe activement aux réflexions menées.

La Coopérative laitière de Côte d'Or (CLCO) travaille sur une valorisation d'une partie de sa production en s'appuyant sur la filière luzerne. Lancée il y a plusieurs mois, la réflexion suit son bonhomme de chemin avec la création d'un GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnement), l'ouverture à une démarche environnementale et nutritionnelle avec Bleu-Blanc-Cœur et l'exploration de plusieurs débouchés. La coopérative est actuellement en contact avancé avec un réseau de crèches parisiennes recherchant un lait avec une forte traçabilité pour les enfants. L'autre dossier s'intéresse à la nomination *«Lait de Bourgogne»* pour laquelle une étude consommateurs vient d'être réalisée. *«Un questionnaire proposé sur internet a été rempli par 1200 personnes : 85% des sondés sont d'accord pour acheter notre lait au prix de 0,95€ dans les magasins»* annonce Fabienne Lépy, vice-présidente de la CLCO et éleveuse à Éringes.

La réunion organisée mercredi 8 février avec le cabinet de conseil Triesse (Services à la stratégie des entreprises agroalimentaires) associé à Patrick Ramet, professionnel de la filière, a fait la part belle à la production de luzerne. La CLCO souhaite mettre en place un partenariat avec les producteurs céréaliers, avec la possibilité d'échanger de la luzerne contre des effluents d'élevage. Le programme *«ludique et interactif»*, également mis au point par la CLCO filière luzerne, a été détaillé lors de rendez-vous. Le dispositif doit permettre à chaque éleveur de connaître rapidement la marge alimentaire de son litre lait/jour avec une gestion simultanée de ses stocks. *«Nous voulons vivre de notre métier, souhaitons nous pencher sur les marges, réduire les coûts d'alimentation en introduisant de la luzerne et plus globalement, redynamiser la filière en travaillant sur les bons leviers»* souligne Fabienne Lepy.

Contact : 06 85 37 93 63 ou clco.filiereluzerne@orange.fr

AURÉLIEN GENEST

Parc national

L'agriculture «victime d'une dette écologique»

Un agriculteur de Châtillon-sur-Seine évoque le dossier du parc national des Forêts de Champagne et Bourgogne sans langue de bois.

Énervement, impatience et fatigue. C'est dans ces trois états d'esprit que Vincent Renault retrace l'évolution du projet de parc national des Forêts de Champagne et Bourgogne et sa dernière actualité datant du 27 février avec l'assemblée générale du GIP qui n'a finalement pas eu lieu. L'agriculteur de 32 ans, représentant JA21 dans ce dossier, se dit *«outré»* par le récent communiqué de presse du GIP : *«Celui-ci a très certainement été réalisé par son président et son directeur. Les propos tenus sont inacceptables et beaucoup trop forts. On nous fait passer pour des moins que rien. Nous étions allés à Montigny dans le seul objectif de communiquer, avec de l'enrubannage et des bennes qui représentent notre seul moyen de communication dans cette affaire»*.

Un projet *«anti-économique»*

Rabâchant sans cesse leur refus de ne voir figurer la moindre terre agricole dans le cœur de parc, les agriculteurs du Châtillonnais s'étaient déplacés en nombre et dans un esprit pacifique à Montigny : *«l'action est effectivement montée d'un cran à cause de la météo. Il pleuvait et tout le monde s'est regroupé devant la salle des fêtes. La porte était ouverte et les esprits ont commencé de s'échauffer par un concours de circonstances. La réunion n'a pas eu lieu mais il s'est dit vraiment n'importe quoi dans les journaux à l'issue de cette action»*. La réunion a finalement été reportée au 16 mars. Vincent Renault, exploitant à Marigny, hameau de Châtillon-sur-Seine, n'excluait pas une nouvelle présence agricole à ce rendez-vous programmé à Langres : *«nous n'allons pas lâcher l'affaire. Ce projet est anti-économique. Où est le projet de territoire ? Il n'y en a pas, ce dossier est une dictature. Le dialogue est devenu impossible, ils ne veulent même pas entendre parler de la possibilité de volontariat pour intégrer le cœur de parc. Nous ne traitons plus qu'avec la préfecture depuis de longs mois. Les acteurs du territoire ne sont pas d'accord avec ce projet. Les agriculteurs craignent des restrictions trop fortes pour la production. Quand nous avions rencontrés Ségolène Royal au ministère en juin 2015, en présence de nos élus départementaux et le président du GIP, elle nous a dit qu'il y aura des contraintes... Paroles de ministre! La vocation d'un parc national est d'ailleurs de protéger, pas de développer. Alors, que l'on ne nous raconte pas n'importe quoi. Les forestiers, pour eux, c'est encore plus compliqué car toute leur filière va être impactée entre les propriétaires, les exploitants, les transformateurs et les scieurs... Les chasseurs, pour leur part, attendent de voir la suite des évènements. Mais quand ce sera signé, il sera trop tard. Des décisions seront prises à perpétuité !»*

Non au parc ?

Vincent Renault annonce un serrage de boulons dans de telles conditions : *«si cela continue ainsi, nous allons aller plus loin dans nos revendications et nous opposer au parc, tout simplement. Si nous ne sommes pas écoutés, que nous sommes des menteurs, c'est ce qu'il va arriver»*. Vincent Renault regrette le fondement de ces problèmes : *«la France a une dette vis-à-vis de l'Europe. Les zones Natura 2000, les cœurs de parcs et compagnie font partie des zones protégées. La France doit atteindre une certaine surface, c'est pour cela que nous en sommes là. Nous sommes victimes d'une dette écologique. Le projet de 2009 nous avait été vendu sans terres agricoles. Tout devait aller très vite pour être calé avant les élections de 2012. Les échéances avaient été reportées pour avril 2017. Désormais le calendrier annonce 2019»*. Affaire à suivre.

Aurélien Genest



Vincent Renault revient notamment sur l'action de communication du 27 février à Montigny-sur-Aube.

Maison familiale rurale de Quétigny

L'expérience de l'étranger

Dix étudiants de BTS vont présenter leur stage européen à l'occasion d'une soirée organisée la semaine prochaine à Quetigny.

Comme tous les ans, plusieurs étudiants de BTSA DATR (Développement et animations des territoires ruraux) de la MFR de Quetigny ont effectué un stage durant plusieurs semaines à l'étranger.

La soirée *«Vécu d'ailleurs»*, organisée jeudi 23 mars à la salle Nelson Mandela de Quetigny, sera l'occasion de revenir sur les expériences respectives de chacun, avec une projection de documentaires suivie d'une animation autour de la gastronomie des différents pays visités. Paul Boisson (Asnières-lès-Dijon) et Thomas Doit (Chalon-sur-Saône) sont partis à Middelhagen en Allemagne, dans un hôtel bar restaurant au bord de la plage. Marion Lenfant (Dijon) et François Bourny (Magny-sur-Tille) reviennent de Suède où un stage dans une ferme en permaculture les attendait.

Raphael Dervaux (Brazey-en-Plaine) et Solenne Abgrall (Talant) ont tous les deux découvert l'Irlande et une petite ferme produisant notamment du textile avec de la laine de mouton. Gina Millot (Gray) et Mathilde Talo (Dijon) sont parties en stage en Catane, dans le Sud de l'Italie, dans une exploitation productrice de fruits.

Enfin, Suzy Baillat (Sens) et Aline Maire (Boujailles dans le Doubs) ont rejoint Tivenys en Espagne. Leur stage s'est effectué dans une petite ferme produisant des caroubes (sorte de cacao) et des olives.



Les élèves de deuxième année sont partis en Allemagne, en Espagne, en Irlande, en Italie et en Suède.



Lurcy-le-Bourg

De nouvelles attaques de brebis

17 brebis ont été attaquées mardi 7 mars dans la commune de Lurcy-le-Bourg. Bilan de ces nouvelles attaques : 10 brebis mortes et 7 blessées. D'après les premiers constats effectués sur place par les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage de la Nièvre (ONCFS), il pourrait s'agir d'une attaque de loup.



De gauche à droite, Odile Berthelot, adjointe chef de service eaux et forêts, biodiversité à la DDT, Nicolas Régny, sous-préfet de la Nièvre, François Pohu, chef du service département de l'ONCFS de la Nièvre.

De nouvelles attaques de brebis sont venues semer l'inquiétude dans la paisible commune de Lurcy-le-Bourg... Intervenus dans la matinée du 7 mars afin de procéder aux premiers constats, les agents de l'ONCFS ont conclu à une attaque de grand canidé, avec une *«responsabilité du loup non-écartée»*. En effet si le loup avait été clairement identifié dans les attaques survenues en début d'année, cette fois-ci l'hypothèse n'a pu être confirmée. La prudence reste donc de mise. *«L'expertise apportée par nos agents laisse à pense que c'est le loup, puisque la prédation a été active avec des hématomes associés à des morsures sur le cou, explique François Pohu, chef du service département de l'ONCFS de la Nièvre. Mais d'autres éléments sont moins caractéristiques comme une consommation sur le troupeau plus faible qu'à l'habitude. On est certain qu'on est sur un canidé mais la consommation n'est pas typique d'un loup»*.

Une espèce protégée en Europe

300 individus sont aujourd'hui recensés au niveau national et le loup reste une espèce protégée. *«À ce titre sont interdites toutes formes de détention, capture, de mise à mort intentionnelle, de perturbation intentionnelle et de commerce»*, devait rappeler le sous-préfet Nicolas Régny lors d'une conférence de presse donnée vendredi 10 mars à la préfecture de Nevers. Des mesures de protection et de prévention ont néanmoins été prises par le Préfet Joël Mathurin dans le cadre du Plan National Loup. Et à la surveillance apportée par des pièges photographiques installés sur l'ensemble du département vont bientôt s'ajouter des filets mobiles électrifiés qui seront mis à disposition des éleveurs ayant subi des attaques. D'une hauteur de 1, 10 m et protégeant les troupeaux sur une surface de 2 ha, ceux-ci ont été acquis par la DDT grâce au déblocage de crédits d'urgence d'une valeur de 3000 euros. Par ailleurs les éleveurs touchés seront indemnisés à hauteur de 160 euros par brebis gestante. Enfin les services de l'État ont déclenché par un arrêté préfectoral la constitution d'un réseau d'observateurs qui permettra de quadriller le territoire. Composé d'une vingtaine de membres (agents de la DDT, de l'ONCFS, de l'ONF), celui-ci tiendra un rôle de sentinelle et aura pour mission de faire remonter les informations et de relever différents indices indiquant la présence d'un loup (déjections, poils, carcasses de gibier).

CÉLINE CLÉMENT

Portrait

L'agriculture se conjugue au féminin

Du haut de ses 23 ans, Florine Duvernoy est une jeune agricultrice débordante de passion. Installée depuis bientôt deux ans à Maux avec son père et son frère, elle fait rimer ruralité avec féminité.


À 23 ans, Florine Duvernoy est l'image d'une agriculture moderne et qui se féminise.

Quand on lui a proposé de participer à une expo de photos célébrant la journée de la femme, elle n'a pas hésité à dire oui. Florine Duvernoy aime défendre son métier mais n'en perd rien de sa féminité. *«Etre une femme agricultrice n'est pas un problème, résume-t-elle, et les préjugés je ne m'en occupe pas. C'est vrai qu'à l'école, certains garçons me disaient toi tu ne monteras pas sur un tracteur mais avec moi, la ferme tourne pareil»*. La jeune agricultrice s'en est forgée une devise de vie : *«Quand on aime, on y arrive et quand on veut, on peut»*. Simple et réfléchie, à son image.

Une vocation précoce

Ses premières armes, elle les fait au lycée agricole de Charolles, où elle suit un BTS Acse (Analyse et conduite d'un système d'exploitation). En 2014, c'est fraichement diplômée qu'elle rejoint l'exploitation de son père au lieu-dit Ursier à Maux. Un cheminement naturel pour la jeune femme qui baigne dans l'agriculture depuis toute petite. Le 15 avril 2015, elle franchit un cap en s'installant en Gaec avec son père, Hubert et son frère Florian. Tous les matins elle est au pied levé sur l'exploitation pour s'occuper de l'élevage d'ovins. 1000 agnelages au total pour un petit bout de femme... rien de plus naturel pour Florine. *«Ce n'est pas un travail pour moi, c'est une passion. Que ce soit le dimanche ou la nuit, c'est naturel, c'est comme des vacances. Et vu qu'on travaille à trois, on peut se libérer une journée à côté»*.

Épaulée par son père, Florine consacre néanmoins tout son temps aux brebis. *«Je fais d'abord un tour de surveillance, je leur donne des rations de granulés, je fais têter les agneaux, je donne le foin et puis il y a le pansage. Une fois que j'ai fait le tour, il est déjà midi»*. C'est tout sourire que l'agricultrice parle de son métier. Et avec la fraîcheur de son âge. Si son frère a choisi de s'occuper des bovins, elle s'est dirigée vers les ovins car *«c'est plus simple, moins physique»*.

Concilier travail et vie personnelle

«C'est ma vie, ma passion. J'aimerais avoir des enfants et si c'est le cas j'espère que l'un d'entre eux reprendra l'exploitation». Florine Duvernoy illustre bien la modernité d'une agriculture qui se féminise. Entre désir de fonder une famille et passion du métier, la jeune femme refuse le compromis. Fière de son élevage de brebis, très attachée à ses animaux, elle n'en reste pas moins lucide. *«Quand on me demande si je ne m'attache pas aux animaux, je dis que non même si j'adore les agneaux. Car je sais que je vais devoir m'en séparer»*. Si les ovins sont en effet destinés à la boucherie, l'agricultrice ne les bichonne pas moins pour autant durant les cinq mois de l'engraissement. Il y a deux ans, elle investissait d'ailleurs avec son père et son frère dans une nouvelle bergerie, plus moderne, plus confortable. Son futur projet ? L'agrandir afin d'améliorer encore le bien-être des animaux. Mais aussi s'installer avec son compagnon au sein de l'exploitation afin de réaliser son autre rêve, celui de devenir maman.

CÉLINE CLÉMENT

Trait Auxois

Quand tradition rime avec passion

Chez les Zwaenepoel, le cheval de trait Auxois, c'est une histoire de famille. En 1976, Gérard Zwaenepoel héritait du nom de l'écurie Oosthof. Aujourd'hui les chevaux continuent de briller en concours, à l'image de Carina d'Oosthof qui s'est encore illustrée au Salon de l'Agriculture.



Camille Zwaenepoel a présenté la jument Carina d'Oosthof au Salon de l'Agriculture.

Quand on entre chez les Zwaenepoel, difficile d'y échapper... Les nombreuses photographies de chevaux accrochées aux murs en témoignent, comme cette statue de l'étalon Avenir d'Herse, *«ancêtre de toute la branche des chevaux de trait Auxois»* et qui impose encore sa fière allure au-dessus de la cheminée.

Ici le cheval de trait Auxois, c'est sacré. Et de père en fils, une seule réalité s'impose : *«l'élevage de chevaux, plus qu'une passion, chez nous c'est une folie»*, annoncent à l'unisson Gérard et son fils Jean-Charles.

Gérard Zwaenepoel a repris le nom de l'écurie en 1976. Il s'installera plus tard à Raveau, au lieu-dit Le Pavillon, un magnifique domaine de 360 ha qui fleure bon l'amour des chevaux. Carina d'Oosthof, une belle jument âgée de cinq ans, est revenue du Salon de l'Agriculture avec une nouvelle médaille.

Un troisième place somme toute honorable pour celle qui a déjà raflée tant de prix : elle est notamment championne en 2014 et 2016 à Saumur-en-Brionnais. Et pourtant les Zwaenepoel considèrent cette troisième place avec dépit : *«on a jamais été aussi mauvais»*, affirme Gérard.

C'est que pour ce fils d'étalonnier, issue d'une famille où *«l'on élève les chevaux depuis la nuit des temps»*, un cheval est loin d'être un simple animal. *«C'est une œuvre vivante, un tableau d'art. Ce qui me plaît c'est la beauté du cheval»*.

Prestige et tradition

«La culture du cheval n'a jamais existé dans le Morvan, ici vous êtes chez des fanatiques», sourit ce passionné de 74 ans qui a transmis les rênes à son fils Jean-Charles. Celui-ci travaille principalement sur l'exploitation céréalière tandis que son père Gérard continue de consacrer tout son temps à sa passion. Sa plus grande fierté ? Avoir remporté le national, comme en rêvait son grand-père. *«Nous avons eu quatre champions à Paris et cinq à Saumur-en-Brionnais»*. Ces champions de la race, de véritables petits bijoux de perfection pour les connaisseurs, sont le résultat d'alliances génétiques d'exception et d'un savoir-faire ancestral.

D'ailleurs *«les seigneurs de la race sont chez nous»* n'hésite pas à affirmer Gérard Zwaenepoel. Ses champions, il les garde précieusement et les bichonne comme des enfants au sein de l'écurie pendant 15, voire 18 ans. Les mâles sont vendus quant à eux entre deux et cinq ans, mais attention, quasiment jamais pour la boucherie. Ce serait une offense à la noblesse de ces chevaux. *«Nous les vendons pour l'élevage, le concours de labours et le bardage»*, précisent Gérard et son fils. Nul doute que cette tradition familiale devrait perdurer encore longtemps, avec une telle passion dans le sang.

CÉLINE CLÉMENT



Gérard et Jean-Charles Zwaenepoel ont à cœur de faire perdurer la tradition familiale du trait Auxois.

▸ Agenda

19-21/03 Journée internationale des forêts

A l'occasion de la journée internationale des forêts, Morvan Terre de Résistance – Arorm, la coopérative des savoirs, le groupement forestier du chat sauvage et le bistrot du Parc, le Parc naturel régional du Morvan organisent une série d'animations du 19 au 21 mars. Au programme :

- **Dimanche 19 mars :** balade en forêt. Rendez-vous à 14h30 à la Maison du Parc à Saint-Brisson pour 5 kms (environ 3 heures). Balade gratuite. Prévoir chaussures de marche et vêtements adaptés au temps.
- **Mardi 21 mars :** balade en forêt. Rendez-vous à 16h30 à la Maison du Parc à Saint-Brisson pour 3 kms (durée environ 2 heures). Balade gratuite. Prévoir chaussures de marche et vêtements adaptés au temps.

Soirée spéciale à partir de 19h au bistrot du parc à Saint-Brisson. Soirée débat sur la forêt refuge, l'exemple des maquis, animée par Aurore Callewaert de l'association Morvan, terre de résistance - Arorm. Suivie d'un repas sur réservation.
Réservation conseillée notamment pour le repas au bistrot.
Tél. 03 86 76 03 25.
Informations pour les autres rendez-vous : Maison du tourisme du Parc, 03 86 78 79 57.

25/03 - Des métiers d'avenir

Nièvre compétences, démarche animée par la Maison départementale de l'emploi et de la formation, organise une journée dédiée aux métiers de la vigne samedi 25 mars de 9h à 17h30 au lycée viticole de Cosne sur Loire.
Objectif de cette journée : montrer l'étendue des besoins dans les métiers de la vigne et accompagner les demandeurs d'emploi ou ceux qui ont fait le choix d'une reconversion professionnelle, présenter la diversité des emplois proposées dans ce secteur d'activité sur le territoire.
Au cours de cette manifestation, seront proposés sous chapiteau :

- un atelier technique de recherche d'emploi animé par la Chambre d'Agriculture et la FDSEA
- deux séances d'information sur le poids économique du secteur viticole dans la région
- une exposition sur les chiffres clés du secteur d'activité, séance animée par Benoît Roumet, président du BIVC (Bureau interprofessionnel des vins du Centre)
- un espace vidéo
- des stands avec des professionnels faisant état de leurs besoins en recrutement
- une intervention sur la formation au BPREA (brevet professionnel de responsable d'exploitation) *«Vigne et vin»* porté par le CFPPA de Challuy et financé par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- une intervention de Bertrand Daulny, directeur du Sicavac, service interprofessionnel de conseil agronomique, de vinification et d'analyses du Centre.



▸Formations

30/03 - Mauvaises herbes : savoir les reconnaître
Formation d'une journée au Lycée Viticole à Cosne-Cours-sur-Loire
Vous avez une exploitation avec des grandes cultures, vous êtes sur un bassin d'alimentation de captage, cette formation est pour vous !
Formation d'une journée à Nevers
L'objectif : Acquérir les bases de la reconnaissance des adventices pour optimiser son désherbage
Les intervenants :Judith Nagoape, Conseillère Grandes Cultures
Contact : Responsable de stage, Bénédicte BRACQ, au 03 86 26 36 46

29/03 et 03/04 Collaborer et manager efficacement grâce au MBTI®
L'outil MBTI ® aide à identifier ses propres modes de fonctionnement préférentiels, de comprendre ceux des autres et ainsi de progresser dans le management et la collaboration en mettant chacun dans les conditions de réussite.
Les intervenants Frantz Caron, Conseiller agréé MBTI®, Chambre d'Agriculture du Cher
Contact : Responsable de stage, Bénédicte BRACQ, au 03 86 26 36 46

3/04, 20/04, 2/06, 16/11 et 15/12 - Améliorer ses performances en réduisant son IFT
Formation de 5 demi-journées
L'objectif :Co-construire avec l'ensemble des stagiaires un nouveau système de culture cohérent avec les exigences de la Maec.
Les intervenants : Michaël Geloen, conseiller Équipe Grandes Cultures et Céline Beauvois, conseillère Agronomie et Environnement de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.
Contact : Responsable de stage, Laurence Evers, au 03 86 93 40 36

IBR

Le directeur de la DGAL dans la Nièvre

Les dernières évolutions des textes encadrant la mise en œuvre de la prophylaxie et les modalités de gestion de l'IBR font débat depuis près d'un an dans la Nièvre. Face à la pression du terrain, le directeur de la DGAL (direction générale de l'alimentation), Patrick Dehaumont, été présent dans le département le 7 mars dernier.

Il est venu et il a vu …. Pour le reste, Patrick Dehaumont, directeur général de l'Alimentation au ministère de l'Agriculture, demeurera droit dans ses bottes. Cela malgré le fait que l'économie de dizaines d'exploitations pourrait peiner à se remettre d'un changement abrupt de réglementation ... Cela malgré le fait que les opérateurs commerciaux, toutes tendances confondues (négoce et coopération) semblent confronter à un problème face auxquels il n'y ait pas de solution permettant de garantir la valorisation des animaux … Cela enfin, malgré le fait que le GDS l'explique de la manière la plus claire qu'il soit : *«impossible d'atteindre 90 % de cheptels assainis en un an»*.

Non décidemment, après s'être fait plus que désirer, trois reports de visite depuis novembre 2016, Patrick Dehaumont n'aura pas pris la mesure du problème IBR. Ou plus exactement n'aura pas voulu la prendre … Récit d'une journée où les organisations professionnelles n'auront pour autant pas ménagé leur peine et d'où ressortent tout de même quelques pistes de travail.

Acte 1 sur le site de la Sicafome

Au cœur du vent de fronde qui souffle sur le département depuis plusieurs mois, c'est sur le site du marché au cadran de Moulins-Engilbert que débutait la journée d'accueil du directeur de la DGAL. Après une courte visite du marché, réunion en salle en présence de la FDSEA, des JA, du GDS, de la fédération nationale des marchés, des services de l'État (DDT, DDCSPP, DRAAF), de la sous-préfète de Château-Chinon et de Christian Paul. À l'appui du témoignage d'éleveurs personnellement impactés par l'évolution réglementaire, la Sicafome détaille les problèmes générés par l'impératif de séparer les flux d'animaux issus ou pas de cheptels qualifiés IBR : organisation non adéquate des installations du marché, dégradation de la valorisation des animaux : *«Impossible pour nous de segmenter plus fortement le marché pour continuer à valoriser correctement les animaux des éleveurs»* lance Martial Tardivon le chef des ventes de la Sicafome. Et les éleveurs de renchérir sur le sujet : «*J'ai repris un cheptel positif lors de mon installation. J'ai vacciné tous les ans pour maîtriser et contrôler la maladie. Et aujourd'hui je suis sanctionné parce que mes bêtes sont positives, c'est injuste et je ne sais pas comment me projeter sereinement dans l'avenir»*.



Jérôme Seguinier (à droite sur la photo) a repris un cheptel positif lors de son installation, qu'il vaccine depuis. Aujourd'hui, le coût de l'IBR et des nouvelles modalités réglementaires est estimé à 50 000 € pour son exploitation.

L'IBR dans la Nièvre: Où en est-on ?
1250 cheptels qualifiés A sur 2000 cheptels
390 cheptels positifs représentant 9000 bovins
50 % de ces bovins positifs sont détenus par 50 éleveurs avec des taux de contamination important
Objectif atteignable selon le GDS 58 : - 15 % de cheptels positifs au 31/12/2017



À la Sicafome, une importante délégation, notamment des représentants de la FMBV, ont fait état des problèmes d'organisation que génère la séparation des flux d'animaux

Rigide et tenant à rappeler que la maîtrise de la maladie passait par l'application des règles de base de «*biosécurité*», Patrick Dehaumont insista sur la nécessaire séparation des flux d'animaux pour éviter tout risque de contamination potentiels, proposant néanmoins une ouverture après avoir appris la tenue le 23 mars d'une réunion de travail entre les GDS, les groupements, les négociants et les marchés sur le sujet de l'IBR. *«Faîtes-moi des propositions écrites par circuit de distribution et intégrant nos impératifs de délais après votre réunion, nous les expertiserons»*.
«Les éleveurs ne peuvent être les seuls à supporter les coûts d'une maladie strictement commerciale, qui ne gêne personne, dont on ne perçoit pas de soucis cliniques et qui ne se transmet pas à l'homme»
Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA n'a pu s'empêcher d'insister sur l'impact économique réel des évolutions réglementaires pour les éleveurs. *«La maladie ne gêne personne, ne se transmet pas à l'homme et les éleveurs ne peuvent être les seuls à en amortir les coûts»*, s'est-il plu à rappeler, à la Sicafome puis sur l'exploitation de Jérôme Séguinier à Montigny en Morvan où était également présent le groupement des éleveurs Nivernais en la personne de Vincent Pommery, son président et de sa directrice Séverine Breton. Sur la base d'une analyse économique fine conduite par l'éleveur avec l'appui de la Chambre d'agriculture, les surcoûts de l'IBR ont été passés au peigne fin et détaillés : prises de sang, moins-values sur les ventes, remplacement du cheptel, transport des animaux
Le coût global du changement de réglementation IBR s'élèverait pour l'exploitation à près de 50 000 € … Une paille ! Face à laquelle le syndicalisme FDSEA/JA, avec l'appui de l'administration départementale a travaillé une proposition d'accompagnement financier pour accompagner les éleveurs les plus touchés par la maladie au renouvellement de leur cheptel : En attente de réponse !

Bref, à l'issue de cette journée, une chose est certaine : la solution ne viendra pas de Paris. Et si des dispositions dérogatoires ont été prises par le CROPSAV Bourgogne pour limiter la pression économique mises sur les exploitations par le changement réglementaire du 1er octobre 2016, il n'en est pas moins nécessaire et désormais urgent de mobiliser tous les moyens pour accompagner les éleveurs vers l'assainissement et la qualification de leur cheptel. La FDSEA de la Nièvre a d'ores et déjà émis son souhait de voir les OPA et les organisations d'aval s'organiser pour proposer un accompagnement complet à destination des éleveurs les plus touchés intégrant l'ensemble des paramètres sanitaires, économiques, techniques et commerciaux des exploitations. Aucune piste n'est à négliger. Par ailleurs, Emmanuel Bernard, président de la section bovine FDSEA a écrit au député Christian Paul afin que des fonds soient mobilisés pour accompagner les élevages les plus touchés au travers d'un soutien financier. Affaire à suivre, donc !

S.L – FDSEA 58

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Filière lait

Ça roule pour la vache…

Amener le lait de la ferme familiale au consommateur au moyen d'un tank réfrigéré. Un concept lancé en octobre dernier par Loïc et Caroline Madalénat et baptisé « la vache à roulettes », qui connaît depuis un succès grandissant.

Bonjour, comment ça va ? Trois bouteilles aujourd'hui ? Tiens ! Vous n'avez pas le même sac que d'habitude». Avec un petit mot pour chacun et le sourire en prime, Caroline accueille sa clientèle d'habitués sur ce parking de jardinerie en périphérie d'Auxerre. Objet de curiosité au début, le tank à roulette surmonté de sa vache fleurie est depuis devenu un lieu de rendez-vous fréquenté et pour certains, l'occasion d'ouvrir le livre à souvenirs : *«ça me rappelle trop quand j'étais gamin, avec ma laitière en alu à la main et qu'on allait chercher le lait à la ferme du coin. Sauf que là, c'est la ferme qui vient à nous et que la fermière est super aimable, ce qui ne gâche rien ! (rires)»*.

Loïc et son frère Jean-Christophe sont éleveurs laitiers à Ouanne, à la tête d'un troupeau d'une centaine de vaches, pour une production annuelle d'environ 1,2 millions de litres, transformés chez Yoplait, à Monéteau. La crise des prix du lait ne les a pas épargnés et le besoin de se diversifier est devenu une nécessité, explique Loïc : *«jusqu'en 2014 les prix sont restés à peu près corrects et il n'y avait pas urgence à mettre quelque chose en place, mais l'an passé, ils sont redescendus pour le lait classé B, jusqu'à 250 € les mille litres et il nous fallait trouver une solution»*. C'est Caroline, son épouse qui en a eu l'idée. Arrivée sur l'exploitation en 2011, avec le désir d'y apporter sa touche personnelle, en plus de s'occuper de l'administratif : *«dans mon travail antérieur, à Villeneuve sur Yonne, j'étais habituée au contact avec les gens, d'où l'idée de développer une activité de vente directe pour supprimer des intermédiaires tout en valorisant le métier»*. Avec pour élément novateur, d'aller à la rencontre du public sur les marchés, pour y vendre le lait cru du matin

Du lait pour faire les *«nanourts»*

L'aventure reconnait en riant Loïc, n'a pas conquis d'emblée l'entourage familial : *«c'est sûr qu'au début, il y avait un peu d'interrogations et nous étions les seuls à y croire !»* L'achat du tank réfrigéré pour conserver le lait cru à 4°C a nécessité un investissement de départ de 10 000 € et pas mal de volonté aussi, même si la météo hivernale ne semble pas être un problème pour Caroline : *«on s'habille en conséquence et c'est tout ! Le bon manteau, les bonnes bottes et c'est parti ! L'important est d'être fidèle au rendez-vous, que les gens ne se déplacent pas pour rien. Et si les routes sont vraiment trop verglacées, j'envoie un texto à tout le monde»*. Si la vente directe ne représente aujourd'hui qu'un complément d'activité, Loïc et Caroline espèrent bien voir leur chiffre d'affaires continuer à croitre, l'arrivée des beaux jours aidant : *«on tourne désormais à environ 400 litres par semaine, avec pas mal d'autres projets, comme un bar à lait, la vente de produits transformés, comme les yaourts, les fromages»*. Les collègues de marchés ont pu déjà apprécier certains matins d'hiver le chocolat chaud réalisé avec le lait frais du matin, servi par le couple poyaudin. Une journée Portes Ouvertes est déjà prévue au printemps, pour faire découvrir la ferme et ses animaux. Une transparence indispensable, aux yeux de Loïc : *«expliquer que si nous ne sommes pas bio, nous pratiquons l'agriculture raisonnée, montrer ce que mangent les vaches, leur bien-être»*. Avec pour récompense, d'avoir fait retrouver le goût de l'authentique à tous ceux qui avaient oublié que le lait ne sortait pas d'une boîte cubique en carton ! Pour l'heure, ce lundi, Gabin venu avec sa sœur et sa maman remplir ses bouteilles, sait déjà à quoi il sera destiné : *«à faire des «nanourts !»*

DOMINIQUE BERNERD



Un tank réfrigéré qui aura au début été un objet de curiosité, avant de devenir le «*bar à lait*» des habitués

Où retrouver la *«vache à roulettes»*

Lundi : 13 h 45 - 15 h 45 : parking Brico Dépôt à Perrigny
16 h 30 - 18 h 30 : parking Serres de Bonpain à Saint-Georges
Mardi : 16 h 30 - 18 h 30 : rue Paul Bert à Toucy
Mercredi : Marché de Saint-Sauveur en Puisaye (sauf hiver)
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30 : parking Serres de Bonpain à Saint-Georges
Vendredi : Marché de Villeneuve sur Yonne (devant la halle)
15 h 00 - 18 h 30 : parking Brico Dépôt à Perrigny
Samedi : Marché de Toucy



Pour les étourdis venus les mains dans les poches, pas de problème ! Caroline vient avec ses bouteilles consignées.



▶ Agenda

06/04 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 6 avril à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 dijon@apecita.com

18/03 Portes Ouvertes au Cifa

Découvrir l'apprentissage et ses métiers sous un jour nouveau… samedi 18 mars, le Cifa 89 (Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis de l'Yonne) ouvre ses portes. Les jeunes et leurs familles pourront profiter d'espaces d'informations, d'échanges, de découvertes, rencontrer les professionnels, les formateurs et tous les acteurs qui vont leur permettre d'atteindre leur objectif de devenir apprenti. Grâce aux ateliers en libre accès, les futurs apprenants pourront également apprécier en direct, les conditions qui leur seront proposées pendant leurs deux ans de formation. renseignements supplémentaires au Cifa de l'Yonne, 3 rue Jean Bertin à Auxerre. Tél : 03 86 42 03 55

18 et 19/03 Salon des vins de France à Auxerre

Samedi 18 mars, de 10 h à 20h et dimanche 19, de 10 h à 19 h, Auxerrexpo accueillera le septième salon des vins de France. Quelques 80 vignerons et artisans des métiers de bouche offriront aux visiteurs un florilège de saveurs. Entrée: 3 €, gratuite pour les moins de 18 ans accompagnés d'un adulte

19/03 Randonnée à Vallan

Dimanche 19 mars, les randonneurs de Vallan organisent la Ronde de Vallan, ouverte aux marcheurs et aux vététistes sur des parcours de 21 km (départ à 8 h 30), 16 km (départ à 9 h), 10 km (départ à 9 h 30) et 6 km (départ à 10h). Rendez-vous à la Salle de la Fontaine à Vallan. Participation: 3 €, 2 € pour les 6 km, gratuite pour les moins de 10 ans. renseignements au 03 86 41 25 01

19/03 Calendrier des vide-greniers

Auxerre (Vide-greniers et Bourse aux vêtements); Bléneau (Puces des couturières) ; Sens (Brocante mensuelle du mail) ; Sens (Foire à l'habillement) ; Vergigny (Vide-greniers

Lycée La Brosse

Quand La Brosse ouvre ses portes

Bien choisir son orientation est une étape importante de la vie scolaire et les visiteurs se sont rendus en nombre à la Journée Portes Ouvertes organisée ce dimanche au lycée La Brosse.



Des visiteurs venus le plus souvent en famille.

Le succès de cette journée Portes Ouvertes à La Brosse se mesurait ce dimanche à la difficulté pour y stationner ! Les visiteurs ont été nombreux, venus pour la plupart en famille, en quête d'informations ou pour conforter un choix déjà établi, à l'image des parents de Rémy, jeune collégien de 4e souhaitant s'orienter vers un bac Pro : *«même si je suis une ancienne «Brossarde», ce n'est pas nous qui l'y avons incité, c'est lui qui en manifeste l'envie et de toute façon, il sera libre de son choix»*.

Guidés par des élèves du lycée, les familles déambulent de salle en salle, mais il faut parfois savoir patienter, car certaines filières sont plébiscitées, comme pour le Bac STAV ou les filières scientifiques. Par delà l'enseignement qui y est dispensé, la vie dans un établissement comme la Brosse est multiple, rappelle son directeur, Jean-Marie Baillard : *«on profite de cette journée d'orientation pour mettre en avant certains partenariats spécifiques, comme celui contracté avec la Chambre d'agriculture au travers des missions en agroécologie, mais aussi pour évoquer avec les familles nos autres activités, qu'il s'agisse de la vie en internat, de la vie socio-culturelle au sein du lycée, des activités sportives, comme le rugby ou l'hippologie équitation. La Brosse compte beaucoup d'internes, d'où l'importance à ce que nos jeunes s'y sentent bien. C'est un tout»*. Badminton, rugby, natation…, les activités sportives du mercredi sont attractives comme en témoigne Benoit Mazin, professeur d'EPS : *«nous comptons 170 licenciés, soit plus de la moitié des effectifs. Certains sont en quête de compétition, d'autres viennent simplement se défouler ou chercher à s'améliorer en vue du bac. Cette année, nous avons même été retenus pour participer fin mars aux championnats de France de tennis de table»*.

À quelques pas, l'Amicale des Anciens Élèves et des souvenirs à la pelle, pour André Thomas, promo 43/45 et doyen de l'association du haut de ses 88 printemps : *«la bouffe était super dég… mais on a survécu ! Dans les choux, ils ne triaient pas les chenilles, soit tu les avalais, soit tu les mettais de côté sur le bord de l'assiette et tu mangeais le reste ! Tout le troupeau de moutons de ce qui était alors l'École Départementale d'Agriculture et de Viticulture de la Brosse y est passé. On en a mangé pendant trois ans, cinq midis par semaine et le plus souvent froid!»* Le temps des heures d'étude d'avant et après dîner, des week-ends passés à balayer la cour et entretenir les animaux, du lever à 5h45 et de la toilette à l'eau froide…

Pas vraiment la vie de château, mais un lien qui perdure au fil des années et cette fierté non dissimulée, d'avoir été un jour *«Brossard»*, même si le contexte d'aujourd'hui est *«sensiblement»* différent. Pour le plus grand plaisir de ceux qui leur ont succédé !

DOMINIQUE BERNERD



Des souvenirs à la pelle et de la bonne humeur à revendre chez les anciens *«Brossards»*.



L'occasion de goûter au miel *«made in La Brosse»*.

Gîtes de France

À la découverte des gîtes et chambres d'hôtes

Gîtes de France renouvelle son opération Portes Ouvertes dans ses hébergements les samedi 25 et dimanche 26 mars. Dans le département, ils seront cinq propriétaires à vous accueillir, dont deux domaines viticoles

Le succès ne se dément pas au fil des années et le week-end prochain, Gîtes de France organise une nouvelle édition de sa journée Portes Ouvertes nationale. L'occasion pour le grand public de découvrir la diversité des hébergements proposés et un avant-goût des vacances, avec en ligne de mire les traditionnels ponts du mois de mai à venir. Dans le département, les participants à l'opération sont au nombre de cinq : quatre propriétaires de chambres d'hôtes, ainsi qu'un propriétaire de gîte rural.

Au plan national, c'est l'ensemble du parc d'hébergements labellisés Gîtes de France, qui sera représenté : gîtes, gîtes de groupe, maisons d'hôtes, gîtes d'enfants, écogîtes et gîtes Panda, hébergements en ville… Autant d'occasions pour venir repérer des capacités d'accueil variées, en prévision d'un prochain séjour pour soi-même ou ses proches, à l'occasion d'une fête de famille ou d'un week-end entre amis. Et pour les porteurs de projet, ces portes-ouvertes sont aussi l'occasion de partager l'expérience de propriétaires qui se sont lancés avec succès dans cette activité touristique porteuse, idéale comme complément de revenus sur une exploitation agricole ou viticole.

Confort et authenticité

Carine Jolly a ouvert son gîte sur le domaine viticole familial de Maligny, il y a une dizaine d'années : *«j'avais auparavant travaillé à l'extérieur et souhaitais garder un contact avec le public, pour éviter un quotidien monotone. C'était aussi l'occasion de valoriser la maison des grands-parents de mon mari et un prolongement naturel, lorsque l'on a une activité viticole, pour faire découvrir ce qu'est l'élevage du vin, par delà le simple fait d'acheter et consommer…»* Une clientèle aujourd'hui aux deux tiers nationale, le tiers restant étant essentiellement composé d'anglo-saxons et de belges, visiteurs classiques du chablisien. Et si le gîte commence à accueillir des touristes en provenance d'horizons plus lointains, comme l'Australie ou la Chine, la propriétaire des lieux avoue une petite préférence pour le public nord-américain ou canadien : *«toujours très ouverts et passionnés d'histoire, même les enfants qui, pour la plupart, connaissent déjà Guédelon et les autres châteaux de la région avant même d'arriver jusqu'ici…»* Pas question pour autant de se mesurer aux activités œnotouristiques habituelles des plus *«grands»* domaines : *«je reste à mon niveau, fais visiter le pressoir, la cuverie, leur explique les modes d'élevage du chablis, les pratiques culturales, l'histoire de Chablis à partir de photos commentées…»* Les hôtes de passage se montrant particulièrement intéressés par les explications sur le système d'aspersion mis en place pour protéger les vignes du gel. L'appartenance au réseau Gîtes de France est un plus selon Carine Jolly : *«une clientèle fidèle à plus de 80%, un label reconnu et un système de classement qui permet aux gens d'éviter les mauvaises surprises…»* Car si le client est adepte d'authenticité et de terroir, ce n'est désormais, plus au détriment de son confort. Dormir dans la grange, même avec poutres apparentes et regard sur les étoiles par la brèche du toit est bien une époque révolue !

Liste des hébergements participants et des animations proposées dans toute la France, consultables sur : portesouvertes.gites-de-France.com

DOMINIQUE BERNERD



Carine Joly a ouvert son premier gîte classé 3 épis il y a une dizaine d'années et en ouvrira un second d'ici deux ans, visant désormais les 4 épis, une fois les aménagements extérieurs terminés.

Liste des participants icaunais

Carine et Denis Jolly
Gîte rural «Les Aurégats»
2, rue Auxerroise à Maligny
Tél 03 86 47 42 31
Ouverture samedi toute la journée
Geste d'accueil : dégustation des vins de la propriété

Chambres d'hôtes :
M. et Mme Stéphane Oudot
«La Cimentelle»
4, rue de la Cimentelle à Vassy-Etaules
Tél 03 86 31 04 85
Ouverture samedi et dimanche de 11 h à 17 h.
Geste d'accueil : confiserie maison, thé, café, thé glacé…
Activité proposée : fabrication de confiseries (caramel, nougat, macarons…) par le propriétaire

Catherine et Patrice Mengoni
«Au Porche Vauban»
12, rue Vauban, à Fontenay près Vézelay
Tél 03 86 34 22 93
Ouverture le dimanche de 14 h à 18 h.
Geste d'accueil : collation, rafraichissement…

Odile et Jean-Pierre Maltoff
«Domaine Maltoff»
22 rue d'Aguesseau à Coulanges la Vineuse
Tél 03 86 42 32 48
Ouverture le samedi de 14 h à 18 h.
Geste d'accueil : dégustation des vins de la propriété
Animation : visite de cave

Alain Desessarts
«Le Pré de Rosine»
2A, Chemin du Champs Guibert à Villiers sur Tholon
Tél 03 86 63 57 98
Ouverture le dimanche de 14 h à 18 h.
Geste d'accueil : collation, rafraichissement…

Territoire

Festival de cinéma sur l'agriculture

Festival «*Moissons d'images*» du 22 au 26 mars à Bray-sur-Seine, aux portes du Sénonais, consacré à l'agriculture et au monde rural

Le cinéma La Renaissance à Bray-sur-Seine, petite salle rurale gérée par une équipe associative propose tous les deux ans la manifestation Moisson d'images. La troisième édition de ce festival du film sur le monde agricole et la vie rurale revient, du mercredi 22 au dimanche 26 mars avec une programmation variée et pour tout public. Seront ainsi visionnés des films comme «*Bienvenue à Marly-Gomont*» et des documentaires tels que «*Pierre Rabhi au nom de la terre*», «*Volta a Terra*» (VO), «*les ondes de Robert*», le «*potager de mon grand-père*», «*Farrebique*» et sa suite «*Biquefarre*». Ce dernier est un véritable témoignage sur la mutation du monde agricole de l'après-guerre au début des années 1980.

Des manifestations avant le festival sont également proposées. Ainsi , les groupes locaux de randonnées sont accueillis le dimanche 12 mars et pourront regarder «*The Way, la route ensemble*». Par ailleurs, le dimanche 19 mars, la ville vivra au rythme de la Batucada de Donnemarie-Dontilly, un ensemble de percussions brésiliennes traditionnelles accompagnant les défilés de Samba. Enfin, la diffusion du film «*Le fils de l'épicier*» d'Éric Guaido le mardi 21 mars sera précédée de l'installation devant le cinéma du camion du «*Dépanneur*» épicerie ambulante dans une ambiance musicale. Ce film propose une réflexion sur les initiatives territoriales.

Outre le fait d'animer un territoire rural, il faut noter que l'ensemble de ces animations de ce festival sont gratuites.

LAURENCE GOUDET DUPUIS



▸Formation

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :

Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Bâtir mon projet d'installation.
Les 20 et 24 Mars à Auxerre. Contact : Cédric Barallon, 03 86 94 21 92

Inspection ante et post mortem des volailles.
Le 27 mars à Avallon. Contact : Nathalie Adnet, 03 86 94 82 94

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation.
Les 28 mars et 4 avril à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Biosécurité en élevage de volailles circuits courts.
Le 13 avril à Avallon. Contact : Alice Demolder-Bilhot, 03 86 94 26 33

Je crée ou j'entre dans une société : je réussis mon projet d'association. Les 7 et 14 avril à Auxerre. Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Bien régler et mieux utiliser mon pulvérisateur pneumatique en viticulture.
Formation en 3 demi-journées, la première aura lieu le 4 mai matin à Auxerre, la 2ème autour du stade 5/6 feuilles étalées de la vigne et la 3ème en pleine végétation en juillet. Contact : Richard Wylleman, 03 86 94 22 24

Respecter durablement mes engagements MAEC. Le 4 mai à Auxerre. Contact : Tiphaine Trousson, 03 86 94 22 21
La vie secrète des vers de terre, laboureurs du sol : une aventure passionnante. Les 11 et 19 mai (1,5 jours) à Venoy. Contact : Sarah Gonzalez, 03 86 94 28 46

Que deviennent les produits phytosanitaires que j'utilise pour protéger mes cultures ?
Les 12 mai et 15 juin (2 jours) à Auxerre. Contact : Laurette Paravano, 03 86 94 21 91
Le semis direct sous couvert est-il fait pour moi ? Le 7 juin à Auxerre. Contact : Eric Bizot, 03 86 64 45 64

Formation sur la pratique de la biodynamie en viticulture (perfectionnement)
BIO Bourgogne organise une formation «*Pratique de la biodynamie en viticulture - Perfectionnement*», jeudi 30 mars, de 9 h à 17 h 30, dans l'Yonne (lieu à réciser) Objectif : approfondir ses pratiques biodynamiques Inscriptions avant le 20 mars. Contact : Diane Guilhem au 06 71 63 29 73 - diane.guilhem@biobourgogne.org

Entretien des cours d'eau

Qu'est-il possible de réaliser ?

Une seconde session de formation sur l'entretien des cours d'eau s'est déroulée sur Auxerre courant février, financée grâce au soutien de VIVEA. La FDSEA de l'Yonne a ainsi pu proposer gratuitement cette journée à dix exploitants.


La formation était animée par Benoit Gauthier

Ces derniers, riverains de cours d'eau, se sont interrogés sur la possibilité d'intervenir pour les entretenir. Gérer la présence d'embâcles, l'envasement du lit ou la coupe de la ripisylve restent leurs principales questions. Mais quels types d'interventions sont possibles ? En effet, la perception d'une rivière a changé au fil des décennies et les travaux réalisables aussi. Dans les années 70, la principale préoccupation était l'évacuation de l'eau des parcelles : les tracés étaient rectilignes sans végétation sur les rives pour permettre un écoulement le plus rapide possible. Dans les années 90, la perception des cours d'eau a évolué. L'objectif était de maintenir les rivières et rus les plus propres possibles. Par exemple : si un arbre tombait avec un angle de 45° vers le lit, il était coupé. Actuellement, le seul but recherché est de tendre vers le bon état. Il est dorénavant possible d'accepter que des embâcles ou des arbres dans le lit puissent participer à ce bon état. Au-delà de la prise en compte du bon état des cours d'eau, il est nécessaire d'évaluer les usages liés à l'écoulement d'eau.

Une fiche de pré-travaux disponible à la DDT 89

La loi sur l'eau précise que l'entretien des cours d'eau incombe aux propriétaires des parcelles attenantes. En règle générale, il consiste à entretenir la végétation des rives (élagage, recépage) sans dessouchage ; enlever les embâcles les plus gênants qui entravent la circulation de l'eau ; déplacer ou enlever de petits atterrissements localisés de sédiments (sans modifier sensiblement le gabarit du cours d'eau) ; faucher et tailler éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau. L'entretien régulier du cours d'eau est essentiel et obligatoire pour garantir la libre circulation des eaux. Il faut distinguer les différents travaux en cours d'eau (tel que curage, rectification, recalibrage… mais aussi renaturation, reméandrage…, également réglementés par la loi), qui correspondent à des interventions plus ou moins lourdes et peuvent avoir des impacts sur le milieu.
Il est donc important de faire la distinction entre les travaux d'entretien régulier et les travaux d'aménagement. Cette interrogation a été au centre des questions posées par les agriculteurs.
Le représentant de la DDT de l'Yonne, intervenant lors de cette journée, a repris dans sa présentation la liste des travaux pouvant être réalisés sans demandes particulières. Il a également représisé les seuils déterminant les demandes particulières en fonction du type de travaux envisagés. Dans le but d'éviter tout risque et toute interprétation, il a précisé qu'il valait mieux les contacter en amont et remplir une fiche de pré-travaux. Celle-ci est disponible sur simple demande ou sur le site de la DDT 89.

Une visite sur le terrain

Dans le but d'illustrer les présentations techniques de la première partie de la journée, le groupe de stagiaire s'est ensuite déplacé sur le terrain. Il a été choisi pour cela un cours d'eau où les sédiments se sont accumulés avec développement d'herbacés. Ces accumulations ont bouché les drains des parcelles attenantes.
Les membres de l'institution d'entretien des rivières qui ont présenté le site précisent que ce dernier est le résultat d'un ensemble d'évènements. Un ouvrage en aval mal réalisé qui a empêché un écoulement suffisant et également un développement conséquent d'herbacé. Sur ce cours d'eau afin d'améliorer le bon état et de restituer les usages, un recalibrage de la buse et des plantations sur le côté le plus exposé permettront de faciliter l'écoulement. Les sédiments seront alors évacués et les herbes ne pousseront plus. En conclusion, si vous souhaitez intervenir, rapprochez-vous de la DDT qui vous indiquera si vous avez la possibilité d'intervenir avec ou sans procédure.

Sandrine Vatinelle
Animatrice FDSEA 89

Saint-Léger Vauban

Une foire pénalisée par l'IBR

Plusieurs éleveurs ont été interdits de foire par le Groupement Défense Sanitaire 89, faute d'une indemnisation IBR de leur cheptel


La vocation première de la Foire de Saint-Léger est restée la même au fil des années : vendre des animaux d'embouche à la sortie de l'hiver

Vestige des foires à bestiaux d'antan, la Foire de Saint-Léger-Vauban qui fêtait cette année sa 51e édition, est la seule manifestation de ce type subsistant au sud du département, annonciatrice de la sortie de l'hiver. Le soleil aidant, les visiteurs sont venus en nombre tout au long de la journée, déambulant au fil de la cinquantaine de stands d'exposants, dont plusieurs éleveurs de la région venus présenter leurs plus beaux animaux. Mais l'IBR, ou rhinotrachéite infectieuse bovine, une affection non transmissible à l'homme, se traduisant par une atteinte des voies respiratoires supérieures et pouvant prendre la forme d'encéphalites ou d'avortements notamment, est venue quelque peu gâcher la fête. C'est ainsi qu'une vingtaine d'animaux se sont vus interdire l'accès à la Foire par le GDS 89, compte tenu de la réglementation en vigueur, au grand dam de la présidente de la manifestation, Bernadette Chatelain : *«ils sont nombreux à être encore impactés par la maladie dans le coin et on ne peut faire qu'une foire déclarée non indemne IBR, empêchant par le fait tous ceux qui ne sont pas concernés, d'y participer. On s'est battu jusqu'au bout, faisant même intervenir la vice-présidente en charge de l'agriculture au Conseil départemental, Michèle Crouzet, mais sans résultat, si ce n'est peut-être de nous empêcher de subir des contrôles supplémentaires…»* D'autant que les éleveurs passant outre l'interdiction, risquaient, selon la présidente, «*de se voir supprimer la prime de 120 € allouée à la vente de chaque animal*», qui ne décolère pas contre le fait d'avoir été prévenue seulement la veille à 17 h, de l'autorisation au déroulement de la Foire. Bien décidée pour autant à la faire perdurer : *«on se battra pour la maintenir, mais c'est de plus en plus difficile à organiser. La solution passera peut-être si les éleveurs qualifiés IBR sont en nombre suffisant, par faire une Foire qu'avec des animaux indemnes…»*
Présent à Saint-Léger-Vauban ce samedi, votre journal préféré aura permis aux visiteurs passant par le stand Terres de Bourgogne,de participer à une tombola. La gagnante du panier de produits du terroir est Mme Marie-Cécile Coudret, demeurant à Blacy.

Dominique Bernerd

Bourgogne Franche-Comté

La nouvelle FRSEA bientôt sur les rails

Après une année de fiançailles entre les deux FRSEA Bourgogne et Franche-Comté, le 6 mars dernier à Saint Apollinaire, le traité de fusion présenté aux conseils d'administration a été adopté à l'unanimité, avec les nouveaux statuts et le règlement intérieur. Les prochaines assemblées générales extraordinaires, prévues le 3 avril, permettront de mettre définitivement sur les rails la nouvelle FRSEA Bourgogne-Franche-Comté.



Après le décès brutal de Xavier Beulin, Frédéric Perrot avec tous les responsables de la FRSEA Bourgogne-Franche-Comté ont souhaité rendre hommage à Xavier Beulin et apporter leur soutien à Christiane Lambert pour assurer l'intérim et préparer la nouvelle équipe FNSEA.
Par ailleurs, la région Bourgogne-Franche-Comté se mobilise, afin d'avoir au moins trois postes d'administrateurs(rices) pour représenter la région au sein de la FNSEA. Les autres désignations au sein des commissions nationales se précisent, et les règles de participation sont strictes pour pouvoir se représenter.

Zones soumises à contraintes naturelles et zones soumises à contraintes spécifiques

«Quand l'avion décolle avec un moteur en panne, l'atterrissage est toujours difficile» explique Thierry Chalmin, administrateur à la FNSEA. Les dernières cartes sorties par le ministère confirment ses inquiétudes. Certes, le critère *«haies»* permet de faire rentrer dans ces zones 77 communes de la région dans les départements de la Nièvre, de la Côte d'Or, de l'Yonne et de la Saône et Loire, et le critère emploi permet de classer 13 nouvelles communes de l'Yonne. Mais l'autisme du ministère sur le critère polyculture-élevage commence à échauffer les esprits. Une nouvelle réunion est prévue en avril au ministère sur ce critère, mais d'ores et déjà des problèmes d'enveloppes sont posés et devront être réglés avec la commission européenne avant juillet.

Les filières en crise

Les travaux de l'AGPB ont été présentés rapidement, par Jacques de Loisy, président de la commission céréales , *«les mauvaises années successives en céréales, nécessitent de revoir tous les paramètres. La mise en place d'une assurance «climatique » doit permettre de limiter les risques pour les agriculteurs avec des aménagements comme le pourcentage de franchise»*. Le gros débat reste sur le paiement redistributif, où pour l'instant, la FNSEA a demandé sa suspension. Cependant, seuls des cours à des prix corrects et une bonne moisson permettront aux exploitations d'améliorer leurs résultats.

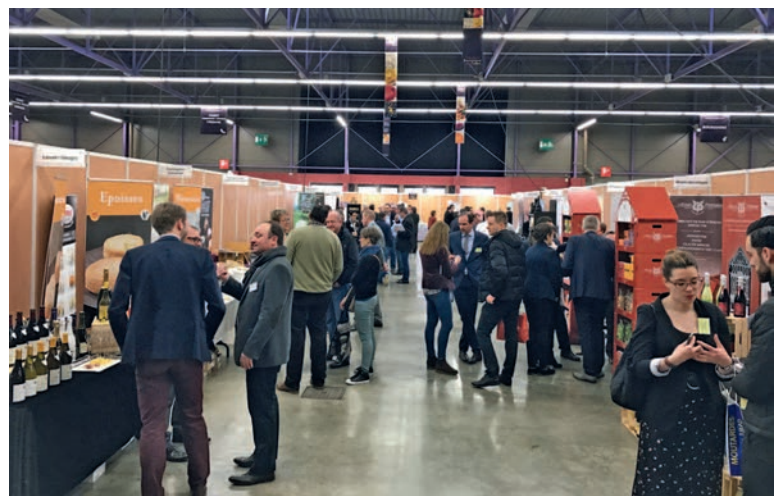
Mobilisation sur le projet cœur de gamme

Pour la viande bovine, Michel Joly, président de la commission, reste convaincu *«qu'il faut travailler sur la segmentation des produits pour une meilleure valorisation. Les FDSEA doivent se mobiliser pour que le projet se concrétise dans les élevages et dans les magasins, car cela se traduit par une valeur ajoutée directement pour les éleveurs»*.
Les organisations agricoles ont lancé les audits de filières pour définir les priorités d'actions des prochaines années, les audits d'exploitation démarrent doucement, une rencontre est prévue avec la préfète de Région sur le plan d'urgence. La mise en place des années blanches ou la restructuration bancaire ont donné un peu de répit aux exploitants, mais les cours du lait comme des céréales ont des difficultés à se maintenir à la hausse et les trésoreries restent très tendues dans de nombreuses exploitations. Tous les dispositifs doivent être optimisés, comme la prise en charge de la restructuration bancaire annoncée par la région, qui reste encore à mettre en place pour que cette mesure soit réellement effective auprès des exploitants touchés par cette crise.

FRSEA-Alex Sontag

Carrefour

Un salon des produits régionaux



Quatre-vingt petites et moyennes entreprises agroalimentaires avaient fait le déplacement, soit une augmentation de près de 15% par rapport à 2016.

Pour la onzième année consécutive, les enseignes Carrefour, Carrefour Market, Carrefour Contact et l'association *«Vive la Bourgogne Franche-Comté !»* se sont associées pour organiser un salon professionnel des produits régionaux. Le rendez-vous s'est tenu jeudi 9 mars au Palais des Congrès de Beaune. L'objectif était de développer la présence de produits locaux dans les 8 hypermarchés, les 14 supermarchés Market et les 25 magasins de proximité de l'enseigne dans la région Bourgogne Franche-Comté. Ces entreprises ont rencontré près de 120 interlocuteurs régionaux et nationaux du groupe Carrefour, qui affiche une volonté forte de travailler avec les acteurs locaux. Cette rencontre a permis de renforcer les liens entre les magasins et les entreprises, de favoriser les échanges et les référencements et de préparer les prochaines opérations *«produits régionaux»*.

▸ Agenda

28/03 - Quel développement pour la méthanisation ?

L' Ademe, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, organise une journée d'échanges sur le thème : *«Quel développement pour la méthanisation ?»* avec des retours d'expériences et les perspectives de développement en Bourgogne-Franche-Comté. Cette journée se déroulera le 28 mars prochain, au Palais des congrès de Beaune. Elle permettra de faire un état des lieux de la filière et des installations de la région, d'échanger sur les opportunités, les avantages et les difficultés liées à la méthanisation, tout en envisageant l'avenir. Journée gratuite ouverte aux exploitants et organismes agricoles, professionnels de la méthanisation et collectivités intéressées par le sujet. Inscription obligatoire avant le mardi 21 mars sur le site : http://bourgogne.ademe.fr/inscription-journee-sur-la-methanisation-en-bourgogne-franche-comte.
Contacts : elise.aucordonnier@ademe.fr – 03 80 76 89 67 – bertrand.aucordonnier@ademe.fr – 03 80 76 89 69

▸ À noter

Formations Bio Bourgogne

Bio Bourgogne vous convie à plusieurs visites de fermes d'élevage biologique sur la région. Des éleveurs bio nous accueilleront pour présenter les particularités techniques de leur système et échanger avec vous autour de leurs pratiques.
- le 30 mars à 9h30 à Billy les Chanceaux : Engraisser ses bovins et transformer à la ferme (atelier de découpe),
- le 18 avril à 14h à Chambain: Être autonome pour engraisser ses bovins viande grâce au séchage en grange.

Pour les visites ayant lieu le matin, les discussions pourront être poursuivies par un repas dans une auberge proche (à la charge de chacun, sur réservation au minimum 7 jours avant).
Infos complémentaires et inscriptions auprès de:
- Marie Giraldi: 03 86 72 92 28 / 06 08 02 87 94 - marie.giraldi@biobourgogne.org
- Aurélie Billon: 03 86 72 92 26 /06 80 43 16 97 - aurelie.billon@biobourgogne.org



Alimentation

Prix alimentaires mondiaux au plus haut depuis février 2015

La FAO a publié le 2 mars un nouveau bulletin pour son indice mensuel des prix alimentaires mondiaux. Présentation et explications.


J.-C. Gutner

Le prochain bulletin FAO sur l'indice des produits alimentaires mondiaux paraîtra le 6 avril 2017.

L'Indice FAO des prix des produits alimentaires *«s'est établi en moyenne à 175,5 points en février 2017, soit une hausse de 0,9 point (0,5%) par rapport à sa valeur légèrement révisée de janvier. Il atteint ainsi sa valeur la plus élevée depuis février 2015 et gagne pas moins de 26 points (17,2%) par rapport à janvier 2016. Les cours de tous les produits qui composent l'indice, hormis les huiles végétales, ont augmenté en février, en particulier ceux des céréales»* peut-on lire en introduction du dernier bulletin publié par la FAO, le 2 mars. On peut estimer qu'il s'agit d'une tendance affirmée, puisque, depuis janvier 2015 et hormis les mois de juillet 2016 puis de novembre et décembre 2016, l'indice n'a cessé de progresser mois après mois. Après 170,3 atteint en décembre 2016 puis 174,6 en janvier 2017, le mouvement se poursuit donc.

Autre constat fait par les experts de cette institution pour la période du mois de février, la hausse concerne la quasi-totalité des produits passés en revue par ses services (viandes, produits laitiers, céréales, huiles végétales et sucre), sauf les huiles végétales. Si l'on examine une échelle de temps plus longue, le mouvement n'est pas aussi uniforme. À titre d'exemple, l'indice qui concerne les viandes a atteint en moyenne 168,1 en 2015 et a culminé à 164,9 en août 2016. Il s'est établi en moyenne à 160,6 points en février 2017, soit une hausse de 1,7 point (1,1%) par rapport à janvier. Concernant les produits laitiers, un plus bas avait été atteint en avril 2016 avec 127,4 et la hausse est ininterrompue depuis cette date pour toucher 194,2 points en février. Il affiche ainsi *«une légère hausse par rapport au mois précédent et atteint son niveau le plus élevé depuis août 2014. Il gagne ainsi 52 points, soit 37 pour cent par rapport à sa valeur à la même période l'année dernière»*. Autre exemple, le sucre : le niveau atteint en février confirme les hausses des deux mois précédents après un brusque décrochage en octobre et novembre.

Produits végétaux

En février, l'Indice FAO des prix des céréales *«était en moyenne de 150,6 points, soit 3,7 points (2,5%) de plus qu'en janvier. Il atteint son niveau le plus élevé depuis juin 2016, mais dépasse à peine (d'environ 1,6%) sa valeur de février 2016. Les cours du blé ont gagné 3% en raison de l'accélération de l'activité commerciale, ainsi que de problèmes d'ordre logistique dans les ports des États-Unis. La hausse des cours du maïs a été moins importante, mais la forte demande a soutenu les prix. Les cours internationaux du riz sont restés fermes pour le troisième mois consécutif, principalement en raison de l'évolution des taux de change et du renforcement prévisible des ventes de riz Basmati»* peut-on aussi lire dans ce bulletin.

Côté huiles végétales, l'indice affichait *«une valeur moyenne de 178,7 points en février, cédant 7,6 points (4,1%) par rapport à janvier accusant ainsi la première baisse en glissement mensuel depuis octobre 2016»*. Il reste supérieur de 28 points (19%) à sa valeur d'il y a un an. *«Ce recul des prix observé en février tient principalement à l'évolution des marchés de l'huile de palme et de l'huile de soja. La hausse attendue de la production en Asie du Sud-Est et le ralentissement de la demande mondiale à l'importation ont contribué à tasser les prix de l'huile de palme; néanmoins les cours du soja se sont détendus en raison de prévisions de récoltes plus importantes au Brésil et en Argentine et de l'offre abondante d'huile de soja en Argentine et aux États-Unis, en raison d'une demande moindre de la part des producteurs d'agrogazole»* écrivent les analystes.

Pour les prix du sucre, l'indice *«était en moyenne de 290,3 points, soit 1,8 point (0,6 %) de plus qu'en janvier. Les prix internationaux sont restés sensibles à l'évolution des perspectives concernant la production sucrière dans les principaux pays producteurs, notamment au Brésil, plus grand producteur et exportateur mondial de sucre, où le resserrement de l'offre se poursuit. Les baisses de la production attendues en Inde et en Thaïlande, deuxième exportateur mondial de sucre, ont également contribué à soutenir les prix. Les annonces relatives à une production plus élevée que prévue dans l'UE, grâce à l'augmentation de la superficie consacrée à la betterave, et en Chine, ont permis de limiter la hausse en glissement mensuel»*.

Produits animaux

«Alors que les marchés des produits laitiers observent l'évolution des disponibilités exportables depuis l'UE et les États-Unis à mesure de l'avancement de la campagne laitière en cours, l'approvisionnement du marché international demeure adéquat compte tenu du niveau de la demande. L'analyse des tendances générales des douze derniers mois indique que la graisse butyrique est le produit laitier ayant connu la plus forte demande, ce qui a entraîné une hausse des prix du beurre et du lait entier en poudre bien supérieure à celle qu'ont connu le fromage et le lait écrémé en poudre» est-il expliqué pour ce secteur.

Enfin, les prix de la viande bovine et de la viande ovine ont été confortés tandis que ceux de la viande de volaille et de la viande de porc sont restés à peu près stables. En Australie, la reconstitution du cheptel a réduit la disponibilité de la viande bovine et a tiré les prix vers le haut. Par ailleurs, la fin du pic d'abattage saisonnier des ovins en Océanie a pesé sur l'offre et tiré les prix vers le haut.Les marchés de la viande de porc et de volaille sont quant à eux demeurés équilibrés.

Prochaine parution du bulletin FAO sur l'indice des produits alimentaires mondiaux : le 6 avril 2017.

THIERRY MICHEL, AVEC FAO

Focus Offre et demande de céréales

La situation de l'offre et de la demande mondiales de céréales en 2016-2017 est restée globalement favorable pour la troisième campagne consécutive, comme en témoignent les rapports stocks-utilisation assez élevés et les prix relativement bas.

La majeure partie de la récolte 2016 étant déjà effectuée, la FAO estime que la production mondiale de céréales en 2016 devrait atteindre 2 600 millions de tonnes, soit 7,9 millions de tonnes de plus que prévu en février. Ceci s'explique principalement par l'amélioration des perspectives concernant le blé en Australie, le maïs en Ukraine et le riz en Inde.

- Les premières prévisions de la FAO relatives à la production mondiale de blé en 2017 sont de 744,5 millions de tonnes ; elles seraient ainsi en retrait de 1,8% par rapport au niveau record de 2016, mais resteraient toujours au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. La baisse par rapport à l'année précédente tient principalement à la diminution prévue des emblavages en Amérique du Nord et à un retour à des niveaux de production normaux en Australie après une campagne exceptionnelle.
- Les estimations concernant la production de céréales secondaires en 2017 dans l'hémisphère Sud sont généralement favorables, les cultures (principalement le maïs) ayant atteint leur stade de développement final. Les perspectives relatives à la production de paddy pour 2017 le long et au sud de l'Équateur restent mitigées.
- Les prévisions concernant l'utilisation mondiale de céréales en 2016-2017 ont été relevées de 11 millions de tonnes depuis février pour atteindre près de 2,578 milliards de tonnes ; cet ajustement découle principalement d'une importante révision à la hausse des pertes après récoltes estimatives concernant le blé moissonné en 2016 en Inde, ainsi que de l'utilisation du maïs pour l'alimentation animale en Chine et au Mexique.
- Les prévisions de la FAO de février relatives aux stocks mondiaux de céréales à la clôture des campagnes en 2017 ont été ramenées à environ 3 millions de tonnes, principalement en raison d'un ajustement à la baisse des stocks de blé en Inde. Estimés à 678 millions de tonnes, les stocks céréaliers de report devraient cependant rester 2,5% (16,8 millions de tonnes) au-dessus du niveau de l'année précédente.
- Les échanges mondiaux de céréales en 2016-2017 devraient frôler les 393 millions de tonnes, soit légèrement plus que ce qui avait été prévu en février, mais en deçà de 0,4% (1,8 million de tonnes) de leur volume de 2015-2016. La contraction annuelle touchant le commerce mondial des céréales devrait exclusivement découler d'une forte diminution des échanges de céréales secondaires.

En revanche les échanges mondiaux de blé et de riz devraient progresser.

Chanvre

Réussir l'implantation

L'implantation du chanvre est une étape clé qui conditionne 70% de la réussite de la culture. Le chanvre est une espèce à cycle court, toute rupture de croissance doit être évitée une fois le semis réalisé.


Chanvre en zone hydromorphe

Viser un travail profond et une bonne structure

Malgré un système racinaire pivotant et de fortes capacités de compensation, le chanvre est très sensible à tous défauts de structure de sol. La préparation de sol doit favoriser :
- en profondeur, un enracinement de qualité pour permettre au pivot d'extraire l'eau et les éléments minéraux
- en surface un lit de semence fin, aéré et suffisamment réchauffé pour garantir une levée rapide et homogène

Pour cela, en terre lourde (argileuse) un labour d'hiver a dû être réalisé. En terre plus légère il est préférable d'opter pour un labour de printemps. Si la structure est satisfaisante sur 0 – 30 cm et que le sol se prête au non labour, il est conseillé de travailler celui-ci uniquement sur 7-8 cm de profondeur. Mais il est formellement déconseillé d'opter pour une implantation du chanvre en semis direct «*strict*».

Cet hiver, les conditions climatiques ont été favorables à une bonne restructuration des sols. Pour éviter les tassements du sol préjudiciables au système racinaire, il est préférable d'utiliser des trains d'outils afin de limiter le nombre de passage sur la parcelle et/ou des équipements de types roues jumelées ou pneus basse pression. Si le chanvre ne couvre pas le sol 15 à 20 jours après la levée à cause de problème de structure ou d'éléments ralentissant sa croissance, les adventices peuvent rapidement prendre le dessus. Le chanvre est également très sensible à l'hydromorphie en début de cycle. La présence de semelles de labour ou de zones compactées qui ne permette pas une bonne circulation de l'eau, voir une stagnation, génère une asphyxie racinaire extrêmement préjudiciable à l'implantation du chanvre et qui présente une décoloration caractéristique.

Un faux semis pour optimiser le lit de semences

Après le labour (d'hiver ou de printemps), on peut reprendre le sol avec le passage d'un outil à dents pour ameublir la terre, favoriser la pénétration des futures racines, faciliter le réchauffement du lit de semences et éviter le dessèchement du sol. Cela aura également l'avantage de faire lever les adventices (technique du faux semis) qui seront ensuite détruites de préférence par voie mécanique.

Semer dans de bonnes conditions

La levée du chanvre qui intervient 4 à 10 jours après le semis représente la phase la plus délicate de la culture. Pendant cette période, le chanvre, très sensible aux conditions de sol, doit avoir une levée rapide et homogène. Pour cela un semis régulier à une profondeur de 2 à 3 cm dans un sol bien structuré, parfaitement ressuyé et réchauffé (10 – 12°C) est primordial. Le semis va se faire en ligne avec un semoir à céréales classique à socs, de 9 à 17 cm d'écartements (privilégier les faibles écartements qui diminuent le nombre de plantes sur la ligne de semis et donc la concurrence entre plante qui génère des pieds morts).

En année normale, et selon les régions de production, les semis se réalisent de fin mars à début mai. En conditions difficiles, il est possible de retarder le semis jusqu'à début juin mais le rendement en paille risque d'en être diminué.

La densité de semis doit être comprise entre 45 et 50 kg/ha pour atteindre le meilleur compromis entre le rendement paille et le rendement chènevis.

Une fois le semis effectué, un roulage peut être nécessaire pour favoriser la germination des graines en permettant la remontée capillaire de l'humidité au sol, limiter la présence de cailloux et niveler le sol et ainsi assurer de bonnes conditions de récolte.

LOUIS-MARIE ALLARD
TERRES INOVIA

L'Inra ausculte les fermes pilotes du réseau «*Dephy*»

La réduction des phytos est possible sans nuire aux performances

Réduire significativement l'usage des phytos est possible sans sacrifier la productivité et la rentabilité de l'exploitation, conclut une étude de l'Inra avec Agrosolutions (InVivo) publiée le 27 février dans Nature Plants.

Les chercheurs de l'Inra ont scruté et analysé les résultats de 946 fermes Dephy, leurs conclusions sont plutôt encourageantes. La plupart des agriculteurs pourraient réduire significativement l'usage des phytos, sans risque économique. Cette réduction représente actuellement une étape clé pour l'environnement, la santé humaine et l'essor d'une agriculture durable, souligne l'étude, qui relève aussi la nécessité d'un accompagnement des pratiques nouvelles.

Ces 946 fermes pilotes Dephy en grandes cultures conventionnelles, ont des niveaux contrastés de phytos et couvrent une diversité de pratiques. Il en ressort la possibilité de réduire les IFT (indices de fréquence de traitement) en maintenant une productivité équivalente ou meilleure dans 94 % des cas, et une rentabilité équivalente ou meilleure dans 78 % des cas. Cependant, 89 % des exploitations n'enregistreraient pas de gain de performance économique, juste une stabilité.

D'après un scénario sans baisse ni gain de rentabilité, la réduction d'IFT moyenne des fermes changeant de système de culture serait de 42 % (-37 % d'herbicides, -47 % de fongicides, -60 % d'insecticides), soit « une baisse moyenne extrapolée à l'échelle du territoire national de 30 % ».

«Ces résultats montrent que la réduction de l'usage des pesticides sans perte de performances est possible du point de vue technique et économique, à condition d'adaptations conséquentes des systèmes de culture, comme par exemple la diversification des cultures, avec introduction de cultures rustiques ou de prairies temporaires en régions d'élevage, la diversification des variétés, l'ajustement des dates de semis et des modalités de fertilisation, associées à la modération des objectifs de rendement sur certaines cultures, l'utilisation des techniques de faux-semis et de désherbage mécanique», souligne l'étude.

Pour autant, il faudra aider les agriculteurs dans cette transition complexe, impliquant une adaptation conséquente des systèmes de cultures (conseil, organisation des filières, incitations économiques, etc), ajoutent les auteurs.

La chronique ovine

Au printemps, le semis sous couvert des prairies est possible

Plus largement pratiqué dans le cas des installations des légumineuses (luzerne, trèfle), le semis sous couvert des prairies est également possible pour des prairies d'association voire multi-espèces.

Le semis de prairies sous une céréale de printemps (orge ou avoine par exemple) permet de fournir une récolte de la céréale en grains ou au stade immature alors que bien souvent un semis de prairie sur sol nu au printemps ne pourra donner en année sèche qu'une faible production estivale de fourrages. La productivité de la première année se trouve donc améliorée. Par ailleurs, le salissement du couvert sera plus réduit car il ne faut pas oublier qu'avec un semis de printemps, la levée des espèces prairiales est facilitée tout comme celle des mauvaises herbes.

Le mode d'emploi

Sous couvert d'une avoine de printemps, il est impératif de semer avant le 15 avril. L'avoine est alors semée assez clair (50 à 70 kg/ha). Pour le mélange prairial, le semoir à céréales est utilisé bottes relevées. Il faut alors éviter le semis en ligne pour la partie prairie. À l'arrière du semoir, la petite herse suffit à enterrer les graines dans les deux premiers centimètres. En cas de printemps sec, le couvert peut souffrir.

Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à avancer la fauche en faisant de l'enrubannage ou un ensilage. Avec un printemps plus arrosé, on peut aussi récolter à foin le couvert au stade pâteux de l'avoine. Après la récolte, la prairie s'installe alors et du côté du salissement, les mauvaises herbes (bien souvent annuelles) sont stoppées par la fauche.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT
(INSTITUT DE L'ELEVAGE – CIRPO)

Le train roulant, base du confort et de la pré

La suspension et la transmission des automoteurs de pulvérisation déterminent la stabilité de la rampe et répondent aux besoins croissants de vitesse.


Amazone

L'interdiction de la pulvérisation par hélicoptère donne de l'intérêt aux automoteurs proposant une garde au sol importa notamment pour lutter contre la pyrale.

Au cours des dernières années, les pulvérisateurs ont connu deux évolutions majeures, qui font suite à des demandes fortes du terrain : avoir des machines plus productives et gagner en confort de conduite. Les agriculteurs voulaient retrouver le même confort qu'ils ont dans leur tracteur et en même temps traiter plus vite, sans augmenter leur consommation à l'hectare. Les constructeurs ont alors travaillé à réduire le bruit et à améliorer les changements de vitesse pour que ces derniers passent le plus inaperçus possible. La généralisation de l'électronique sur les moteurs a bien aidé. En effet, chez la grande majorité des constructeurs, la gestion de la transmission est étroitement liée à celle du moteur thermique. Aidées par des pompes à débit variable, des moteurs hydrauliques à volume variable ou à plusieurs étages à passage sous charge, les nouvelles transmissions hydrostatiques peuvent être pilotées finement pour s'adapter aux besoins, tout en réduisant le régime moteur, donc la consommation et le bruit. On voit ainsi certains automoteurs circuler sur route à 40 km/h à des régimes inférieurs à 1 500 tr/min. La dernière génération de transmission Ecodrive de Poclain permet de réduire la consommation jusqu'à 30 %, sur route comme au champ. En parallèle, les performances des transmissions ont été revues à la hausse pour répondre à la progression des vitesses de traitement qui peuvent atteindre les 25 km/h. Cela nécessite des transmissions très coupleuses pour atteindre rapidement la vitesse de croisière en bout de champ. Certains appareils sont également dotés de freins immergés ou de freins à tambour à commande pneumatique avec répartiteur de freinage, pour décélérer rapidement. Plusieurs constructeurs homologuent même leurs appareils pour pouvoir tracter des citernes de ravitaillement dotées de freinage pneumatique (jusqu'à 12 à 16 t de PTAC).


Evrard

La voie variable hydraulique permet d'adapter rapidement la position des roues à l'interrang de la culture.

Deux grandes familles de transmissions

Le marché des automoteurs de pulvérisation se partage en deux grandes familles, selon le type de transmissions. Le Maestria et le Xénon de Matrot, ainsi que le F40 d'Artec adoptent une transmission hydromécanique, à savoir une à deux pompes hydrostatiques animant deux ponts mécaniques à différentiel autobloquant via une boîte de transfert. L'un des principaux arguments est la motricité sur les quatre roues permise par la partie mécanique de la transmission et le rendement plus important, du fait des moindres pertes par frottement et échauffement de l'hydraulique. En revanche, ces transmissions hydromécaniques sont lourdes, bruyantes et n'autorisent ni la voie variable, ni la hauteur variable. Dans la seconde catégorie, on retrouve tous les automoteurs équipés d'une transmission hydrostatique utilisant un moteur hydraulique pour chaque roue. Ces transmissions ont gagné en rendement et en performance ces dernières années. La gestion de l'antipatinage agit généralement en freinant la roue qui tourne trop vite, dérivant ainsi le flux d'huile vers les autres roues. Sur les moteurs à étages, le passage des vitesses s'effectue pour la plupart de façon automatique en fonction des sollicitations. John Deere a combiné ses moteurs hydrauliques à un train épicycloïdal sur chaque roue, arguant une transmission plus coupleuse. Challenger se distingue avec une pompe hydrostatique à débit variable et des moteurs de roue à volume variable sans étage, privilégiant la souplesse et la simplicité.

La suspension gère la stabilité

Autre point important pour le confort du chauffeur et la stabilité de l'automoteur, la suspension. Matrot et Artec proposent une version pneumatique sur chaque essieu. Berthoud, Caruelle, Séguip et Tecnoma ont opté pour une suspension pneumatique par essieu à deux, trois ou quatre points selon la capacité de la cuve. Evrard se distingue par une suspension pneumatique d'essieu à l'arrière et par une suspension indépendante pneumatique sur chaque roue à l'avant. Amazone et Agrifac ont un châssis semblable conçu sur la base de deux balanciers (un de chaque côté), couplés à quatre suspensions, oléopneumatiques pour le premier, pneumatiques pour le second. Par nature, cette construction sur balancier permet d'effacer de moitié l'effet d'un relief sur une roue. Artec, sur le RS20, John Deere et Challenger disposent quant à eux d'une suspension oléopneumatique indépendante sur chaque roue : selon eux, cette construction permet de gommer complètement l'effet d'un relief sur une roue. Disposant d'une régulation en fonction de la vitesse d'avancement, les suspensions oléopneumatiques et pneumatiques proposent une correction d'assiette qui permet de toujours garder la même course, quel que soit le niveau de remplissage de la cuve.

Voie et garde au sol variables avec réglage hydraulique

Pour intervenir dans une multitude de cultures, les automoteurs, exception faite des modèles à transmission hydromécanique, proposent souvent une voie variable. Berthoud, Caruelle, Séguip, Tecnoma, ainsi qu'Evrard peuvent proposer un réglage mécanique de la voie. Mais les agriculteurs choisissent bien souvent l'option du réglage hydraulique, pour des questions de confort. La plupart des constructeurs offrent plusieurs choix de plages de voie, à décider à l'achat en fonction des interrangs de ses cultures. Oscillant pour la plupart entre 60 et 75 cm (de 45 à 100 cm pour les extrêmes), ces plages de voie varient selon les marques et les modèles. Cela permet notamment de passer d'un gabarit routier compact à une voie plus large au champ, synonyme de stabilité.

Du fait de l'interdiction de la pulvérisation par hélicoptère et pour intervenir tardivement sur des cultures hautes, des automoteurs à hauteur variable sont apparus sur le marché. Comparativement à des modèles à garde au sol haute mais fixe, ils se révèlent plus stables en position basse sur la route. Selon les marques, la plage de garde au sol varie de 40 à 70 cm, la palme revenant au Condor Clearance Plus avec une garde au sol maximale de 2 m, suivi du Panterra H d'Amazone et son 1,70 m. Prochainement, le F40H d'Artec devrait atteindre en option 1,90 m et les automoteurs


John Deere

De plus en plus de constructeurs proposent une suspension indépendante sur cha roue.



écision



nte,

Berthoud, Caruelle, Séguip et Tecnoma, 1,85 m.

Pour tasser au minimum et pour intervenir sur un labour, les constructeurs rivalisent de solutions pour que les roues arrière ne passent pas dans les trains des roues avant. Si la conduite en crabe s'est démocratisée, certains proposent des solutions plus originales comme la voie différente entre l'avant et l'arrière ou carrément, des trains de roue décalés. Chez certains constructeurs, la gestion du passage du mode deux roues directrices (sur la longueur) au mode quatre roues directrices (en bout de champ) peut être intégrée dans les séquences de bout de champ, tandis que Challenger l'automatise, la transition s'effectuant lorsque l'angle de braquage dépasse 4°. Artec inverse quant à lui l'essieu directeur lorsque l'on change de sens d'avancement.

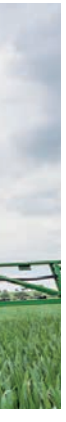
Des comportements adaptés au dévers

Pour compenser les glissements en dévers, certains automoteurs permettent en mode crabe un pilotage séparé de la direction à l'avant et à l'arrière à l'aide du volant et d'un joystick. Le système Stabilis de Matrot redresse et met à niveau le châssis pour remonter le centre de gravité. Il sert également à améliorer le confort sur route en couchant légèrement le châssis vers l'intérieur des virages. Agrifac propose une version MountainPlus de son Condor qui s'appuie sur la garde au sol variable pour redresser le châssis : cette conception présente l'avantage de remettre à la verticale les roues et donc de ne pas coucher les cultures jouxtant les passages de roue.

Les pneus IF et VF séduisent les céréaliers

Au fur et à mesure que l'offre s'étoffe, notamment vers les grands diamètres, les pneumatiques IF et VF attirent de plus en plus les acquéreurs d'automoteur en autorisant des pressions plus faibles pour une même charge. Ils offrent plus de confort et une surface au sol accrue jusqu'à 16 % par rapport à un pneu standard de même dimension, limitant la compaction. Par conséquent, certains agriculteurs, qui achetaient deux montes de pneumatiques (460-520 mm pour l'hiver et 300-340 mm pour la belle saison), n'en achètent plus qu'une de taille intermédiaire (380-420 mm). D'autres font le chemin inverse, du fait de la possibilité de monter des pneus de plus en plus larges sur ces appareils, n'hésitant pas à mettre des pneus de 710 mm lors des interventions hivernales pour tasser au minimum. Enfin, les agriculteurs ayant des parcellaires dispersés s'équipent de pneus IF étroits à profil agroroutiers, dotés de pavés centraux conçus pour réduire le bruit sur route et limiter l'usure. Petit bémol cependant : certains équipementiers ont doté leurs pneus VF de crampons resserrés, impactant leurs propriétés de débourrage.

L. Vimond



que

Varier la vitesse ou la dose avec la même buse

À l'occasion du Sima 2017, John Deere et TeeJet ont chacun présenté un dispositif qui autorise une large variation de la vitesse ou de la dose, sans impacter la pression de pulvérisation et donc la taille des gouttelettes. Ces systèmes fonctionnent sans changement de buse, contrairement aux dispositifs de sélection automatique de buse. Marc Van Coillie, responsable commercial pour TeeJet et Laurent Vigouroux, responsable produit pulvérisateur chez John Deere, nous détaillent le fonctionnement et les avantages de ces nouvelles solutions techniques.

Propos recueillis par Michel Portier

■ Quels sont les composants spécifiques et quel est le principe de fonctionnement de votre système ?

M. V. - *«Notre solution DynaJet Flex 7140 repose sur la technologie PWM (Pulse Wide Modulation ou modulation de largeur d'impulsion) qui fait ses preuves depuis la fin des années 90 aux Etats-Unis. Le brevet était déposé par la société Capstan qui équipait notamment les appareils Case IH sur le marché américain. Cette technologie est récemment tombée dans le domaine public, elle est dorénavant proposée par trois autres fournisseurs, dont TeeJet. Nous utilisons un solénoïde intégré au porte-buses qui, en faisant varier le nombre de pulses ou d'ouvertures (10 ou 20 Hz en cumulé), permet de faire varier le débit, sans incidence sur la pression de pulvérisation. Le dispositif fonctionne en relation avec la régulation du pulvérisateur, en récupérant les infirmations de vitesse et de débit. L'utilisateur dispose d'un petit boîtier, à partir duquel il sélectionne la buse utilisée et la taille de goutte voulue».*

L. V. - *«Le dispositif ExactApply utilise un porte-buses spécifique intégrant deux solénoïdes. La position du barillet à buses permet de sélectionner un fonctionnement séparé des solénoïdes (commutation de buses, pulsing max 15 Hz) ou bien cumulé (pulsing 30 Hz). Le système utilise une régulation spécifique : l'ExactApply contrôle le débit au niveau des buses, tandis que la pompe assure la bonne pression du circuit. Ces deux paramètres sont intimement liés, donc il est nécessaire de contrôler pompe et buses de façon synchronisée. Le système ExactApply ne sera disponible que sur les appareil PowrSpray utilisant une régulation directe de la pompe, quatre fois plus rapide qu'un système de retour en cuve classique, afin d'assurer une réactivité maximale de l'ensemble».*



TeeJet

Le porte-buses du DynaJet Flex 7140 utilise un solénoïde qui réalise des ouverture/fermeture très rapides (jusqu'à 10 par seconde) pour moduler le débit.



TeeJet

Le porte-buses ExactApply intègre deux solénoïdes, assurant à la fois la modulation de débit et la commutation de buses.



John Deere

L'écran du boîtier DynaJet Flex 7140 permet de sélectionner la buse utilisée et la taille de goutte voulue.



John Deere

Laurent Vigouroux, John Deere. « Le système ExactApply permet de pulvériser de 8 à 24 km/h à pression constante. »

■ Quels sont les principaux avantages obtenus ?

M. V. - *«Le DynaJet Flex 7140 permet de faire varier la vitesse ou la dose, sans impacter la taille de goutte. Il participe ainsi à une faire progresser les débits de chantier et la qualité de pulvérisation. On arrive à multiplier par 2,5 le spectre d'utilisation d'une buse. Avec une même buse XR grise, il est possible d'assurer une dose de 100 l/ha de 9,6 à 27 km/h».*

L. V. - *«Le premier avantage est la coupure individuelle des buses. Le second est la compensation de dose en courbes de manière à ne pas surdoser à l'intérieur des virages et sous-doser à l'extérieur. Ensuite, le contrôle indépendant du débit et de la pression offre une plage d'utilisation plus grande. Il est par exemple possible de pulvériser de 8 à 24 km/h à pression constante. La fréquence de 30 Hz est unique sur le marché et permet des plages de travail plus larges, sans compromis sur la qualité de pulvérisation. Il est aussi possible de modifier la pression à débit constant, par exemple en bord de champ pour limiter la dérive. Grâce à la conception du système, il est toujours possible d'utiliser le principe de commutation des buses».*

■ Quels appareils pourront être équipés de ce dispositif ?

M. V. - *«Nous réservons pour l'instant le DynaJet Flex 7140 au montage usine pour des constructeurs partenaires. Le premier à en bénéficier est Artec. Le solénoïde s'intègre sur un porte-buses Teejet standard. Le tarif est proche de celui d'un dispositif de sélection automatique de buse».*

L. V. - *«L'ExactApply ne sera proposé que sur les automoteurs R4040i et R4050i et les appareils tractés R900 en version PowrSpray».*



• Les *nouveautés* • Les *nouveautés* • Les *nouveautés*

Amazone **Un tracté UX tout équipé**



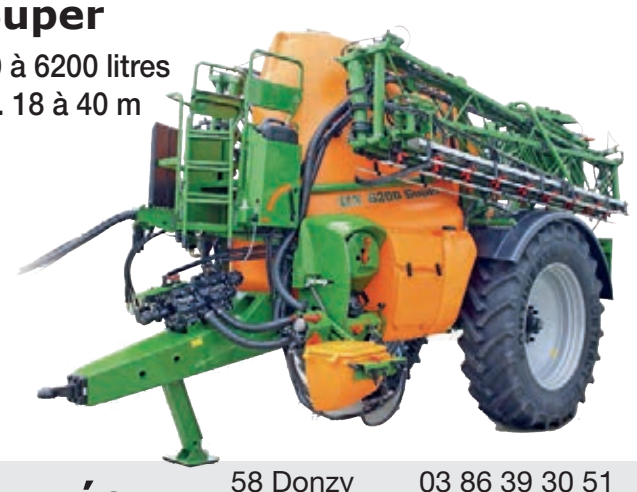
Amazone

Positionné au-dessus de l'UX Premium, l'UX Platinium reçoit une cuve de 4 200 à 6 200 l, une rampe Super L2 de 27 à 40 m, une gestion DistanceControl Plus de la hauteur de rampe à l'aide de quatre capteurs, le changement de buses automatique à commande électrique Amaselect, la coupure buse par buse par GPS, l'essieu suiveur Auto-Trail avec commande automatique de dévers, l'entraînement hydraulique des pompes, le joystick AmaPilot et le terminal Amapad.

Amazone **Les buses pilotent la hauteur de rampe**

Le dispositif HeightSelect fait le lien entre le système de sélection automatique de buse (porte-buses électriques) AmaSelect et le contrôle de hauteur de rampe DistanceControl. Il assure un ajustement de la hauteur de rampe dès lors qu'il y a un changement de buse (et notamment de son angle de jet) ou du nombre de buses. En cas de risque de dérive, lorsque l'AmaSelect passe d'une buse tous les 50 cm à une tous les 25 cm, la rampe est automatiquement abaissée en conséquence.


Amazone

Pulvérisateur Trainé
UX Super
de 3200 à 6200 litres
Largeur. 18 à 40 m

Ets MARÉCHAL
58 Donzy 03 86 39 30 51
58 Corbigny 03 86 20 04 78
18 St Satur 02 48 54 12 97

Arland **L'Hybride en Isobus**

Le constructeur breton propose désormais un boîtier Isobus d'origine Müller sur les pulvérisateurs traînés Hybride. Également en option sur tous les pulvés, figurent le sélecteur de buses VarioSelect, ainsi que la gestion automatique de hauteur et de géométrie de la rampe DistanceControl à trois capteurs.
Par ailleurs, la gamme Premium + voit son circuit évoluer pour limiter les longueurs de tuyaux et donc les volumes morts.



L. Vimond

Berthoud **Un tracté haut de gamme**

La nouvelle gamme de pulvérisateurs tractés Vantage se démarque par son design compact et son centre de gravité bas. Positionné haut de gamme, cet appareil reprend les équipements propres à la marque comme la suspension d'essieu à ressort Actiflex II, la pompe centrifuge Omega, la mise en œuvre DualElec ou DualMatic avec le panneau Berlogic… Il profite également de la gamme de rampes alu ou acier très complète : Axiale II, Kondor, Ektar B2, Ektar B3 et Axiale 36/38. Berthoud reprend la couleur Dark inaugurée sur son automoteur Raptor AS, s'accompagnant des services Dark Premium : Smart & Go Premium, extension de garantie sur certains composants, packs d'options. Cette gamme Vantage propose la compatibilité isobus avec un pilotage depuis le terminal VT Tronic ou celui du tracteur.



Berthoud

Volume de cuve : 2 800, 3 500, 4 300, 5 500 et 6 700 l
Largeur de rampe : 24 à 44 m
Pompe centrifuge : bi-turbine 550 l/min
Régulation : DPM ou DPAE

Caruelle / Séguip **Un automoteur de pulvérisation relooké**

Au premier regard, l'automoteur de pulvérisation Nympheos se distingue par son design avant-gardiste, notamment au niveau du capot. Ce dernier, à l'ouverture facilitée, abrite un moteur Deutz 6,1 l répondant aux normes antipollution Tier 4f. La nouvelle cabine, de classe 4, adopte un accoudoir multifonction et une colonne de direction de dernière génération. L'automoteur reçoit une nouvelle transmission hydrostatique Bosch Rexroth composée de trois gammes, qui offre la possibilité de rouler à 40 km/h à 1 750 tr/min, avec le mode éco. Un régulateur de vitesse est disponible. On retrouve cet automoteur aux couleurs Séguip, sous l'appellation APX.

Modèle : 2540, 3240, 4240 et 5240
Puissance : 217 et 245 ch
Capacité cuve : 2 500, 3 200, 4 200 et 5 200 l



Caruelle

• Les *nouveautés* • Les *nouveautés* • Les *nouveautés*

Caruelle / Séguip **Un gros porté au catalogue**



Séguip

Les constructeurs Séguip et Caruelle proposent un pulvérisateur porté de 1 800 litres de capacité, qui vient compléter par le haut la gamme. Il est disponible avec des rampes allant de 18 à 30 m et dispose d'une circulation à commande pneumatique. Ce pulvérisateur bénéficie de la technologie Isobus et de la mise en œuvre facilitée aut.oSelec développée par la marque. L'ensemble des éléments de mise en œuvre et d'incorporation sont intégrés et protégés.

Capacité : 1 800 l
Rampes : 18, 24, 27, 28 et 30 m

Hardi **Des rampes de plus en plus high-tech**


Hardi

L'offre en rampes s'étoffe avec une déclinaison de 24 m de la Delta-Force, proposée jusqu'ici en largeurs de 27 à 36 m sur les appareils traînés, mais aussi avec une version de 39 m. Cette dernière présente la particularité d'avoir les éléments extérieurs en fibre de carbone, pour un poids et donc une résistance aux fouettements identiques à la version 36 m dont les extrémités sont en aluminium. En outre, les Delta-Force peuvent désormais recevoir le contrôle de la hauteur de rampe et de la géométrie variable Auto-Terrain actif jusqu'à 20 km/h.
Enfin, pilotée depuis un écran HC9600, la sélection de buse AutoSelect On the Go est proposée sur ces rampes dotées de la circulation continue par retour PrimeFlow. Ce système sélectionne manuellement ou automatiquement, l'une et/ou l'autre des deux buses, en fonction de la vitesse et des doses souhaitées.

Horsh **Une hauteur de rampe optimisée**

La fonction AutoSelect régule automatiquement la hauteur de la rampe du pulvérisateur en fonction des buses sélectionnées. Horsch propose notamment de travailler à 50 cm de hauteur en utilisant des buses tous les 25 cm pour limiter la dérive à vitesse élevée. Le pulvérisateur pourra ainsi utiliser une buse tous les 50 cm à basse vitesse avec une hauteur de rampe à 90 cm et repasser automatiquement à 50 cm avec des buses tous les 25 cm, lorsque la vitesse d'avancement augmente.
Hall 5a, H068.


Horsch

John Deere **Le second automoteur adopte la fibre**

Le nouvel automoteur de pulvérisation R4050i bénéficie de série d'une rampe en fibre de carbone. Plus légère de 800 kg que son équivalent en acier, elle est six fois plus résistante, ne craint ni les ruptures sous contrainte, ni la corrosion, et reste réparable au besoin. Bénéficiant d'une cuve d'une capacité supérieure de 1 000 l par rapport au R4040i, le R4050i n'est que 300 kg plus lourd avec une répartition des masses quasi équilibrée entre les deux essieux (48 % sur l'avant). Le R4050i bénéficie du circuit PowerSpray inauguré sur les traînés R900i. Ce dernier comprend deux pompes centrifuges totalement indépendantes à entraînement hydraulique, l'une de 1 200 l/min pour le remplissage qui s'effectue en moins de cinq minutes, l'autre de 1000 l/min pour la pulvérisation. L'opérateur bénéficie d'un nouveau poste de conduite, avec un écran qui permet de piloter le remplissage automatique, ainsi que la pause active lorsque la quantité d'intrants demande un certain temps d'incorporation. Le remplissage est alors stoppé tout en maintenant un flux d'eau minimal au niveau de l'incorporateur.
Enfin, comme les M900i et R900i, le R4050i peut recevoir la gestion automatique de la hauteur de rampe et de la géométrie variable BoomTrac Pro, à trois ou cinq capteurs.
Puissance : 240 ch
Capacité : 5000 l


L. Vimond



SARL **MANIERE** 21690 Verrey-sous-Salmaise **03 80 35 80 66**
GROUPE **MORTIER** 21430 Censerey **03 80 84 43 76**
SARL **WALTER** 21110 Rouvres en Plaine **03 80 79 17 37**

• Les *nouveautés* • Les *nouveautés* • Les *nouveautés*

Kuhn **L'Oceanis en isobus**



Kuhn

Les quatre pulvérisateurs traînés Oceanis 5002, 5602, 6902 et 7702, d'une capacité de 5000, 5 600, 6900 et 7 700 l, reçoivent un nouvel incorporateur évitant tout contact entre l'opérateur et les phytos liquides.
Désormais, ils accèdent à une nouvelle régulation isobus, mais aussi au porte-buses Multispray à sélection automatique de la buse en fonction de la vitesse et de la dose à apporter, à la coupure automatique buse par buse par GPS, ainsi qu'à une nouvelle gestion automatisée de l'agitation, baptisée StopMix, se coupant en fin de cuve pour éviter le moussage. L'Easy Flow, en option, permet d'intégrer les produits liquides et rincer les bidons sans aucun contact entre l'utilisateur et le produit.

Mashio **Une nouvelle génération de rampe**

Les pulvérisateurs traînés Campo s'équipent de la rampe acier Série 900. Cette dernière bénéficie d'une suspension à parallélogramme, de trois capteurs de hauteur signés Norac et de la géométrie variable. Les porte-buses sont protégés et les extrémités de la rampe sont en aluminium. L'éclairage à leds est de série. La coupure buse par buse est disponible en option.

Modèle : Campo 44 et 65
Capacité : 4 400 et 6 500 l
Largeur de rampe : 27 à 36 m


G. Coisel

Tecnoma **Nouvelle génération de Laser**

Le Champenois fait évoluer sa gamme d'automoteurs Laser pour satisfaire aux normes Tier 4f. Les changements concernent principalement le porteur. Celui-ci adopte une nouvelle motorisation Deutz développant 217 ch sur les Laser 2540 et 3240, et 245 ch sur les plus gros. La transmission évolue sensiblement, gagnant en cylindrée pour réduire consommation, bruit et fatigue. Elle intègre un mode Éco qui permet de travailler au régime moteur le plus bas possible. Tecnoma a apporté un gain de confort pour le conducteur. La cabine Rops bénéficie d'une insonorisation accrue et intègre un siège Grammer ventilé et chauffé, sur lequel vient se placer un accoudoir multifonction plus ergonomique. Une nouvelle console fait son apparition, intégrant désormais la voie variable hydraulique.


L. Vimond

OPTI-SPRAY Imposez vos paramètres de traitement !

• **Plage de vitesses très large :** de quelques km/h à plus de 35 km/h
• **Plage de volumes d'application très large,** le pilotage des buses permet jusqu'à 15 combinaisons différentes
• **Contrôle et maîtrise de la plage de pressions :** Les buses sont utilisées dans une plage de pressions optimale
• **Contrôle et maîtrise de la taille des gouttelettes pulvérisées :** Limitation des risques de dérive potentielle et optimisation de la qualité du traitement
• **Sélection des buses automatiques ou manuelles depuis la cabine**

Option disponible sur la gamme EVRARD : METEOR et ALPHA evo

En savoir plus : www.hardi-fr.com



EVRARD
Performant pour longtemps

SAS **BOUCHERON**
Lézinnes
03 86 75 63 22
Venarey les Laumes
03 80 97 01 50

BSA
Cussy les Forges
03 86 33 11 24

DAFP
Toucy
03 86 44 00 77
Venoy
03 86 44 00 19
Sementron
03 86 44 24 16

ARLAND Pulvérisation

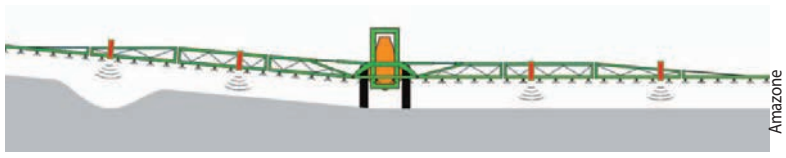
SARL **WALTER**
21 Rouvres-en-Plaine
Tél. 03 80 79 17 37

www.arland-pulverisation.fr
Tél. 02 97 93 31 84



• Les *nouveautés* • Les *nouveautés* • Les *nouveautés*

Amazone **Un suivi de rampes plus précis**


Amazone

Les pulvérisateurs peuvent recevoir le DistanceControl Plus qui utilise quatre capteurs ultrasons au lieu de deux en standard, afin d'avoir un suivi de rampe à une distance optimale, même en conditions difficiles, là où deux capteurs peuvent être insuffisants.

Berthoud **Mise en œuvre intégrée pour le porté Hermes**



Remplaçant des Force II, la nouvelle gamme de pulvérisateurs Hermes vient s'intercaler entre les petits Alto et les plus gros Elyte. Ils se démarquent par leur gabarit très compact, offrant un gain de 30 cm sur le porte-à-faux et de 10 cm en hauteur en comparaison à leur prédécesseur. Outre le châssis, cela passe par l'adoption d'une nouvelle rampe à repliage arrière ALSR. Composée de 3 bras acier, celle-ci reprend la suspension à pivot centrale axiale, chère à Berthoud. Cet appareil inaugure la mise en œuvre EcoMatic qui se démarque par l'assemblage des vannes de fonctions directement au corps de la pompe à 3 pistons Gama et par sa commande unique. L'ensemble du bloc vannes en aluminium accolé à la pompe permet de réduire le volume résiduel et d'ajouter des fonctions par la suite. La commande unique simplifie également le pilotage à distance. EcoMatic propose un rinçage séquentiel de série, y compris en version manuelle.

Cuve principale : 800, 1 000, 1 200 l
Cuve de rinçage : 120 l
Régulation : DPM ou DPAE
Débit de pompe : 101 ou 130 l/min
Largeur de rampe : 15, 16, 18 m



Caruelle / Séguip **Un porté compact avec le New Profarm**



Caruelle

Le spécialiste renouvelle son offre en petits pulvérisateurs portés avec le New Profarm. Doté d'une cuve de 800 ou 1 000 l, il propose trois régulations au choix (DPMA, DPA et DPAE) et embarque un bac incorporateur de série. Sa nouvelle rampe à repliage arrière (12 ,15 et 18 m) est équipée d'une suspension à biellette avec boule d'azote.



HORSCH Leeb LT (4000 à 5000 litres)
- **Système BoomControl Pro EXCLUSIF** multi-primé pour un pilotage actif de la rampe totalement innovant, au plus près de la ciblre à vitesse élevée y compris dans les pentes.
- **Bac d'incorporation surdimensionné EXCLUSIF** : préparation rapide et sûre
- **Système CCS EXCLUSIF** : rinçage continu rapide et automatisé du circuit de pulvérisation avec une dilution inférieure à la norme en une seule action.
- **Multi-Select à 25 cm EXCLUSIF** : gestion automatique du choix des buses prenant en compte la vitesse et la modulation de doses intraparcellaires.

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS
HORSCH LEEB

• **DAFP**
TOUCY 03 86 44 00 77 — VENOY 03 86 44 00 19
COULON SERVICE Sementron 03 86 44 24 16 — et son agent *Ets Jerusalem* - Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14

• sarl **MANIERE**
VERREY/SALMAISE 03 80 35 80 66

• **MALECOT POIRIER AGRI**
VARENNES VAUZELLES 03 86 71 62 90 — SAINT LOUP 03 86 26 24 49
SAINT HILAIRE 03 86 76 16 87 — et son agent *Ets Bourgeat* - Varzy 03 86 29 48 43

Evrard **Pont moteur sur les traînés**



L.Vimond

Proposé sur tous les pulvérisateurs traînés Meteor à un tarif de 25 000 euros, le pont moteur à entraînement hydraulique 6x6 est issu d'un partenariat exclusif avec Poclain. Actionné par une pompe hydraulique indépendante et piloté depuis un terminal distinct, il est actif jusqu'à 16 km/h et s'adapte à la vitesse d'avancement. Compatible avec un essieu suiveur, ce système peut développer jusqu'à l'équivalent de 50 ch. Cela permet de réduire les besoins de puissance du tracteur, donc éventuellement la taille de celui-ci. Le 6x6 apporte un surcroît de traction dans les montées à forte pente ou dans les conditions humides, réduisant l'orniérage. Actif aussi bien en marche avant qu'en marche arrière, il agît comme un frein dans les descentes, évitant au pulvé de se mettre en crabe, facilite les marches arrière et assure une meilleure tenue de cap notamment en dévers : la conduite s'en trouve alors plus confortable.
Par ailleurs, Evrard continue d'étoffer son offre, avec une version de 36 m de sa rampe Slim-B3.



Notre sélection AUTOMOTEURS


AGCO 4660
2008, 2600 h., 24 m., 1576 l.,
54 000 € ht


ARTEC F40
2013, 950 h., 36 m., 4000l.
139 500 € ht


MATROT MAESTRIA21,
2011, 1446 h., 36 m., 4000 l.
98 000 € ht


AGCO 4660
2008, 1990 h., 24 m., 1600 l.,
52 000 € ht


ARTEC F40
2013, 1200 h., 36 m., 4000 l.
137 000 € ht


TECNOMA
2013, 930 h., 36 m., 5000 l.,
140 000 € ht

CENTRE OCCASION 45
975, Route de Bellegarde - 45460 Bray en Val
Frédéric 02 38 35 20 90 - occasion@groupe-methivier.com

Hardi **Les portés Mega de 1 200 à 2 200 litres**

Présenté jusqu'ici en capacité de 2 200 l, le pulvé porté Mega se décline en 1 800 l et sera proposé en 1 200 et 1 500 l dans les prochains mois. Sur ces appareils, l'offre en rampes s'étoffe avec une nouvelle gamme Geo-Flex à repliage vertical, comme les rampes VPZ déjà proposées : l'agriculteur a ainsi accès à des largeurs de 18 à 28 m. Par ailleurs, le Mega accède à la circulation BoomPrime, au rinçage de la cuve et de la rampe depuis la cabine, à la régulation Isobus (écrans HC 8600 ou HC9600) et au suivi automatique du terrain.



Hardi

Kellands **Un automoteur compact et léger**

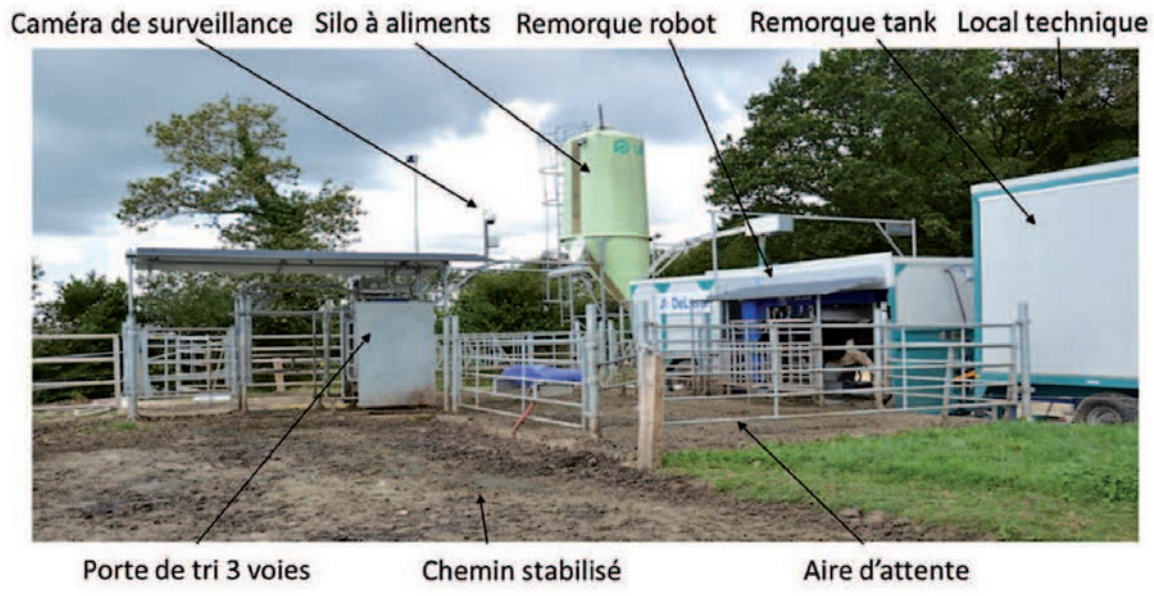

Kellands

L'Agribuggy 280 est le premier automoteur de pulvérisation du constructeur britannique Kellands homologué à 40 km/h sur le sol français. Doté d'une motorisation Cummins de 2,8 l délivrant 148 ch, cet engin compact affiche seulement 2,9 t sur la balance (4,9 t avec l'ensemble de pulvérisation). Pourvu d'une cabine frontale, il propose une répartition des charges équilibrée sur les quatre roues motrices et directrices, cuve vide comme pleine. Sa garde au sol varie de 53 cm en pneus larges de 560 mm à 75 cm en monte de 380 mm. D'origine ZF, la transmission à quatre rapports automatiques combinée à une boîte de transfert à deux gammes est mécanique et propose le blocage de différentiel des deux essieux.
En cabine, un écran tactile couleur de 8,4 pouces pilote la régulation d'origine Teejet, le guidage par GPS, la coupure individuelle des sept tronçons. Continue, la circulation dispose de fermetures pneumatiques des porte-buses à trois sorties. Le remplissage est réalisé à l'aide d'un incorporateur de 30 l à effet Venturi. Signée Pommier, la rampe est en aluminium.
Démontable en moins d'une demi-heure, l'ensemble de pulvérisation peut être remplacé par une autre plateforme pour d'autres applications.
Capacité : 2 700 l
Pompe : 274 l/min, 335 l/min en option
Rampe : 24, 28 et 30 m

Robot et pâturage

Un robot de traite déplaçable

Une ferme expérimentale du Finistère a testé au sein d'un de ses troupeaux de vaches laitières, un robot mobile pour favoriser le pâturage dans un parcellaire morcelé.



De plus en plus d'élevages sont équipés de robot de traite. En parallèle de cette installation, un moindre accès au pâturage est constaté et ce, malgré les intérêts liés à sa conservation (impact sur le coût alimentaire, bien-être, composition du lait, image des produits laitiers, impact environnemental). *«Pour s'affranchir de la contrainte d'accessibilité au pâturage, la ferme expérimentale de Trévarez dans le Finistère a testé un dispositif déplaçable. L'étude a démarré l'été 2014, alors que le troupeau de 60 vaches laitières (6 000 kg de lait) était encore en conversion bio (certification obtenue en 2015). Le robot et le tank à lait, tous deux placés sur remorques, ont été positionnés sur un îlot de 22 hectares destinés au pâturage des laitières d'avril à novembre»*, explique Estelle Cloët, chargée d'études pôle herbivores de la chambre d'agriculture de Bretagne.

Inciter à la mobilité des vaches

Au début de l'expérimentation, les vaches avaient accès à une parcelle par jour. Pour les inciter à aller au robot, deux parcelles ont été mises à leur disposition, une pour le jour et une pour la nuit, avec une conduite en fil avant. Un portillon antiretour sur l'aire d'attente empêchant les vaches de repartir. Une fois traites, un autre les orientait en fonction de l'horaire vers la parcelle de jour ou de nuit. *«Le robot accepte ou non de traire les vaches, en fonction des paramètres de traite enregistrés dans le logiciel, qui impose un certain intervalle entre les traites en fonction des caractéristiques des animaux. Avec ce système, la fréquence de traite s'est élevée à 1,8 traite par vache et par jour pour 18,6 kg de lait quotidien et moins d'1 kilo de concentré par vache et par jour. Il est donc possible de pâturer avec peu de concentrés. Cependant, le temps d'attente pour accéder au robot était important: 5 heures par jour. Au pâturage, les vaches ont tendance à suivre le rythme de la journée contrairement en bâtiment. C'est pourquoi en 2015, nous avons opté pour un fonctionnement à trois paddocks par jour : une parcelle le matin, une l'après-midi et une la nuit avec pour effet un temps d'attente limité à 2 heures par jour»*, observe la chargée d'études.

Ce mode de fonctionnement implique toutefois une contrainte plus forte de par le déplacement de trois fils avant dans la journée. *«Aussi repousse-t-on par anticipation les fils avant de l'après-midi et du soir dès le matin et on fait de même l'après-midi en repoussant à son tour les fils avant du matin. Même si la gestion des blocs est plus contraignante, le temps de travail entre hiver et été en 100 % pâturage est réduit. Le gain de temps est estimé l'été à 1h45 par jour»*.

Une plateforme aménagée

Pour transporter le robot et le tank à lait du bâtiment à l'îlot de pâturage, il est nécessaire de débrancher les tuyaux et les câbles électriques et d'atteler les remorques à deux tracteurs. *«Le transfert des vaches, du robot, du tank à lait et de la porte de tri nécessite 2h30 de travail à partir du bâtiment et jusqu'à la mise en place au pâturage d'un robot opérationnel. Trois personnes doivent être présentes pour les transferts: une à deux pour le déplacement des remorques, une à deux pour celui des vaches, le plus difficile des deux à assurer»*.

Le site d'accueil de ce dispositif a été aménagé. Une dalle béton a été coulée pour le robot et le tank. Une aire d'attente sur caillebotis a été mise en place pour collecter eaux souillées et effluents. Ce sont trois chemins d'accès pour chaque parcelle avec empierrage et sable qui ont été réalisés. Cette mobilité (aménagement et remorques) a eu un coût de 95 000 EUR qui, selon les estimations, pourrait être amorti en moins de dix ans, grâce au gain sur coût alimentaire de 85 EUR/1000 litres entre la ration hivernale et la ration 100 % pâturage. Les gains obtenus grâce à la diminution des boiteries ou à l'amélioration des taux n'ont pas été pris en compte. *«Cette mobilité n'a pas par ailleurs entraîné de surcoût de maintenance sur le robot. Des travaux sont encore à effectuer. Il est encore difficile de donner un avis sur le choix entre deux ou trois parcelles, sur l'influence de la restriction des paramètres de traite sur la circulation des animaux... Les travaux vont se poursuivre en 2017. Toutefois, on peut d'ores et déjà affirmer que pâturer avec un robot permet de valoriser une quantité d'herbe pâturée importante»*, souligne Estelle Cloët.

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
CLÔTURES ÉLECTRIQUES PERMANENTES
LE + GRAND CHOIX DE LA RÉGION
Ronces, grillages, barrières d'herbage 2 à 6 m.
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois - Tel. 03 80 90 66 60

Construction de case à ensilage ou à grain, sur mesure
• Modulable à l'infini • Autostable
• Stock disponible • Livraison possible
Schmit TP
Rue de la Creuse - 21400 VANVEY
Tél : 03 80 81 84 20 - contact@schmit-tp.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Terres de Bourgogne
Retrouvez tous nos dossiers sur www.agribourgogne.fr/dossier

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 08/03/2017	Bourg-en-Bresse 14/03/2017	St Christophe-en B. 08/03/2017	National 08/03 au 14/03/17
Vaches viande (V)	U	-	-	4,08 €	3,90 €
	R	3,55 €	3,55 €	3,72 €	3,52€
	O	-	3,20 €	-	3,13 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,20 €
	O	3,00 €	2,95 €	-	3,04 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,75 €
	P	2,50 €	2,55 €	-	2,50 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,70 €	4,22 €
	R	3,95 €	3,70 €	3,96 €	3,61 €
	O	3,75 €	3,05 €	-	3,05 €
Taureaux VML	URO	-	2,50 €	2,82 €	2,70 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 14/03/2017

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	3,19	-	
200-250 kg	-	-	3,07	
250-300 kg	-	3,00	2,97	
300-350 kg	-	2,89	2,74	
350-400 kg	-	2,79	2,65	
400-450 kg	-	2,66	2,54	
450-500 kg	-	2,53	2,43	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	2,92	2,60	
250-300 kg	-	2,75	2,61	
300-350 kg	-	2,61	2,51	
350-400 kg	-	2,56	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,43	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	2,31	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	2,22	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,05	-	-
5 -10 ans	2,35	1,99	1,80	-
+10 ans	-	1,87	1,71	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,15	-	

Bovins : 1287
Apports corrects : 95% de vendus.

En broutards et laitonnes, les apports sont plus importants que les semaines précédentes, attirant davantage d'acheteurs (pour l'export et pour l'embouche nationale). Ce qui a permis de commercialiser rapidement la quasi totalité des animaux à des cours facilement reconduits.

Cours sans changement pour les taureaux.

En vaches et génisses, la météo plus clémente rassure les emboucheurs, et rend l'activité commerciale plus active. Légère hausse en herbères comme dans le reste de la catégorie.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 13/03/2017

Bovins (366)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
255 à 400 kg	750 - 1100	2,55 - 3,10
405 à 505 kg	1060 - 1280	2,51 - 2,70
Laitonnes		
250 à 305 kg	620 - 780	2,46 - 2,66
310 à 385 kg	780 - 950	2,40 - 2,61
Taureaux		
810 à 1165 kg	-	-
Génisses		
370 à 595 kg (16-24mois)	800 - 1190	2,17 - 2,41
530 à 755 kg (24-36mois)	1030 - 1830	1,94 - 2,42
Vaches		
Vaches légères	700 - 1140	
Vaches entre deux	1150 - 1300	
Vaches lourdes	1360 - 1630	

La demande est toujours présente en broutards, le placement est rapide dans l'ensemble de la catégorie à des tarifs très fermes avec peu d'invendus.
Volumes plus importants en laitonnes et génisses d'export permettant de mobiliser plus d'achateurs. Les cours sont facilement reconduits et seulemnt 3 lots n'ont pas trouvé preneur.

En vaches maigres les sorties n'augmentent pas, entraînant ainsi une progression des tarifs et plus particulièrement sur les sujets herbagés vaccinés FCO.

Bovins gras : 8
Peu de vente carle poids des animaux proposés à la vente ne correspondent pas aux besoins des acheteurs qui prévilégient des carcasses lourdes en génisses de viande

Prochain marché bovin le lundi 20 mars 2017, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 15/03/2017

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,91
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	-	2,70
400 à 450 kg	-	2,58
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,48
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	-	-
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,00
Vaches		
- 5 ans	1,97	1,75
de 5 à 10 ans	1,88	1,70
+ 10 ans	-	1,63

Broutards : Cours reconduits.

Vaches-Génisses : Cours reconduits dans toutes catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 14/03/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,55 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-

Tendance :

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 6/03 au 12/03/17*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,74 €	-
350 kg	-	2,69 €	-
400 kg	-	2,58 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,48 €	-
500 kg	-	2,35 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,49 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,34 €	-

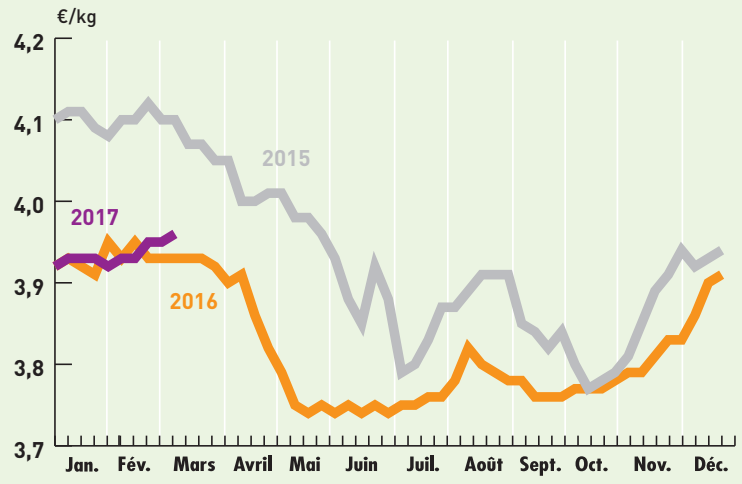
Tendance :
Bonne demande dans les broutards jusqu'à 400 kg.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 06/03/16 au 12/03/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,96 €	3,79 €	-			
Races mixte		-	3,49 €	3,47 €	3,44 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-		-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,29 €	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,02 €	3,90 €	3,81 €	3,46 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,97 €	3,88 €	3,79 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,12 €	4,00 €				
Races mixte				3,26 €	3,21 €	-	
Races lait					2,85 €	2,83 €	2,77 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,58 €	4,30 €	4,06 €	3,78 €			

Tendance : L'offre limitée maintient les cours.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 06/03//17 au 12/03/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,96 €	3,94 €	-	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,51 €	4,13 €	4,00 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,89 €	3,85 €				
Races mixte					3,33 €	3,30 €		
Races lait						-	2,84 €	2,77 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,60 €	4,42 €	4,18 €	-				

Tendances

SEM. 11/2017

Bovins de boucherie

L'arrivée du printemps s'accompagne d'une météo assez douce qui permet une sortie progressive des animaux dans les prairies. Ces sorties auront tendance à réduire les disponibilités dans les prochaines semaines, mais pour le moment elles s'accompagnent de volumes un peu plus étoffés en sortie d'étable. Le niveau de la demande est en accord avec ces disponibilités. A la veille des concours de Pâques, l'offre dans les très bonnes femelles s'amenuise ce qui permet de tenir les prix. Le marché est équilibré dans les allaitantes de choix secondaire, avec une stabilisation des cours. Les industriels ont du mal à répercuter la hausse aux centrales d'achats. Le « cœur de gamme » ne représente qu'une petite partie des volumes achetés par les GMS (très variable en fonction des enseignes). En laitières, les gros opérateurs ont décidé de reconduire leurs prix. En jeunes bovins, la demande est peu soutenue en attendant la demande pour Pâques.

Bovins d'embouche et d'élevage

Le retour du soleil après la pluie est favorable à la mise à l'herbe. L'activité commerciale est assez fluide dans le cheptel d'herbage, mais les tarifs ne progressent pas comme les autres années, car les prix de la viande ne bougent pas.

Broutards

L'activité commerciale est assez régulière dans les mâles de moins de 300/400kg vaccinés à plus de 60 jours avec une demande multiple que ce soit à l'export ou la repousse. Les niveaux de prix tendent en revanche à se stabiliser après la progression de ces dernières semaines. La demande cale dans les broutards lourds, car les engraisseurs italiens observent une stagnation des prix dans la viande. Dans les femelles, la tendance est également à la stabilisation des prix dans les bonnes Limousines ou Charolaises vaccinées. Pas d'amélioration dans les légères

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale demeure fluide malgré des mises en place de fin août. La concurrence entre les intégrateurs et la demande à l'export restent le moteur du commerce avec des tarifs qui demeurent positifs dans l'ensemble des veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards. Cette tendance profite également aux croisés d'entrée de gamme. Les besoins sont mesurés pour des sorties de la mi-août dans les bons veaux, mais la faiblesse de l'offre permet un maintien des prix. Le tri reste marqué dans les femelles. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 13/03/2017*

Agneaux (326)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		-	-
Gras (38-44 kg)	-	2,70 - 2,95	2,47 - 2,50
Gras (44-50 kg)	-	2,49 - 2,76	-
Gras (+50 kg)	-	1,93 - 2,50	1,88 - 2,29
Laitons (-38 kg)	-	3,27 - 3,27	-
Laitons (38-44 kg)	-	3,10 - 3,31	-
Laitons (+44 kg)	-	3,07 - 3,13	-
Brebis (115)	**U *(mini-maxi)***	**R *(mini-maxi)***	**O *(mini-maxi)***
(-60 kg)	1,31 - 1,36	-	-
(+60 kg)	1,21 - 1,47	-	-
Divers			
Béliers (11) :	-	-	
Agneaux maigres : 74 à 100 €	-	2,11 - 2,66	-
Caprins (0) :		-	
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 453
Apports de saison : 94% de vendus

Agneaux : Il reste encore quelques agneaux gris très lourds qui se commercialisent timidement à des cours inchangés. Les agneaux laitons présentés sont de bonne qualité et se négocient plus facilement à des tarifs qui augmentent

Brebis : Bonne présentation. Meilleure demande et cours en hausse en brebis lourdes.

Béliers : Bonne vente.

Prochain marché lundi 27 mars 2017 (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 06/03/2017*

Ovins : 18	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	-	-
Brebis	80 - 90	1,08 -1,13
Béliers	-	-

Peu d'apports, vente globale.

Prochain marché le lundi 20 mars 2017 aux horaires habituels.

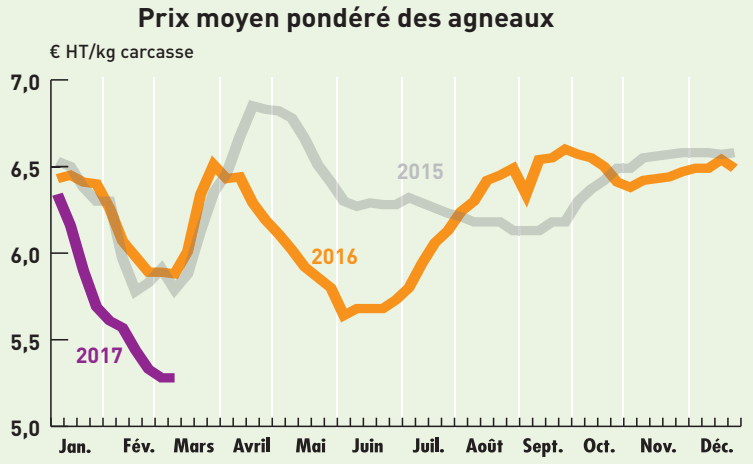
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 06/03/16 au 12/03/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg		**5,79 €**	**5,06 €**
Couvert	16-19 kg	-	**5,65 €**	**4,78 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**4,92 €**	**4,11 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 06/03 au 12/03/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,28 €	**5,92 €**	**2,38 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 06/03/2017 au 12/03/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,85	6,86	-	-	-	-	-
	Var.		0,12	0,08					
	R	6,42	6,33	5,81	-	6,16	6,21	6,10	-
	Var.	0,27	0,08	-0,24		0,14	0,09	=	
	O	-	4,81	-	-	5,10	5,14	-	-
	Var.		-0,04			-0,02	-0,04		
3 (couverts)	U	-	6,72	6,60	5,70	-	6,16	6,06	-
	Var.		0,11	0,08	0,15			0,05	
	R	6,17	6,06	5,69	4,89	5,79	5,68	5,25	4,44
	Var.	0,16	-0,01	-0,13	-0,19	-0,14	-0,05	-0,03	-0,19
	O	4,90	4,82	4,78	4,16	5,06	4,78	4,42	3,79
	Var.	-0,23	-0,16	-0,10	-0,08	=	-0,05	0,10	0,15
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	4,92	4,63	-	-
	Var.					0,05	-0,09		
	O	-	-	-	-	4,11	3,81	-	-
	Var.					-0,07	-0,02		

Zone nord : Hausse de saison en agneaux, pondérée par les prix bas des lacaunes. Peu doffre en brebis. Demande limitée et sous l'influence des prix bas des agneaux standards. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 13 mars) :
«Cours facilement reconduits.»

Porcins

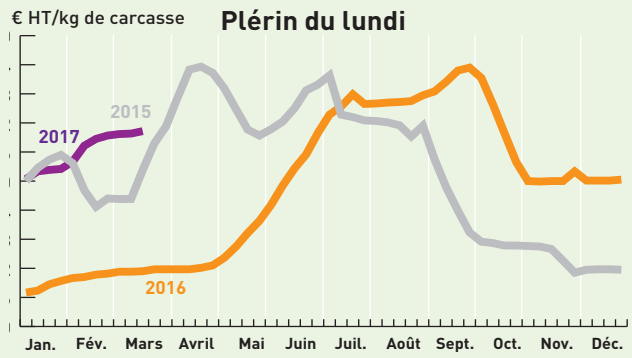
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 801 porcs présentés) — *Cotations du lundi 13 mars 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,403 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 03/03/17 au 09/03//17*

1,62 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

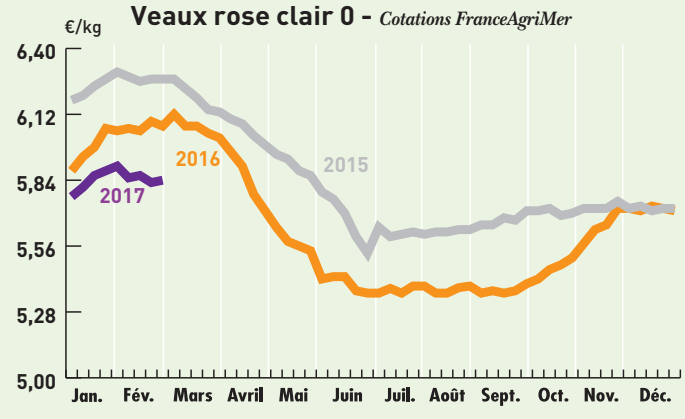
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 06/03/17 au 12/03/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,91 €**	-	-
U	-	**7,57 €**	**6,02 €**	-
O	-	**5,84 €**	**3,98 €**	**4,30 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 13/03/17 au 17/03/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	**79**	**530 - 570 €**	**240 - 320 €**	**240 - 300 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**170 - 260 €**	**120 - 140 €**	**115 - 145 €**	**65 - 90 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**290 - 400 €**	**200 - 260 €**	**195 - 230 €**	**100 - 130 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		**450 - 540 €**	**280 - 350 €**	**230 - 270 €**	**INC**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*		**160 - 260 €**	**140 - 190 €**	**80 - 160 €**	**55 - 90 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 06/03/17 au 12/03/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,10 €**	**2,70 €**	-	-
Bons	**2,90 €**	**2,40 €**	**2,40 €**	

Céréales

Marché du 09 mars 2017

N: Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	mars-juin	165.	N C
	68 kg/hl 12 fourrager	mars-juin	150	T C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl mini	mars-juin	165	N C
	68 kg/hl /12 fourrager	mars-juil.	150	N C
Aube	meunier		inc.	N C
	éthanol		inc.	C
	fourrager 68 kg/hl mini	mars-juin	145	N C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	fourrager 58 kg/hl	mars-juin	122 à 123	N C
	fourrager 55 kg/hl	mars-juin	118 à 119	N C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl	mars-juin	130	T C
	55 kg/hl		inc.	C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl	mars-juin	130	T C
	55 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saone			n.p.	C
Yonne			n.p.	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saone	50 kg/hl		n.p.	C
Aube/Yonne	50 kg/hl		n.p.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mars-juin	171 à 172	N C
Saone et Loire/Côte d'Or		mars-juin	170	T C

Pois	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or	fourrager	mars-avr.	223	V C
Yonne	fourrager	mars-avr.	223	V C
Aube	fourrager	mars-avr.	223	V C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	mars-avr.	178	T

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	5 de juin	172	T
	17% 1ère main	11 de juin	174	T

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	163	T
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	163	T

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Renault 620 RZ 7500 H tracteur John Deere 3100 avec chargeur sur élévateur
✆ 06.35.28.33.16

01 - Rech tracteur 60-70 cv, 4RM, avec ou sans chargeur + treuil avec télécommande
✆ 04.72.25.75.81. hr

26 - Vds MF260 pour pièces, barre coupe McCormick véh tr, coupe bois chêne.
✆ 04 75 46 91 85

38 - Vend tracteur Ford 3055, 2 roues motrices,cabine, 55 chevaux, vidange moteur, boites et transmission et échange des filtres, démarreur et siège neufs, 3000 euros à débattre, transport possible.Téléphone le soir à partir de 17 heures
✆ 06 85 62 81 57

57 - Vends moteurs Deutz 912, 4 - 6 cylindres, 2.000 à 3.000 heures, état exceptionnel.
✆ 03 28 42 71 53
ou 03 61 38 04 28

57 - Vends moteur neuf 3.152 pour Massey-Fer. 42 140 145 152 255 CLARK. A voir tournant.
✆ 03 61 38 04 28 le soir

71 - Vds tract. JD 2140, 8.500 H, pneus neufs AR, glissières épandeur Duchene 6T500, porte AR, tondeuse bovins.
✆ 03 85 74 84 48

89 - VENDS T7, 185 AC, déc. 2015, 500 heures, chargeur Joystick PDF AV, 6 dist. électro, clim. auto, 78 000 euros (réf. 100B)
✆ 03 86 41 54 59

Travail sol

07 - Vds broyeur Tortella 2,25/2,50m bon état jeu de marteaux en + travaillé 1 saison
✆ 04 75 03 30 37
ou 06 40 79 46 23

26 - Recherche butteuse à asperge bon état.
✆ 06 84 17 14 89

26 - Vds semoir Kuhn maxima 7r contrôle de semis téléscopique TBE + épandeur engrais.
✆ 06 88 68 08 02

84 - Cse cessation VDS benne Lambert 14T CU, TBE – herse rotative 3 m Maschio révisée TBE – semoir blé 21 socs 3 m Maschio Gaspardo TBE.
✆ 06 08 35 07 30

Récolte

01 - Vds remorque Masson 2008 plateau rebord 2 cm bon état
✆ 06.07.31.98.65

26 - Vds arracheuse à ail Erme un rang 3000 euros
✆ 04 75 25 24 13

26 - Vds MB Clayson 122 moteur Deutz cp 3m30 TBE, prix 5000 euros.
✆ 06 37 17 95 24

38 - VD MB JD 2266 coupe 6m 820R HM 5830 HB 3838 an 1998. plus d'info.
✆ 06 86 28 59 46

42 - Vds plateau fourrager DMS semi porté essieu balancier 7.80 m de long + deport echelete TB état
✆ 06 18 83 42 48

42 - Vds round baller Hesston 5650 en TB état
✆ 04 77 63 51 09

71 - Vends cse cess. faucheuse Kuhn GMD.702, 7 assiettes, 2,80, TBE, prix 5.000 euros, 4 T.
✆ 06 85 54 80 24

Traitement

21 - VENDS tonne à traiter sur relevage Kruelle 800 - 1 500 litres, prix à débattre (réf. 1107)
✆ 06 07 49 13 48

38 - Vds atomiseur Florida porté 500 l pour noyers BE : 400 euros.
✆ 06 81 88 05 69

39 - Recherche pulvé port 1 000 - 1 200 l, 21 m (minimum 5 tronçons), préfèrerais 7 tronçons. CT ok
✆ 06 38 53 51 92

84 - Vds cellule Tecnoma 450 entraînement hydro. 5 rangs pour porteur Pellenc commande électrique cuve 1750 L réservoir de rinçage à la parcelle 3 campagnes.
✆ 06 07 51 04 22

Arbo-viti

71 - Vends semoir à gazon, céréales, engrais, larg. 90 cm avec dents, canadien et rouleau état neuf, 2.990 euros.
✆ 06 71 60 25 67

Epandage

01 - Vds citerne lisier Seta 4600 l cardan GD angle vanne épand. hydr. rempl. later aspi 4m tbé
✆ 06.73.97.35.01

01 - Vds épandeur Jeantil 13.10 pneus neufs sans porte hyd.
✆ 06.99.38.94.05

Irrigation

26 - Cherche couverture intégrale en polyéthylène en 50 pour 2 à 5 ha.
✆ 06 83 00 65 05

69 - Vend machine à irriguer Volmatic AMI 1000. 500 euros.
✆ 06 98 80 69 92

69 - Vend station d'arrosage complète - 3 pompes - 72 m. de tuyaux acier diam 180 - 420 m. PVC diam 60.
scierie.sambardier@wanadoo.fr

Manutention

39 - Recherche 1 chargeur Mailleux MX 460 ou 480 de préférence sinon MX 40.85 MX 80 MX 100
✆ 06 38 53 51 92

Agri. divers

01 - Vds desileuse Jeantil D1950 benne Rolland 8T épandeur Jeantil 6T tonne à lisier Pichon 5000L cover crop Souchu Pinet 18 disques - pulvérisateur Berthoud 800L 15m cok
✆ 06.35.28.33.16

01 - RECHERCHE presses MD, - round baller Welger et Class, - semoirs maîs Nodet, - cover crop, - charrues, - tracteur MF - Fendt, - mois. batteuses (réf. 110B)
✆ 06 65 62 66 82

01 - Vds cause cess tract. NHT7185 déc 14- 90 ch - faucheuse Fella 3m, 2013 - cornadis veaux
✆ 06.30.31.09.69

07 - A vendre salle de traite Delavale 1x5 lavage automatique-Tank à lait 1800L moteur extérieur de la laiterie lavage automatique-quatre abreuvoirs niveau constant
✆ 06 03 53 69 49

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08.

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Bourgoin, Dominator, - télescopiques (réf .080E)
✆ 07 86 22 52 61

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Renault, Fend. (réf. 110E)
✆ 06 29 81 80 05

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds épandeur à fumier 5 T TBE 2200 euros, essieu diam. 100 : 500 euros, 2 cuves 1000 l gasoil : 200 euros, charrue Huard HBO : 400 euros, ovins pour mise à l'herbe
✆ 04 74 97 23 88
HR 12 h, 14 h et 20 h

38 - Vds 1 semoir maïs 4 rangs avec insecticides Monosem et évacuateur à fumier.
✆ 06 81 62 15 57

38 - A vendre planteuse p. de T. 2 rangs et arracheuse pdt 1 rg cause retraite : 300 euros le lot.
✆ 04 74 94 20 83 HR

38 - 2 remorques agricoles 2 essieux 1 moulin à farine frein hydraulique bon état.
✆ 06 85 59 65 47

38 - Vd presse botte ronde Vicon RV157, TBE, prix à déb.
✆ 06 82 99 64 65

38 - Vds scie à bois p de f : 400 euros - tondeuse débrousailleuse Mac Culloc auto portée prix N 2500 euros vd 1500 euros Recherche petit 4x4 pour chasse et pêche.
✆ 04 76 36 34 87

42 - vds herse emousseuse 6 m très bon état
✆ 06 24 46 10 75

42 - Vds benne Jeantil 10 T charrue 3 socs + andaineur 3 m + herse rotative Kuhn 3 m
✆ 06 87 89 27 69

69 - VENDS colliers pour chevaux, mules, poneys, - scellettes, - harnais, - charrue, - roue pressoir écureuil (réf. 10VB1)
✆ 06 10 43 35 81

69 - VENDS compresseur thermique à piston avec tuyaux + moteur Bernard T 110 + 2 refroidisseurs, le tout bon état (réf. 1006)
✆ 06 10 43 35 81

71 - Vds cse retraite charrue tri-soc réversible, sécurité, boulons, Case Huard - semoir Nodet 3 m - herse plate 4,5 m neuve de 2014, hersé 20 ha, repliage hydraulique, terrage forcer signalisation aux normes européennes - pulvé Tecnoma, cuve 800 L, 15 m repliage manuel, treuil hydraulique - semoir engrais Agram Jet Speed,1.200 L , 12 à 18 m, fermeture hydraulique. Prix à débattre.
✆ 06 70 46 86 03 H.R.

71 - Vends presse haute densité Krone Big Pack 1270, prix 30.000 euros à débattre.
✆ 06 08 73 30 87

84 - Vs tracteur MF130 : 1500 euros, chariot élév. - élect. : 1200 euros - à gaz : 5000 euros, mat. vinif. réception vendange, benne vendange, atomiseur Thomas 800 L.
✆ 06 88 56 09 51

Elevage

21 - VENDS cause cessation bétaillère Godimat 5 bêtes, séparation veaux et tonne 1 000 l. le tout très bon état (réf. 11VB1)
✆ 03 80 90 08 73

69 - Vds pipeline Westfalia complet 4 griffes - Epandeur à fumier Heywang 6 T. 2 hérissons Bonetat.
✆ 04 74 26 32 89

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds camion Renault S150 turbo 1988 état benne ridelles rabattables avec bac vendanges
✆ 06 88 04 31 01

69 - Bétaillère Master 120 cv. alu neuve + pont, révisé garage 16500 HT. Tel M. Gauthier.
✆ 06 07 74 89 24

Quads

VENDS QUAD, état neuf, 15 km, 400 cc 4X4 Suzuki, homologué route, 6 000 euros
Tel 03 80 61 02 14

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds JD 2058, 2RM, 5010 H, moteur 3880B coupe 4m20 + 5 rgs Dominoni révisé bon état 43000 E HT
✆ 06.66.67.15.52

01 - Vds foin et paille bottes rondes tb qual. stockées sous hangar poss. livraison
✆ 06.48.16.24.62

01 - Vds paille blé et orge en bottes carrées 120x240x90 + tracteur MF 6470 de 2005, 6000 H avec bâti Quick
✆ 06.87.57.08.92

01 - Vds foin 2016 stocké sous hangar BR 120x130
✆ 06.80.74.34.83

01 - Vds gros piquets acacia 2m appointés prix 2,30 euros/pièce
✆ 04.74.21.58.22
ou 06.81.74.47.90

07 - Eleveur achète luzerne herbée première coupe ou foin en andains avril 2017 étudie toutes propositions
✆ 06 85 12 73 24

07 - Vends plants de framboisiers variété Malling par paquets de 25 plants.
✆ 04 75 94 44 54 HR

26 - Vds paille triticale balles rondes 120 120 à l'abri. Livraison possible.
✆ 06 88 48 14 29

38 - A vendre foin récolte 2016 à l'abri R 120x120 au
✆ 04 76 05 55 66

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

TRACTEURS	an	Heures	CV
J. Deere 6420 Premium TLS, TBE	2006	4100	110
J. Deere 6105 R + chargeur, état neuf, révisé	2013	1890	105
J. Deere 5820 surbaisse, BE	2003	4900	90
J. Deere 6115 R AP + chargeur, TBE	2012	4200	115
J. Deere 6230 Premium + Rel Av., TBE, révisé	2008	4830	100
J. Deere 6105 R, TBE	2014	1000	105
J. Deere 6105 R + chargeur, TBE	2013	3500	105
M. Ferguson 4335 arceau + chargeur, BE	2005	4150	75
M. Ferguson 5445 + chargeur, TBE	2003	6500	90
M. Ferguson 5435 + chargeur, BE	2010	3950	92
N. Holland TSA 100 Delta, TBE, révisé	2007	3750	100
N. Holland T.6 140 + chargeur, TBE	2013	2400	115
N. Holland L 65 + chargeur, BE	1996	5200	65
N. Holland TSA 115, BE	2006	3300	115
Case IH MXU 125, TBE	2004	4050	125
Case IH MX 110, TBE	2001	6850	110

MATÉRIELS	an	capacités
Presse B.R. DzF - MP 121, ficelle filet, ameneur rotatif, rév.	2005	15300 bts
Presse B.R. JD - 592 Hyflow, ficelle filet	2009	10000 bts
Herse rotative KUHN - HR 3004, packer+portacourt, BE, rév.	2010	3 m
Semoir SULKY - Master 25.300, 25 rgs à disq., BE, rév.	1999	3 m
Faucheuse KVERNELAND - 2532, BE, révisée	2009	3,20 m
Faucheuse KUHN - GMD 902, BE, révisée	2005	3,60 m
Faucheuse KUHN - GMD 700 GII HD, BE	2001	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 2810 FF, TBE, révisée	2010	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 800 GII, BE	2006	3,20 m
Andaineur KUHN - GA 4101 GM, TBE, révisé	1998	4,10 m
Faneuse KRONE - KWT,11/22/10, TBE, révisée	2012	11 m
Épand. fum. DEGUILLAUME - ACD 180, BE, révisé	2009	15 T
Épareuse KUHN - HE 5051 P, rotor 1,20 m, BE	2011	5 m
Épareuse SMA - PUMA 2150, rotor 1,20m, BE	2003	5 m
Broyeur LAGARDE - SR 240, BE	2004	2,40 m
Broyeur VICON-LAGARDE - GMD 280, révers. AV/AR, TBE	2008	2,80 m
Bineuse maïs MONOSEM - SC 130, fertiliseur AV/AR, TBE, rév.	2011	6 rgs

Défi-Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

Remorques Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert
32 T PTC Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
Année 2016 - Démo
23 500 € Franco base
Présent au SIMA Stand 7 D 021
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com 02 43 00 75 31

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
boutique.reussir.fr

Elan
✆ 01 49 84 94 28

LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.


111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
239417		111,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG3F - Photos non contractuelles

38 - Vds foin et paille bottes carrées 70x120x240, livraison possible.
✆ 06 07 33 77 17

42 - Vds bottes maïs ensilage plante entière 65 € / tonne
✆ 06 12 51 35 15

42 - Vds enrubannages blé immature + trèfles bio analysé Loire - 110 €/T
✆ 06 22 85 65 97

69 - Vds carottes oignons betteraves rouges en palox de 400 kg. - P de T. Monalisa sacs 25 kg en palette de 20 sacs.
✆ 06 60 18 89 25

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91

84 - Vends foin en petits ballots : 3 euros/botte.
✆ 06 81 73 86 35

Fourrage

21 - VENDS foin 2016, bottes rondes 120 x 160, livraison possible (réf. 1004)
✆ 06 87 18 37 72

VEND PAILLE de qualité livrée, stockage sous hangar, blé, orge disponibles.
ETA DESAILLOUD Christelle
06 84 73 15 83

21 - VENDS foin, récolte 2016 en BR 140 x 140, bonne qualité, stocké sous abri, 80 euros la tonne (réf. 1101)
✆ 06 60 71 80 79

38 - Vends paille en bottes moyenne densité 15 kg.
✆ 04 74 58 87 74 HR

38 - Vend paille en rouleaux de 150 bonne qualité, région La Côte St André prix suivant quantité.
✆ 06 74 80 35 71

43 - Vds FOIN bonne qualité, à l'abri, bottes 120x130.
✆ 04 71 08 00 06

58 - VENDS paille blé BC 120 x 90, départ en livrée (réf. 1005)
✆ 03 86 26 21 17 - 06 75 08 92 19

71 - Vends foin et paille, bottes rectangulaires, stockées à l'abri, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

Pépinière

01 - Vds surplus plants peupliers 2 à 3 euros/pièce suivant calibre variété 214
✆ 06.82.07.33.68

38 - Prodcuteur fruits + pép. vds plants pommier poirier de variété d'avant, expé. gratuit à + 10 scions.
✆ 06 42 90 75 43

Bât. Pro.

89 - A louer à Courgis bâtiment professionnel 216 m2, libre début 2017, 750 euros HT/mensuel, activité viticole/artisanale (réf. 1108)
✆ 06 71 71 05 87

Propriété

21 - RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 1106)
TERRES DE BOURGOGNE

71 - VENDS ou LOUE ferme d'élevage, très bien située, 50 ha, vaste bâtiment d'élevage moderne + habitation (réf. 0904)
✆ 06 99 83 45 97

Foncier

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Terrain

38 - Agri cherche terrains en fermage ou vente cultivable, étudie ttes propositions en Drôme ou Sud Grésivaudan.
✆ 06 89 44 75 22

Divers

07 - Vds piquets de clôture en châtaignier faits main 1,80m 1,50 euros - 1,60m 1,50 euros
✆ 06 05 69 89 39

55 - Vends pulvé hydro-pulvé 2011 28 m coupure Gps toutes options superbe, combiné Perrein 4 m, 4 roues étroites 2 13 6r28 - 2 270 95r46, cover crop 36 disques APXTL Quivogne.
✆ 06 20 70 13 52

67 - Vends pulvé porté Tecnoma 800 l, 12 m, rampe manu., 3 tronçons, contrôle ok 03.2018, 2.500 € HT.
✆ 06 83 43 49 54

68 - Vds cause retraite charrue Kverneland ES 100 non stop hydrau. varilarge 4 corps roue arrière rasette maïs état neuf + herse rotative prosol Promodis, boitier 180 rouleau bacaire avec relevage état neuf.
✆ 03 89 07 86 98

69 - Vend mur antibruit bois long 66 m. haut 3,5 m. soit 22 éléments de 3 m.
scierie.sambardier@wanadoo.fr

69 - Vds 4 pneus 185/75 R14 - TBE.
✆ 04 78 48 51 54 HR

69 - Viticulteur cède vignes cause retraite Beaujolais - Beaujolais Villages. Vends chaudière MPC tour de refroidissement, matériel de cave et de culture.
✆ 06 80 43 07 11

70 - Recherche Presse BR 120x120 Claas, Krone, Welger, Deutz, Carraro. Presse MD Claas, Markant 50-55-65, JD 332-336-342-359, IH 435D-445D. Andaineur 1 toupie Kuhn, Claas, Krone. Semoir à maïs 4 rgs PNU-NG-NG+ Bte plastique ferti + micro. Charrue Kverneland sécurité à lame.
✆ 06 83 59 05 70

Offre

Emploi

01 - Recherche salarié agricole travaux publics temps plein région Meximieux
✆ 06.08.21.32.43. ou 06.08.21.30.85

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

GE Agri Ressources 21

SALARIÉ
AGENT D'ELEVAGE BOVIN (H/F)

Contrat de travail:	CDI 14 H/semaine
Secteur d'activité:	Polyculture élevage (bovin)
Statut de l'entreprise:	Groupement d'employeurs départemental **Agri Ressources 21**
Date prévue d'embauche:	immédiatement
Salaire:	9,76 € selon compétences
Lieu de travail:	Canton de Précy sous Thil
Date de l'offre:	10/03/2017
Formation:	CAPA / BEPA
Expérience:	expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

DESCRIPTIF DU POSTE

Le groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recrute **un agent d'élevage bovin** pour une mise à disposition chez un exploitant en Elevage Bovin.
Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes de l'exploitant, **le soin aux animaux (alimentation, surveillance, paillage, vêlage)**.
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en agriculture.

Pour postuler, merci d'adresser votre candidature à:
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

GE Agri Ressources 21

SALARIÉ
AGENT D'ÉLEVAGE LAITIER

Contrat de travail:	CDI temps partiel (12h/semaine)
Statut de l'entreprise:	Groupement d'employeurs départemental **Agri Ressources 21**
Date prévue d'embauche:	immédiate
Salaire:	9,76 €
Lieu de travail:	21 - Til Châtel
Formation:	CAPA / BEPA
Expérience:	expérience de la traite

DESCRIPTIF DU POSTE

Le groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche un salarié 3 jours pars semaine,
4 heures par jour (2 h. matin et 2h. soir) pour réaliser la traite.
Exploitation en polyculture élevage bovin lait.

Pour postuler, merci d'adresser votre candidature à:
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

GE Agri Ressources 21

SALARIÉ
OUVRIER AGRICOLE GRANDES CULTURES (H/F)

Contrat de travail:	CDD saisonnier 2 mois à temps plein
Date prévue d'embauche:	25 juin 2017
Salaire:	10,05 €/heure
Lieu de travail:	Secteur de Nuits Saint Georges
Formation:	BEPA souhaité
Expérience:	expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

DESCRIPTIF DU POSTE

Le groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recrute un salarié agricole (H/F) pour un contrat saisonnier de 2 mois en grandes cultures sur le canton de Nuits St Georges.
Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes de l'exploitant, **d'effectuer les travaux des champs** (récoltes, labour, semis), livraisons et d'entretien des cultures. Vous justifiez d'une réelle **expérience professionnelle en conduite de matériel agricole** et maîtrisez les techniques culturales.
Pas d'hébergement possible.

Pour postuler, merci d'adresser votre candidature à:
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com



18 - UNISYLVA, coopérative forestière, dans le cadre de son développement, recherche : - un chauffeur de porteur forestier expérimenté pour la Nièvre et l'Yonne. Connaissance des produits bois en feuillus et résineux. Bonnes connaissances en mécanique, suivi et entretiens des matériels. Conditions : A pourvoir dès juin 2017. CDI, salaire selon expérience. Voiture de service.
Envoyer CV + photo + lettre motivation + prétentions à : christophe.bernard@unisylva.com (Réf. 58-02-2017)

18 - un aide technique forestier (H/F). Poste basé dans la Nièvre (58) : Réalisation de travaux sylvicoles : dégagements, tailles, plantations, abattages - Surveillance des travaux sylvicoles réalisés par les sous-traitants - Appui au suivi de gestion des propriétés : marquage d'éclaircies, martelages, inventaires... - Appui à la préparation des ventes groupées (classement et présentation des lots, cubages) - Surveillance et réceptions des chantiers d'exploitation de bois de chauffage - Surveillance des massifs. Relations avec les associations de chasse. Profil : BEPA ou Bac Pro ou Bac Tech ou BTS forestier. Tempérament volontaire, autonomie, bonne aptitude relationnelle, discrétion. Vous maîtrisez les engins mécaniques forestiers (tronçonneuse, débroussailleuse ...). Conditions : CDI. Activité en NIEVRE et sud YONNE. Voiture de service. Salaire 20.000 à 23.000 euros selon profil + prime. Date limite de candidature au 10/04/2017.
Envoyer CV + photo + lettre motivation + prétentions à : christophe.bernard@unisylva.com (Réf. 58-03-2017)

39 - Expl. ag. lait AOC Comté recherche ouvrier (ère) CDI tps plein ou partiel au choix. Région premier plateau Jura
✆ 06 21 65 15 02

39 - Recherche berger pour bovins mai à oct. temps plein. Voiture fournie ht Jura
✆ 06 08 26 30 63 ou 03 84 51 22 73

69 - Urgent recherche chauffeur tracteur et matériel agricole CDD ou CDI.
✆ 06 80 14 29 81

69 - Domaine viticole nord beaujolais recherche salarié expérimenté à temps complet.
✆ 04 74 04 22 02

71 - Recherche 2 monteurs de pneus agricoles pour montage des pneus en ferme avec camion atelier, travail seul et en équipe, déplacements à la demie ou la journée. Permis B obligatoire, permis C serait un plus. 40 heures hebdo, 2.100 euros brut + primes. Envoyer C.V. à Relais Pneus, 79 rue des bordes, 71500 Louhans.
✆ 03 85 75 77

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds taureaux de 15 à 30 mois, type mixte, inscrits, indemnes IBR, livraison possible
✆ 06.77.19.11.44

01 - Elevage HBLimousin vd taureau adulte RJ Lanaud IBR A TGS TB origines produits visibles
✆ 06.26.40.27.61

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VENDS reproducteurs LIMOUSINS 15 à 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (020E)
✆ 06 28 02 04 05

JOURNÉES COMMERCIALES
LES 17 & 18 MARS
EXPOSITION À LA VENTE
- 1 taureau 2 ans
- 12 veaux de l'année dont 1 VF
HBC - TGS - FCO OK
ELEVAGE MARTIN
58340 Montigny sur Canne
03 86 50 05 60 ou 06 83 85 43 95

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vend taureaux HBC, 2 ans et 13 mois, visite de l'élevage toute l'année.
✆ 06 10 91 41 94.

18 - Vds taureaux HBC, issus IA, fils de Castor, Camuel, origine VF, née en 12/2015. GAEC de Lepaud, 18600 Augy sur Aubois.
✆ 06 68 68 24 94.

21 - VENDS grand choix de reproducteurs 1 et 2 ans, HBC, TGS. GAEC Ferroux - 21430 Savilly (réf. 070B)
✆ 06 84 86 22 72

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard VEND 1 taureau 18 mois + veaux de l'année, IBR A, GS (réf. 0604)
✆ 06 87 43 40 33

21 - Elevage HB Limousin VEND taureaux 18 mois, - génisses 12 mois, - vaches pleines (réf. 060B)
✆ 06 30 82 41 63

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène VENDS 1 taureau adulte 5 ans, 10 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.050B)
✆ 03 80 97 23 28 06 07 75 59 74

21 - Elevage HBC Vends 6 taureaux 15 – 16 mois dont 2 à génisses, père VIGNY, AZELIER , VITTOZ, HORVAN , ROBUSTIN, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 080I)
✆ 06 15 28 77 63

21 - Elevage CHAROLAIS HBC Vend bons taureaux 2 ans, vêlâge facile. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0301)
✆ 06 98 38 19 62

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends veau HBC 18 mois (père Voltère) veaux d'1 an reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ 06 21 88 22 77

21 - VENDS gros et bons veaux reproducteurs CHAROLAIS 14 à 17 mois, IBR A - GAEC Guenot - Liernais (réf. 1003)
✆ 06 33 65 67 36

21 - El. HBC VENDS taureaux adultes et veaux reproducteurs 16 mois CHAROLAIS, IND IBR, TGS. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 100A)
✆ 06 76 65 35 98 (Laurent) 06 37 23 32 07 (Baptiste)

21 - VENDS 1 taureau 6 ans CHAROLAIS HBC, très bon index, cause consanguinité. GAEC des Pralets (réf. 1102)
✆ 06 60 71 80 79

21 - VENDS génisses Simmental 6 mois issues IA, élevage CL UPRA (21), prix mini. 450 euros (réf. 110C)
✆ 06 07 34 79 79

38 - Vds veaux gras Montbeliard engraissés au lait de vache.
✆ 06 89 26 53 41 04 76 95 72 59

SAS Ferme du ROMPOUÉ
Famille Deboux, 58110 CHOUGNY
VOUS INVITE à leurs **PORTES OUVERTES**
SAMEDI 18 MARS
au lieu-dit de Niault - 58110 CHOUGNY
VENTE de veaux reproducteurs de 14-15 mois ainsi que veaux à aptitudes vêlages faciles
Contact:
Hervé **06 26 01 58 72** • Olivier **06 26 01 58 71** • Jérôme **06 09 97 30 97**

PORTES OUVERTES de printemps
de 2 élevages HBC sur site de Beaumont
LES 18 ET 19 MARS
Élevage charolais GAEC DE BEAUMONT - 58230 Alligny-en-Morvan
Élevage charolais GUENOT NICOLAS - 21230 Allerey
A VENDRE
• Taureaux 2 ans • Veaux 16 mois
VEAUX à partir de 1 800 €
03 86 76 12 83 - 06 70 34 71 84
Site : pagesperso.orange.fr/earldebeaumont

38 - Vds reproducteurs Limousins 18 mois et 3 ans HBL ou non, avec ou sans cornes élevage Michel.
✆ 06 12 40 05 97

38 - Vds reproducteurs Charolais 16 mois HBL origine IA vêlage facile.
✆ 06 16 85 50 52

39 - Vds 8 belles vaches suitées aubrac salers charolaise ind. IBR possibilité livraison
✆ 06 26 20 05 40

39 - Vends vaches charolaises avec leur veau, bonne origine, garantie sanitaire. Jonnier Nicole.
✆ 03 84 81 23 59

42 - Vds cse cess. laitonnes Salers 18/20 m- 3 de 2 ans - prêtes à saillir - indem IBR BVD -ttes gar. san.
✆ 06 87 77 09 88

42 - Vds cse retraite taureau Limousin 4 ans calme inscrit HBL ind. IBR - Cuzieu
✆ 06 81 31 07 42

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans et 15 mois - HBC - tbo - livr. assur. - Cuisset St Gemain Lespi.
✆ 06 30 92 60 12

42 - Vds taureau Charolais 17 mois Gaec Elevage Plasse à Regny
✆ 06 13 23 71 03

42 - Elev. Holstein vente permanente de jeunes vaches au lait tte garanties sanitaires et zootechniques Upra CL -
✆ 06 77 99 23 77

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et adulte HBC et non, vacc. FCO. Guinot - Sermages (réf. 5104)
✆ 06 50 19 42 35

58 - Eleveur limousin VEND veaux reproducteurs de l'année HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ 03 45 82 90 10
06 10 09 65 69

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR A, TGS. + veaux à remettre. Philippe Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 0902)
✆ 06 60 28 76 91
03 86 37 03 57

58 - Elevage charolais HBC Vend taureau 6 ans, vêlage facile, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs. GAEC Marion - Luzy (réf. 09VB1)
✆ 06 24 42 29 42
06 07 51 04 99

58 - VENDS 10 reproducteurs CHAROLAIS 12 - 15 mois HBC dont plusieurs conseillés sur génisses. IBR A. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 090B)
✆ 06 84 04 06 89

58 - Elevage limousin vend laitonnes 10-12 mois, IBR A. Me contacter au
✆ 06 17 18 44 26

58 - Elevage HBC, origine 100% inséminsation VEND femelles reproduction toutes catégories, - reproducteurs mâles 16 - 18 mois. BOUCHE François (inséminateur) - Cercy la Tour (réf. 110A)
✆ 06 16 07 54 55

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS 1 an et 2 ans, bon conformation et laitonnes LIMOUSINNES, IBR A (réf. 1103)
✆ 06 86 50 09 09

58 - VENDS génisses repro. 2 ans, HBC, IND IBR. GAEC PELLE G. et J. (réf. 1104)
✆ 06 47 59 78 09
06 37 56 84 66

58 - VENDS veaux reproducteurs, - taureau 3 ans, HBC, IBR A, TB qualité et origines. Martinet Damien - Ternant (réf. 1105)
✆ 06 50 30 32 26

58 - VENDS taureaux 2 ans, - gros veaux reproducteurs, TGS, IBR A, HBC, prix raisonnables (réf. 1109)
✆ 03 86 22 43 36
06 82 51 97 32

69 - Aux éleveurs du Rhône, recherche vaches race 66 pour abattoir de St Romain de Popey. Renseignements au :
✆ 06 85 66 65 35

69 - Vend taureau 18 mois charolais inscrit. Génisses de 2 ans et 1 an toutes garanties sanitaires. Livraison possible.
✆ 06 85 73 49 86

69 - Vends cause cessation VL et génisses Holstein pleines et à inséminer.
✆ 07 82 20 33 40

69 - EARL JAMA Laby vds reproducteurs limousins 15 à 18 mois. TGS, livraison possible.
✆ 06 08 10 22 44

69 - Vend 1 génisse 46 et 1 génisse 12.
✆ 07 71 27 47 78

71 - Elevage HBC vend taureaux charolais 30 mois et 18 mois, hivernés au pré, TGS.
✆ 06 48 20 82 79

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ 06 07 69 80 55
06 07 31 03 42

71 - Vds T.B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Vds génisses à saillir ou pleines de Celcius (Ifnais 127) terme octobre, y compris qq filles d'Horace. Gr choix de tx de 15 à 24 mois, père Eldorado (Mateuil) Horace, Poker, Vladimir, Bobino, Far Ouest, Meillard, TGS, IBR A. Devillard Jacques et Caroline, Champlecy.
✆ 06 18 54 64 88

71 - VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs HBC hivernés au pré, TGS, qualité maternelle (vêlage facile). GAEC STAR 2000 - Issy l'Evêque (réf. 0905)
✆ 06 14 24 87 52 - 06 22 92 16 72 - 06 20 26 87 45

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS, livraison possible. Ducert Claude Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

71 - Vds taureau de 3 ans HBC à génisses né au Gaec Deboux. IBR A. TGS. F. Magnien à Sainte-Radegonde (réf. 1001)
✆ 06 84 50 31 42

71 - Vends veaux repro. charolais 13 mois, IBR A. Gaec Clément, 71800 Ouroux-sous-Bois-ste-Marie.
✆ 06 87 11 29 47

71 - VENDS taureaux HBC, viande et gabarit, hiverné au pré. GAEC Goulliard (réf. 110D)
✆ 06 74 09 49 89
03 85 79 40 98

71 - Vds 25 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaec-bonnot.free.fr
✆ 06 81 89 18 52

71 - Elevage Aubrac vend taureaux 18 mois, TGS, indem. IBR, calmes, habitués à l'attache. 71190 Uchon.
✆ 06 20 39 48 98

71 - Vends repro. 14 mois, HBC, indemnes IBR, TGS. Gaec Gauthey, La Comelle.
✆ 06 22 32 71 91

71 - Elev. charol. HBC vd pour repro. taureaux 30 mois et 18 mois, hiver au pré (fils de Caporal, prix de synthèse 2014 de Bourgogne) excel. origine. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ 03 85 54 41 10

89 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et veaux de 15 mois, origine IA, vêlâge facile. EARL Montenat (réf. 0706)
✆ 06 13 13 39 48

Caprin

26 - VTE BOUCS IA ET CHEVRETTES 2017 : Troupeau indemne de CAEV contrôle laitier et Capgènes.
✆ 06 37 08 28 15

Porcin

01 - Vds porcs charcutiers consommation familiale et truie de réforme élévage traditionnel
✆ 04.74.37.56.71

Chien

39 - Vds chiots beauceron LOF parents travail beauté vacc. pucés 250268500181648 siret 32423852600010
✆ 03 84 44 66 50
ou 06 84 19 16 24

63 - A RESER. 4 chiots type Beauceron nés le 22.01.17, dispo fin mars, pucés, vacc. vermifugés. N° mère 250 268500605442. SIREN 818 153 629.
✆ 04 73 71 52 44
ou 06 21 31 40 65

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DIVERS

AMBULANCES SAINT BERNARD ASSISTANCE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social :
7 rue du Professeur Georges Chabot
21600 Longvic
491 599 460 RCS Dijon**

Par décision du 14/02/2017, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler les mandants de la société Exco Socodec, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Olivier Perroud, commissaire aux comptes suppléant, et de ne pas les remplacer. Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL211118854

LA PARISIENNE

**ADP Société à responsabilité limitée
au capital de 11 174,51 euros
Siège social : 7 rue Georges Chabot
21600 Longvic
327 436 986 RCS Dijon**

Par décision du 14/02/2017, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler les mandants de la société Exco Socodec, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Olivier Perroud, commissaire aux comptes suppléant, et de ne pas les remplacer. Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL211118855

NOMINATION

FILAB

**SAS au capital de 135.000 euros
Siège
13 Rue Pauline Kergomard
Parc Mazen Sully
(21000) Dijon
491 631 891 RCS Dijon**

Aux termes des décisions de l'associé unique du 28 février 2017, la société K2H DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 2.000.700 € dont le siège est à Ahuy (21121) 4 Place de l'Abbé Debrie, 827 535 907 RCS Dijon, a été nommée Président en remplacement de Monsieur Cyril HUG, démissionnaire.

AL211118848

ETABLISSEMENTS PERRIN

**SA au capital de 300.400 €uros
Siège social : Til Chatel (21120)
Rue de la Forge
015 752 595 RCS Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2016 :

• Monsieur Didier ROUX domicilié à Saint Julien de Civry (71800) – Le Bourg, Commissaire aux Comptes suppléant, a accédé de plein droit aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Jean-Louis DURAND, Commissaire aux Comptes titulaire démissionnaire;

• Le Cabinet RENART GUION ET ASSOCIES – R.G.A. dont le siège est à Fontaine Les Dijon (21121) – 1 Rue du Dauphiné Le Stratège, a été nommée Commissaire aux Comptes Suppléant.

AL211118858

TRANSFERT DE SIÈGE

SELARL PHARMACIE BRETILLON

**SELARL au capital de 30 000 €
3 Grande Rue du Haut
21410 Fleurey sur Ouche.
813 669 793 RCS Dijon**

Décisions de l'associée unique du 02/03/2017 : Transfert du siège social, à compter du 02/03/2017. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : 3 Grande Rue du Haut, Fleurey sur Ouche (21410), Nouvelle mention : Rue de la Velle - 21410 Fleurey sur Ouche. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL211118790

S.C.I. B.A.X.E.L.

**Société civile immobilière
au capital de 206 568,42 euros
Siège Social : 15 ter boulevard Voltaire
21000 Dijon
412 861 601 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 8 mars 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

- décidé de transférer le siège social du 15 ter boulevard Voltaire - 21000 Dijon au 21 rue Georges Diebold - 21000 Dijon à compter du 8 mars 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

- a pris acte du décès de Denise MEYER, cogérante, intervenu le 18 janvier 2015 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement, les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis la Gérance.

AL211118844

H.V.S.

**Société par actions simplifiée
au capital de 9 120 000 euros
Siège social : 101 Avenue Roland Carraz
21300 Chenôve
802 997 668 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2017, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société par actions simplifiée H.V.S. a décidé de transférer le siège social du Les Cernix, 73270 Beaufort-Sur- Doron au 101 Avenue Roland Carraz – 21300 Chenôve à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 802997668 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Président :

Monsieur Yves REMY demeurant 101 Avenue Roland Carraz – 21300 Chenôve demeurera Président de la Société.

Pour avis

Le Président

AL211118870

MODIFICATION DE CAPITAL

LEGAP

**SARL au capital de 9.000 €
Siège social : Montigny sur Aube (21520)
23 Rue de Potelle
524 619 178 RCS Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er MARS 2017, le capital a été augmenté de 108.000 € par incorporation de réserves pour être porté de 9.000 € à 117.000 €. Les articles 6 (Formation du Capital) et 7 (Capital) des Statuts ont été modifiés en conséquence.

La Gérance.

AL211118859

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**département de la Côte-d'Or
Commune
d'AUBIGNY-EN-PLAINE
avec extension partielle
sur les communes
de Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet d'aménagement foncier agricole et forestier

Une enquête publique sur le projet d'aménagement foncier agricole et forestier de la commune d'Aubigny-en-Plaine se déroulera du 15 mars au 18 avril 2017 (soit 35 jours) à la salle des fêtes d'Aubigny-en-Plaine. Ce projet d'aménagement foncier concerne la commune d'Aubigny-en-Plaine et par extension le territoire d'une partie de celles de Brazey-en-Plaine et Magny-les-Aubigny.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations pendant la durée de l'enquête sur un registre ouvert à cet effet à la salle des fêtes d'Aubigny-en-Plaine (18 rue Principale) les lundis et jeudis de 17h à 19h ou pendant les permanences du commissaire enquêteur. Ces observations seront tenues à la disposition du public. Le dossier sera également accessible depuis un poste informatique à la salle des fêtes d'Aubigny-en-Plaine ainsi que sur le site internet du Conseil Départemental (www.cotedor.fr) depuis lequel un registre dématérialisé sera disponible pendant la durée de l'enquête. Les observations pourront également être adressées par voie postale au commissaire enquêteur en mairie d'Aubigny-en-Plaine (« Enquête aménagement foncier » 26 rue Principale - 21170 Aubigny-en-Plaine).

Le dossier d'enquête comprend :

1. la proposition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) qui comporte la délimitation du périmètre de l'opération, les prescriptions que devront respecter le futur plan parcellaire et les travaux connexes et une liste des travaux susceptibles d'être interdits ou soumis à autorisation ;

2. un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé ;

3. l'étude d'aménagement et l'avis de la CCAF sur les recommandations contenues dans cette étude ;

4. les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Départemental par la Préfète.

Le commissaire enquêteur chargé de conduire l'enquête publique est M. Michel GENEVES. Ce dernier se tiendra à la disposition du public lors de permanences en salle des fêtes d'Aubigny-en-Plaine aux dates suivantes : le mercredi 15 mars (de 9h00 à 12h00), le mercredi 22 mars (de 15h00 à 18h00),

le samedi 8 avril (de 9h00 à 12h00) et le mardi 18 avril 2017 (de 14h00 à 17h00).

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport et des conclusions, qui seront tenus à la disposition du public en mairie d'Aubigny-en-Plaine, à la Préfecture de la Côte-d'Or et sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Les personnes intéressées par ces documents pourront en obtenir communication auprès du Président du Conseil Départemental, dans les conditions prévues par la loi 78-753 du 17 juillet 1978.

La CCAF se réunira pour examiner les observations formulées après la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. Au vu de ceux-ci et après avoir recueilli l'avis de la CCAF, puis celui des communes concernées, le Président du Conseil Départemental décidera s'il ordonne l'opération d'aménagement et, le cas échéant, en fixera le périmètre.

Des renseignements peuvent être pris auprès du commissaire enquêteur ou du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Aménagement rural), responsable du projet.

Le présent avis est notifié à tous les propriétaires de terrains situés à l'intérieur du périmètre proposé. Il sera également consultable sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (www.cotedor.fr).

Les propriétaires doivent signaler au Conseil Départemental, dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les éventuelles contestations judiciaires en cours.

Dijon, le 17/02/2017

Le Président

AL211118362

RECTIFICATIF

SAS CAPIBE

Rectificatif à l'avis de constitution paru le 3 mars 2017, numéro 1414, édition 21. Le siège social est Rue des Creuzots – 21000 Dijon et non pas Chemin des Creuzots.

AL211118851

MODIFICATION DE STATUTS

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN DU DOMAINE PIERRE AMIOT ET FILS

**Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun
au capital de 106 775,29 euros
Siège social : 21220 Morey St Denis
319 346 599 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 2 Août 1999, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger la durée de la Société de QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années à compter du 7 Août 2000, soit jusqu'au 6 Août 2099 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Gérance

AL211118799

CHRISTOPHE BOUZON MOTORSPORTS

**SARL au capital de 5.000 €
Siège
18 ch. du Bocon ZI la Plaisse
73370 Le Bourget du Lac
790392674 RCS de Chambéry**

Suivant PV du 31/01/17, l'associé unique a décidé, à compter de ce même jour :

- De transférer le siège social du 18 chemin du Bocon ZI de la Plaisse 73370 Le Bourget du Lac à ZA de la Cote Renard -Villefranche Saint Phal 89120 Charny Orée de Puisaye.

- De modifier l'objet social en ajoutant l'activité « Fabrication de mobilier design «. Articles 2 et 4 des Statuts modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance

AL211118850

BIJOUTERIE DELAYE-JOYEROT

**SAS au capital de 228.673,53 €
Siège social : 31 Rue Général Leclerc,
71100 Chalon sur Saone
401.322.797 RCS Chalon sur Saone**

L'Assemblée générale extraordinaire du 07/03/2017 a décidé, à compter du même jour :

- d'adopter comme nouvel objet social : l'achat et la vente par tous moyens (vente directe, vente en déballage, expositions, vente en ligne, vente sur catalogue, importation et exportation …) de tous articles de bijouterie, joaillerie, horlogerie, argenterie, orfèvrerie, objets d'arts, ouvrages en métaux précieux et de tous articles cadeaux, articles relatifs au service et à la décoration de la table et l'habitation, ainsi que la sous-traitance en matière de fabrication, transformation et réparation desdits articles, toutes prestations de services en matière de conseil concernant les activités ci-dessus,

- de transférer le siège social au 6 Place de La Libération, 21000 Dijon.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Objet :

Ancienne : Le commerce en gros, demi-gros et détail d'articles de bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, objets d'arts, articles pour cadeaux, articles relatifs au service et à la décoration de la table et l'habitation. **Nouvelle :** l'achat et la vente par tous moyens (vente directe, vente en déballage, expositions, vente en ligne, vente sur catalogue, importation et exportation …) de tous articles de bijouterie, joaillerie, horlogerie, argenterie, orfèvrerie, objets d'arts, ouvrages en métaux précieux et de tous articles cadeaux, articles relatifs au service et à la décoration de la table et l'habitation, ainsi que la sous-traitance en matière de fabrication, transformation et réparation desdits articles, toutes prestations de services en matière de conseil concernant les activités ci-dessus.

Siège social :

Ancienne : 31 Rue Général Leclerc, 71100 Chalon sur Saone.

Nouvelle : 6 Place de La Libération, 21000 Dijon.

Personne habilitée à engager la société : Sylvie JOYEROT, 31 Rue Général Leclerc, 71100 Chalon sur Saone.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Chalon sur Saone fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon.

AL211118852

2B & BIO - LVS78 LA VIE SAINE

**Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 6 rue des Frères Montgolfier,
21300 Chenôve
503 358 426 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 15 mars 2017, l'associée unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale 2B & BIO - LVS78 - LA VIE SAINE par LVS 78 – LA VIE SAINE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis

Le Président

AL211118867

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DOUSSOT ROLLET

**Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 7 Route de Serrigny
21200 Chorey Les Beaune
410 474 696 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale du 31 décembre 2016 a pris acte de la démission de M. Jean ROLLET de ses fonctions de cogérant de la société avec effet au même jour et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Mme Jacqueline ROLLET continuera d'assumer seule les fonctions de gérante.

La gérance

AL211118843

DISSOLUTION LIQUIDATION

BOURGOGNE SPA

**Société en liquidation
Société à responsabilité limitée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 6 Rue des Platanes
21800 Quétigny
517.953.394 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 01.02.2017 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur, M. Gérard LECLERC demeurant 1 B Rue du Clos Gâteau 71640 Givry, et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS : Dijon.

Pour avis.

AL211118798

SARL ATELIER DU TIMBRE

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 7622 euros
Siège social : 4 rue de Colmar
Dijon (Côte d'Or)
392 581 153 RCS Dijon**

L'assemblée générale du 1er mars 2017,

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 13/03/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

OIGNY : Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant.

31 ha 22 a 08 ca - Laneuf: ZD-21[2](J)-21[2](K)-22[2](J)-22[2](K)-25[2](J)-25[2](K) - Sous le chemin du gibot: ZD-15[1](J)-15[1](K)

CHASSAGNE-MONTRACHET : Vigne AOC Chassagne Montrachet - Objectif : maintien du fermier en place.

31 a 60 ca - Les concis des champs : AM-122

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 03/04/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL211118864

après avoir entendu le rapport de Monsieur Francis Pouget, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon

Pour avis, le liquidateur

AL211118842

LRL

**SARL au capital de 7 775 euros
Siège Social : Place de la Ville du Puy
21 400 Chatillon-Sur-Seine
384 606 000 RCS Dijon**

Par décisions extraordinaires en date du 28/02/2017, l'assemblée Générale des associés a :

• Décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 Février 2017 et sa mise en liquidation amiable.

• Nommé comme liquidateur Madame Colette ROBLET demeurant 232, Rue de la Croix Ferrat, Hameau de la Cour à Auxonne (21130). C'est à cette adresse que toute correspondance devra être envoyée et que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL211118857

AVIS DE CONSTITUTION

**Maître Sandrine
CHABUEL-RANDAZZO
Notaire
12 rue Max Pautrat
89170 Saint Fargeau**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître CHABUEL RANDAZZO, notaire à Saint-Fargeau, le 24/2/2017, enregistré au SIE d'Auxerre le 7/3/2017, bordereau 2017/167 case 2 n° 429, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : CHAPAULOGUI

Siège : 3 Boulevard Eugène Spuller 21000 Dijon

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition, administration et location de tous immeubles.

Capital social : 1000 €

Gérant : Mme Catherine DESVAUX, demeurant à Talant (21240) 23 Boulevard Maréchal Leclerc

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis et mention.

Le Notaire.

AL211118840

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/02/2017, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HABITAT & FENETRES

Objet social : Achat vente pose de menuiserie bois, pvc et autres matériaux

Siège social : 78 rue Monge, 21000 Dijon.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. HAKIRI ISKADER, demeurant 16 rue Achard, 13004 Marseille.

Directeur Général : M. YOUSFI ADILE, demeurant 4 rue Mozart, 89600 Saint-Florentin

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Dijon.

AL211118841

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 février 2017, il a été constitué sous la dénomination « EQUI FEELING » une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL), présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : « EQUI FEELING »

Siège social : à Chaux (21) – lieu dit En Roy

Capital : 8 000 euros divisé en 100 parts sociales d'un montant de 80 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Objet : la société exerce des activités agricoles définies par l'article L 311-1 du Code rural. Pour favoriser son activité ou son développement, elle peut effectuer toutes opérations civiles, économiques ou financières rentrant dans le cadre de son activité.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Gérant : Florine FREMONT est désigné statutairement en qualité de gérante associée.

L'EARL sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis et mention.

La Gérante

AL211118845

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du01/03/2017, il a été constitué une Société civile : **Dénomination sociale** : SCI LA FONTAINE

Siège social : 52 rue de Fontaine21121 Daix

Capital social : 1.000 €Objet : L'acquisition de biens immobiliers. La gestion et l'administration de ces biens y compris leur location.

Durée : 99 ans.

Cession des parts sociales : Il existe une clause statutaire d'agrément

Gérant : Monsieur Jean-Claude DRIE,52 rue de Fontaine 21121 Daix

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

AL211118846

MSILA CONSEIL

Par acte sous seing privé en date du 22 février 2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MSILA CONSEIL

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital : 1 000 euros

Siège : 9 rue des Layottes 21000 Dijon

Objet : conseil en systèmes et logiciels informatiques, ainsi que toutes opérations commerciales et industrielles relatives aux activités spécifiées.

Durée : 99 années

Président : Smaïl Zouaghi demeurant 9 rue des Layottes 21000 Dijon.

Immatriculation : au RCS de Dijon.

Pour avis

AL211118847

NEGAI

Par acte SSP du 01/03/2017, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NEGAI

Objet social : L'exploitation de fonds de commerce de restauration asiatique.

Siège social : 31 rue Chabot Charny, 21000 Dijon.

Capital : 4 800 €

Durée : 99 ans

Président : M. WANG Jianlong, demeurant 7A rue Marguerite Thibert, 21000 Dijon

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL211118849

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaune (21200) du 06/03/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme :** Société par Actions Simplifiée

- **Dénomination :** R.J.C.

- **Siège** : 1, impasse des Jardins du Prille - Hameau de Challanges - 21200 Beaune

- **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

- **Capital :** 6 600 Euros

- **Objet :** - exploitation de tous fonds de maçonnerie, plaquiste, peinture, agencement de magasins, pose de revêtement sol et mur, terrassement et plus généralement tous travaux du bâtiment hors fluides

- **Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des

dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

- Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

- Président : Mr Michaël CARRICO demeurant 1, impasse des Jardins du Prille - Hameau de Challanges - 21200 Beaune.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL211118853

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/03/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : V2MK

Siège social : 2 rue de l'Eglise, 21520 Montigny sur Aube

Forme : SARL Sigle : V2MK

Nom commercial : V2MK

Capital : 1000 €

Objet social : - Toutes activités de tourisme à la ferme, ferme auberge, maison et table d'hôtes, hôtel, restaurant, bar, organisation de réceptions, banquets, séminaires, commercialisation de tous produits alimentaires ; -Tout service, formation, conseil en conception ou gestion de jardins.

Gérance : Madame Marie-France BEAUSSIER, 2 rue de l'Eglise, 21520 Montigny sur Aube

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL211118860

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Dijon du 10/03/2017 a été constituée une SAS nommée :VITAVINUM

Objet : Développement d'outils de modélisation, de bases de données etde systèmes d'information dédiés au secteur des Vins et spiritueux

Capital : 51.000 €

Siège social : 1 rue du 26e dragons, 21000 Dijon

Durée : 99 ans Transmission des actions : il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers

Président :M. Alexandre BASTARD, 1 rue du 26edragons, 21000 Dijon

Directeur général : Mme Audrey CHAILLET, 1 rue du 26e dragons, 21000 Dijon

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL211118861

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15 février 2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HMS CONSEIL

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital : 1 000 euros

Siège : 15 rue Général Joubert 21000 Dijon

Objet : Conseil en systèmes et logiciels informatiques, ainsi que toutes opérations commerciales et industrielles relatives aux activités spécifiées.

Durée : 99 années

Président :

Monsieur Jaouad ZOUAGHI

Demeurant 15 rue Général Joubert 21000 Dijon ,

Immatriculation : au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL211118862

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société IGIP Gestion Privée

- **Forme** : SARL.

- **Siège** : LBA CENTRES D'AFFAIRES – Immeuble le Mazarin -10 Avenue Du Marechal Foch - 21000 Dijon

- **Objet** : le conseil pour la gestion et les affaires, le conseil en gestion de patrimoine, le conseil en investissements financiers, le démarchage bancaire et financier, le courtage et l'intermédiation en assurance, les transactions sur immeubles et fonds de commerce sans encaissement de fonds, effet ou valeur, le courtage en opérations de banque et en services de paiement, toutes activités similaires connexes ou annexes à ces professions, le conseil, animation et organisation de forums et conférences dans les domaines patrimoniaux, financiers, immobiliers, soutien au développement des entreprises, la gestion de son propre patrimoine, tant mobilier qu'immobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale.

- **Capital** : 10.000 euros.

- **Durée** : 99 ans.

- **Gérance** : Monsieur Thomas HALLONET et madame Lucie LLAMAZARES, demeurant Ensemble 2 Rue Du Clos Saint Amour 25000 Besançon,

RCS Dijon.

Pour avis

AL211118863

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL DATA COMM

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 allée de l'Yonne
21000 Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 07 mars 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL DATA COMM

Siège social : 12 allée de l'Yonne 21000 Dijon

Objet social : La télématique, la gestion de flottes de véhicules, la vente de cellules de géolocalisation et de tous produits et appareils embarqués, et les prestations informatiques s'y rapportant.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Léo BERNARD, demeurant à Dijon - 12 Allée de l'Yonne a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL211118865

FiDAL

Société d'avocats
8 avenue du Général de Gaulle
03700 Bellerive Sur Allier

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE sans statut légal particulier immatriculée au R.C.S. de DIJON, dénommée ALLIER BOURGOGNE FRANCHE COMTE FORMATIONS - ABFC Formations, au capital de 2.000 Euros, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la formation continue pour adultes, conseil et audit en hygiène, sécurité, environnement, formations informatiques ainsi que toutes les activités annexes et connexes pouvant s'y rattacher de quelque manière que ce soit. Son siège est à Fontaine Les Dijon (21121) – Bâtiment le Vermont - 7, rue de la Grand Fin. Le gérant est M. Stéphane ROUSSEAU, dt à Brugheas (03700) - 1, rue des Bicards.

La Gérance

AL211118866

NIÈVRE

➜ NOMINATION

AVIS DE NOMINATION

Au terme d'une assemblée générale ordinaire, en date du 30 décembre 2016, la Société par actions simplifié BATIBOIS domicilié 4 impasse de la Malle à Chaulgnes et immatriculé au RCS de Nevers sous le numéro 811609015 a nommé, MR ROBILLARD Julien, demeurant 9 rue des Fauvettes à Sauvigny les Bois 58160, en qualité de Directeur Général à compter du 09 janvier 2017 et pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL581118747

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI TAVARES INVESTISSEMENTS

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 2 Rue des frères Fournier
58600 Fourchambault
453 364 069 RCS de Nevers

L'AGE du 27/02/2017 a décidé de transférer le siège social de la société 5 route de Cuffy, Lieu dit : Patinges, 18320 Torteron, à compter du 28/02/2017 Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Bourges.

AL581118801

SCI ABF TAVARES INVESTISSEMENTS

SCI au capital de 1 000 €
Siège social
2 rue des frères Fournier
58600 Fourchambault
448 457 291 RCS de Nevers

En date du 27/02/2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 5 route de Cuffy, Lieu dit : Patinges, 18320 Torteron, à compter du 28/02/2017

Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Bourges

AL581118818

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

JAILLOT-NOLIN TP

SARL au capital de 7 500 euros
Le Bourg 58240 Luthenay Uxeloup
RCS Nevers 489 347 005

Délibération du 22.02.2017 : La collectivité des associés a pris acte du décès de M. Richard NOLIN, cogérant, intervenu le 17 Juillet 2016 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Elle a également décidé de transférer le siège social de Le Bourg 58240 Luthenay-Uxeloup au 9 Rue du Charme 58300 DEVAY à compter rétroactivement du 17/07/2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL581118852

LABORATOIRE EXACT

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 €
Siège social : 69, rue Lacretelle
71000 Macon
428 904 791 R.C.S. Macon

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 29 décembre 2016, il résulte que le siège social a été transféré du 69 rue Lacretelle - 71000 Macon à Le Bourg - 58700 Murlin, à compter du 1er janvier 2017.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Président : Christophe CHATAIGNON demeurant 25 rue Pascal - 87100 Limoges.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL581118856

➜ MODIFICATION DE STATUTS

GARAGE DES TAUPIERES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège social
135, rue Francis Garnier 58000 Nevers
517 591 459 RCS Nevers

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 08/03/2017, il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :

Dénomination sociale :

Ancienne mention : GSP AUTO

Nouvelle mention : GARAGE DES TAUPIERES

Gérance :

Ancienne mention : Mr Gilles SAUTEREAU

Nouvelle mention :

* Mr Jean-Christophe HUBER dt à Saint-Sulpice (58) – « Mantelet » - Route de Bona

* Mr Frédéric CHÊNE dt à Nevers (58) – 44, rue des Sablons

Pour avis

La Gérance

AL581118815

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinets d'Avocats
21 Avenue Albert Camus
21000 Dijon

SCI LAMARTINE

Société civile au capital de 1.200 euros
Siège social : 48 Rue Verte
58660 Coulanges Les Nevers
422.848.077 RCS Nevers

Décisions unanimes des associés du 17.02.2017. Nomination de Vincent PIETTE, 7 avenue Marceau 58000 Nevers, en qualité de gérant à compter du 17.02.2017, pour une durée indéterminée.

Modification de l'article 17 des statuts.

AL581118853

TURPIN DOMINIQUE

Société par actions simplifiée
Au capital social de 8 000 Euros
Siège social : 4 impasse des Chênes
58000 Saint Éloi
R.C.S. Nevers 450 074 851

Décision du 10 mars 2017

Ancienne mention :

Président : Monsieur Dominique TURPIN

Nouvelle mention :

Présidente : Madame Marlène TURPIN demeurant 4 impasse des Chênes 58000 Saint Éloi

Pour avis.

AL581118854

Cerfrance Terre d'Allier
Expertise Comptable et Conseil
35, rue de Bellecroix
03400 Yzeure

DES MITTIERS

SARL au capital de 8 000 euros
Les Grands Mittiers
58380 Lucenay Les Aix
514 453 299 RCS Nevers

Avis

Par déc. du 28/02/2017, l'associé unique a pris acte du décès de M. Bernard BROS, cogérant, le 19/05/2016 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

AL581118859

GENEOL GENIE CLIMATIQUE

Société par actions simplifiée

Au capital social de 40 000 Euros
Siège social : ZA des Chamonds
Rue Edouard Branly
58640 Varennes Vauzelles
R.C.S. Nevers 731 880 258

Décision du 10 mars 2017

Anciennes mentions :

Commissaire aux comptes titulaire : CABINET HAYOT 4 place des Canadiens 94340 Joinville le Pont

Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Yves FOUCHET 18 rue Mansart 78000 Versailles

Nouvelles mentions :

Commissaire aux comptes titulaire : COD AUDIT CONSEILS SAS 1 rue des Haras 58340 CERCY LA TOUR - RCS Nevers 492 037 791

Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Paul REYNE 13 rue Henri Choquet 58640 Varennes Vauzelles

Pour avis.

AL581118861

➜ CESSION

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous signature privée en date à Nevers (58) du 3 mars 2017, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Nevers le 6 mars 2017, Dossier 2017 04524 référence 2017 A 00305, Mme Marie-Rose VENTIMIGLIA-BOUCHET dt à Chaulgnes (58) - 1, Chemin des Merles a cédé à la société Gcouverture, SARL au capital de 3 000 € ayant son siège social à Nevers (58) – 7 Ter, Faubourg de Lyon, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 814 100 459, un fonds de commerce de vente et pose de fermetures bâtiments, de stores, de fabrication, vente et pose de menuiseries aluminium et PVC, clôtures, vérandas, automatismes sis et exploité à Nevers (58) – 7 Ter, Faubourg de Lyon, moyennant le prix principal de 80 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 mars 2017.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à la société d'Avocat GILBERT MARTIN sise à Nevers (58) – 14, rue Georges Dufaud.

AL581118806

Office Notarial
P. JOURDIER & J-C REROLLE
8, rue Carnot, 58300 Decize

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte de Maître Pierre JOURDIER, notaire associé à Decize en date

du 24 février 2017, enregistré à POLE ENREGISTREMENT DE NEVERS le 6 mars

2017,

La SARL BIJOUTERIE PETIT, au capital de 106.744,80 € ayant son siège social à Decize (58300) 3 Quai de Loire identifiée sous le numéro SIREN 392721395 RCS Nevers a cédé à la SARL Mμ ,BIJOUTERIE/ATELIER, au capital de 4.000,00 € ayant son siège social à Decize (58300) 10 Rue de la république identifiée sous le numéro SIREN 813 734 720 RCS Nevers.

Un fonds de commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie situé et exploité à Moulins Engilbert (Nièvre) Place Boucaumont, objet d'une immatriculation au RCS Nevers sous le numéro SIREN 392 721 395 (établissement secondaire) au prix de DOUZE MILLE EUROS (12.000,00 €) payé comptant (La cession ne comprend ni matériel ni marchandise).

Prise de possession au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître JOURDIER, notaire à Decize, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée

au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

AL581118812

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DU MOULIN D'OUVRAULT

Le Moulin d'Ouvrault
58400 Champvoux
Au capital social de 140 000 euros
RCS Nevers - 502 457 609

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er février 2017, il a été procédé à la démission de Madame GILBERT Claudette de la gérance, à compter du 31 décembre 2016 et l'entrée du cogérant, Monsieur Ludovic COURZADET, demeurant 5bis Impasse du Champ Poulard - 58400 La Marche, à compter du 1er janvier 2017.

Pour avis. La gérance.

AL581118808

Alciat-Juris Société d'Avocats

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

GARAGE DES COURLIS

SARL au capital de 129 700 euros
Siège social
40 rue de la Fosse aux Loups
58000 Nevers
Nevers RCS 453 034 787

Il résulte des décisions de l'associé unique du 20/02/2017, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes mentions

Gérant : M. Michel OSBERY, né le 25/05/1963, dmt à St Eloy (58000), route d'Aubeterre.

Nouvelles mentions

Gérance : M. Michel OSBERY, sus nommé et domicilié. M. Luc OSBERY, né le 9/10/1988, dmt à Nevers (58000), 40, rue de la Fosse aux Loups.

Pour avis,

L'un des gérants.

AL581118816

GAEC PAUTET

Le Bois Gizet
58170 Savigny Poil Fol
Au capital social de 318 320 euros
RCS Nevers - 491 369 237

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er février 2017, il a été procédé à la démission de Monsieur PAUTET Joël de la gérance et son remplacement par Madame PAUTET Lydia - Le Bois Gizet - 58170 Savigny Poil Fol.

Pour avis. La Gérance

AL581118860

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL JEAN-MARIE PIEUCHOT EXPERTISE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Capital social de 51 000 Euros
Boulorges - 58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers - 502 079 155

Suivant acte sous seing privé du 20 février 2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31 décembre 2016.

Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis et mention, Le liquidateur.

AL581118792

Alciat-Juris Société d'Avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SARL BOUCHERIE ROBERT

SARL en liquidation
au capital de 43 500 euros
Siège de la Liquidation : Vigne André
58800 Corbigny
RCS Nevers 495 369 886

Avis de clôture de liquidation

Selon AGE du 16.01.2017, il résulte, qu'après avoir entendu le rapport du liquidateur, Monsieur Henri ROBERT, les associés ont :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/10/16 ;

- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation ;

- réparti le boni de liquidation.

Le dépôt des actes a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

AL581118800

Alciat-Juris Société d'Avocats

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

VIODE PARTICIAPTIONS

SARL en liquidation
au capital de 45 000 euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
Siège soc. de la liquidation : Le Moulin
58190 Monceaux Le Comte
RCS Nevers 485 115 208

Suivant AGE du 25/01/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

L'assemblée a nommé comme liquidateur Mme Yvette VIODE, dmt à Monceaux Le Comte (58190), Le Moulin, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Monceaux Le Comte (58190), Le Moulin.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis.

AL581118802

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision de l'associé unique du28 février 2017 de la société aux jardins du sud, société en liquidation, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 30 000 euros, siège social : 47 grande rue,58130 Guerigny, RCS Nevers481198299, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de ladite Assemblée et de sa mise en liquidation. Il a été nommé en qualité de liquidateur : GEOFFROY Emmanuel Alexandre 7 Bis Route d'Aubeterre 58000 St Eloi. Le siège de liquidation est fixé : 7 bis route d'Aubeterre. Lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis .

AL581118809

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision de l'associé unique du28 février 2017 de la société aux jardins du sud, société en liquidation, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital social de 30000 euros, siège social : 46 grande rue, 58130 Guérigny, RCS nevers481198299. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Geoffroy Emmanuel 7 bis route d' Aubeterre , qui a été déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis.

AL581118810

SCM DES DOCTEURS D. ANTIGNY, J-M. DA ROCHA, M. DOUGNY

Société Civile de Moyens
en liquidation au capital de 300 €
Siège Social : 5, rue Gambetta
58000 Nevers
441 116 118 RCS Nevers

Aux termes d'un acte ssp du 31/01/2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/01/2017 et sa mise en liquidation amiable.

Mr Jean-Michel DA ROCHA dt à Coulanges Les Nevers (58) – 78, Avenue du 8 Mai 1945 a été nommé liquidateur pour une durée de 3 ans, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Coulanges Les Nevers (58) – 78, Avenue du 8 Mai 1945. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL581118855

avocats

Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

OCTANE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 40 000 euros
Siège social : 25 rue du Gros Ormes
58200 Cosne Cours Sur Loire
Siège de liquidation : 10 route de Ménétréau
BP3
18240 Bouleret
RCS Nevers 343368239

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2017, l'associée unique, a approuvé les comptes de liquidation arrêté au 31 octobre 2016, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

AL581118858

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Étude de maître Jean-Olivier Pinton et Émilie Lemoine - Notaires associés
à Gentilly (Val de Marne)
1, rue du président Wilson

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître LEMOINE EMILIE, notaire au, 1 rue du Président Wilson 94250 le 15/02/2017, avis de constitution d'une SCI dénommée:

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

BLUH PROPERTIES SCI

Capital : 120 Euros divisé en 120 parts de 1 Euros chacune.

Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location, mise à disposition gratuite au profit des associés, de tous biens et droits immobiliers, ses accessoires, annexes ou compléments. A titre exceptionnel vente de ces biens. Soit au moyen de ses capitaux ou au moyen de capitaux d'emprunt et octroi à titre accessoire de toutes garanties.

Siège social : 8 les Granges, 58140 Saint Martin du Puy

Gérance : HJERRILD Ulrik demeurant 22 rue Yves Toudic 75010 Paris

Cogérance : BANH Laetitia, 22 rue Yves Toudic 75010 Paris.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis

Le notaire.

AL581118803

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er mars 2017, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Ledion, dont le siège

social est fixé «Les Petits» - 58430 Arleuf.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 13 février 2017

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL581118804

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Varennes Vauzelles en date du 1er mars 2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HOTEL & RESIDENCE Varennes Vauzelles,

Siège social : 12 rue Jean-Henri Fabre Varennes Vauzelles (58640),

Objet : Créer, acquérir, exploiter, prendre ou donner en gérance tous fonds de commerce d'hôtellerie, de restauration rapide sur place et à emporter, de restauration traditionnelle, de vente de boisson sans alcool, et de gestion d'événementiels.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 10 000 euros

Gérance : Mohamed Lamine YOUSFI demeurant au 25 rue Jean Monnet, Louvres (95380),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers,

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

AL581118805

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me François DINET, notaire associé à Clamecy, le mars 2017, a été constituée la société dont les caractéristiques sont le suivantes :

Dénomination sociale : SCI ALCAMA

Siège social : Clamecy (58500), 10 route de Varzy

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.

Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Capital social : CENT EUROS (100,00 €). Constitué d'apports en numéraire, divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €), numérotées de 1 à 100 entièrement libérées.

Gérance : M Stéphane BERTRAND et Mme Christelle ROUSSEAU son épouse, demeurant à Clamecy (Nièvre) 10 route de Varzy.

Parts sociales : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Immatriculation de la société au R.C.S de Nevers. Pour Avis, Me François DINET.

AL581118807

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me François DINET, notaire à Clamecy 58,en date de 25/02/2017 et 04/03/2017 il a été constitué une société civile aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale : SCI 44 GENERAL LECLERC

Objet social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement.

Siège social : 5 rue du Lieutenant-Colonel Lafeuillade Chateauneuf Val de Bargis (58)

Capital : 1000 euros

Gérance : Mr Jean-Loup LAFEUILLADE demeurant à Maisons Alfort (Val de Marne), 20 rue Marc Sangnier, Mme Anita CALLU demeurant à Paris (12ème) 1 rue de la Durance, Monsieur François-Xavier demeurant à Bussy Saint Georges (Seine et Marne), 20 Bd Mendès France.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis.

AL581118811

Maître Yves PAPOT
Notaire à Fours (Nièvre)
Route de Decize

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la formation pour une durée de 99 ans de la SARL WILTGEN au capital de 7.600,00 €, ayant pour objet: BOULANGERIE-PATISSERIE-PRESSE. Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement. Dont le siège est à Châteauneuf Val de Bargis (58350), 27 Grande rue, Ayant pour gérant : Monsieur Franck WILTGEN, boulanger, époux de Madame Sandrine Françoise Simone BEGUINOT demeurant à Châteauneuf Val de Bargis (58350), 27 Grande rue. Né à Chalons sur Marne (51000) le 09 juillet 1969. De nationalité Française.

Cette société a été constituée suivant acte reçu par Me PAPOT, Notaire à Fours (Nièvre) le 17 février 2017, enregistré le 06 mars 2017 bordereau numéro 2017 N116.

Elle sera immatriculée au RCS de Nevers (58000).

Pour avis et mention.

Yves Papot.

AL581118813

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : BJ SERVICES

Capital : 5000 euros.

Siège social : 39 route de Nevers 58700 Sichamps.

Objet: exploitation de laveries automatiques.

Durée : 99 ans.

Président : M. Jardillet Benjamin demeurant 39 route de Ne vers 58700 Sichamps. Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Chaque action donne droit à une voix.

RCS : Nevers.

AL581118856

CIP FRANCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1er mars 2017 il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : CIP FRANCE

Capital social : 10.000,00 €

Objet social : création et diffusion d'annonce de vente de biens immobilières

Siège social : La Forge 58350 Chasnay

Durée : 99 années

Gérance : Monsieur Thierry SOUCHARD demeurant à La Forge 58350 Chasnay, est désigné en qualité gérant.

Tout acte ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales, sont soumises à l'agrément de la société, sauf exception prévue aux statuts.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

Monsieur Thierry SOUCHARD

AL581118814

DOMAINE DE ROMENAY

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/03/17 à Biches, il a été constitué une EARL :

Forme : Société civile particulière régie par les articles L.324-1 à L.324-11 du Code rural et de la pêche maritime.

Dénomination : « DOMAINE DE ROMENAY ».

Siège social : Romenay – 58110 Biches

Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles.

Durée : 99 ans RCS de Nevers.

Apports : 10 000 euros de numéraire.

Capital variable : 7 500 euros.

Gérance : Monsieur Corentin PANIER demeurant à Biches – 58110 – Romenay.

Cession de parts : Les cessions de parts sociales sont soumises à agrément, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

La Gérance

AL581118817

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10 Mars 2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée TISIS

Objet social : L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, la cession, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.

Pour l'accomplissement de son objet, la société aura le droit de faire toutes opérations immobilières, mobilières, ou financières contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Siège social : Le Bourg 58130 Ourouer

Capital : 100 euros

Gérance : M. Aurélien KNAB demeurant Le Bourg 58130 Ourouer

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL581118857

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/01/2017, il a été constitué une SARL dénommée : BG

Siège social : 12 B Rue Du Cdt Paul Pierre Clerc, 58000 Nevers

Capital : 3.000€

Objet : L'abattage forestier, le façonnage, l'élagage et l'entretien sylvicole et bucheronnage

Gérance : M. YILDIRIM Musa, 12 B Rue Du Cdt Paul Pierre Clerc, 58000 Nevers

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL581118862

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

YONNE

DÉMISSION

OLS

SARL au capital de 5 000.00 euros
Siège social : 101 Grande Rue
89100 Sens
819 816 471 RCS Sens

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte du 23 décembre 2016, et suite à la démission de Monsieur Gaétan MINARIE de ses fonctions de cogérant à compter du même jour, il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens. Pour avis,

La gérance.

AL891118860

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et du département de la Côte-d'Or, Administratrice générale - France Domaine - 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur des successions de :

-Monsieur Thierry BEAUPAIN, décédé le 19/11/2015 à Auxerre. Référence : 0218005628.

-Monsieur Didier Christian GRILLON, décédé le 27/11/2013 à Tonnerre (89). Référence : 0212007179.

-Monsieur Said KRELIFA, décédé le 17/06/2014 à Auxerre (89). Référence : 0212006996.

-Monsieur Jean-Claude LOTH, décédé le 14/07/2015 à Auxerre. Référence : 0218000831.

-Madame Idelina Thérèse PIZZINI, décédée le 31/03/2014 à Tanlay (89). Référence :

0212006903.

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Auxerre le 17/05/2017.

-Monsieur Jean BIGONVILLE, décédé le 03/02/2016 à Joigny. Référence : 0218007610.

-Monsieur Christian JOUAULT, décédé le 06/09/2014 à Villeneuve sur Yonne (89).

Référence : 0212007321.

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Sens le 17/05/2017.

AL891118866

AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex, a été nommée, par décisions du tribunal de grande instance de SENS, curateur des successions de :

. en date du 01/02/2017

Monsieur GUINARD Bernard , décédé(e) le 20/11/2013 à BRIENON SUR ARMANCON. Référence: 0218013819.

- en date du 14/02/2017

-Monsieur ZIANI Mohamed Célibataire , décédé(e) le 12/12/2015 à JOIGNY. Référence: 0218014103.

-Madame VADOT Suzanne Veuve PARENT , décédé(e) le 14/08/2013 à MIGENNES. Référence: 0218014102.

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Curateur des successions de :

Monsieur Gérard LEPAN , décédé(e) le 12/07/2014 à AUXERRE . Référence : 0218010631.

déposera le compte rendu de succession au Tribunal de Grande Instance de AUXERRE le 24/04/2017.

AL891118884

AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France domaine, Gestion des patrimoines privés – 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON, curateur des successions de :

Mme Christiane BESSIERES veuve GALLARD, décédée le 10/05/2014 à TONNERRE, réf 0212006956

M Alain CARDOSO célibataire, décédé le 23/10/2010 à BRIENON SUR ARMANCON, réf 0212007206

M Jean THOMAS divorcé, décédé le 07/04/2014 à AUXERRE, réf 0212007405

Mme Micheline PORCHEROT célibataire, décédée le 20/11/2013 à MAILLY LE CHATEAU, réf 0212007474

Mme Charlotte GOUSSIN veuve LEGRAND, décédée le 25/04/2013 à MIGENNES, réf 0212006356

M Albert DEHOUCK célibataire, décédé le 22/08/2010 à JOIGNY, réf 0212006547

M Hubert LAMPIS célibataire, décédé le 25/07/2012 à JOIGNY, réf 0212007371

a établi l'inventaire estimatif et le projet de règlement du passif

AL891118885

NOMINATION

EURIAL LOGISTIQUE EST

SASU au capital de 2 700 000 Euros
Siège social : Zac de l'Aire de Villeroy
89150 Fouchères
501 718 928 RCS Sens

Aux termes des Décisions de l'Associé unique en date du 03/03/2017, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général Mr Estube Christophe demeurant 12 bis chemin des Violettes 89100 Rosoy

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL891118882

TRANSFERT DE SIÈGE

LES ERABLES

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Rue Jean Jaurès
95240 Cormeilles en Parisis
530 257 807 RCS Pontoise

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2016, il a été décidé :

de transférer le siège social de Cormeilles en Parisis 95240 (Val d'Oise), 20 Rue Jean Jaurès à Sainpuits 89520 (Yonne), 6 Rue de la Guerlurette, et ce à compter du 1er janvier 2017.Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la Gérante

Armelle GHERRA

AL891118838

RYCKMAN
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

102, rue Alain Albaric
30035 Nîmes Cedex 1

MANDIBUL

Sarl au capital de 25 000 euros
Siège social :
12 rue du Professeur Camille Lian
89520 Treigny
501 427 652 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 28/02/2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 12 Rue du Professeur Camille Lian, 89520 Treigny au Parc Delta KM 4 Route d'Arles 30230 Bouillargues à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis.

AL891118869

MODIFICATION DE CAPITAL

T.R.E.E. ENERGIE

SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 3 rue de la Barrière
89160 Fulvy
R.C.S : Auxerre 820 555 738

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 06 février 2017, le capital a été augmenté 200 000 € en numéraire. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : Capital : 100 000 €

Nouvelle mention : Capital : 300 000 €

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL891118663

PERFORMANCE SPORT 89

Sarl au capital de 150 000 euros
Zone commerciale AUCHAN
89200 Avallon
RCS 487 948 671 Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/01/2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société par souscription en numéraire d'une somme de 50 000 euros

- Ancien capital social : 100 000 euros

- Nouveau capital social : 150 000 euros

Cette assemblée a décidé de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts de la société.

Les formalités légales seront effectuées auprès du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis.

AL891118859

AVOCATS VIGNET & ASSOCIES VIGNET-NOËL-SANONER

Société civile professionnelle
au capital de 72 000 €
réduit à 2 000 €
Siège social
1, Place du Palais deJustice
89000 Auxerre
383 608 353 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2016 a décidé de réduire le capital de 72 000 euros à 2 000 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions.Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : le capital social est fixé à 72 000 euros.

Nouvelle mention : le capital social est fixé à 2 000 euros.

Pour avis, la gérance.

AL891118863

RECTIFICATIF

C'est à tort et par erreur que lors de la parution de l'avis de constitution de la SARL LE BOREAL du 03-03-2017 n°1414, il a été indiqué une durée de 99 ans au lieu de **70 ans.**

Pour avis et mention

Le notaire.

AL891118868

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

SAINT-BRIS-LE-VINEUX

maison avec cave et cuverie - 3 a 22 ca : 'Celeste': K- 968 - 'La ville': K- 505- 967

bâtiment viticole - 2 a 30 ca : 'La ville': K- 498

location par bail rural à long terme sur 19 ha 38 a 01 ca et vente du matériel végétal : 'Breau': ZR- 21- 22 - 'Celeste': K- 968 - 'Chassy': ZS- 131 - 'Cornevin': ZI- 66 - 'La louise': ZM- 1 - 'La pierre': ZT- 97 - 'Le gaudier': ZX- 112- 113 - 'Les boisseaux': YA- 165 - 'Marche bout': ZB- 7- 8 - 'Mont percy': ZV- 48- 'Seche bouteille': ZT- 233- 234 - 'Valtir': ZL- 14

SAINT MARTIN SUR OCRE (LE VAL D'OCRE) - bois-taillis

12 a 60 ca - Le grand bouillon: A-198

SAINT-MAURICE-LE-VIEIL - bois-taillis et terre

28 a 65 ca - La barre: ZC-152 - Les secherons: A-268

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 3 avril 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891118888

Avis rectificatif à l'annonce légale de constitution de la SASU TRANSAC IMMO parue le 10 mars 2017. Immatriculation de la Société au **RCS d'Auxerre** et non Sens.

Le Président

AL891118877

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Cabinet DGK AVOCATS ASSOCIES
29 Place de l'Hôtel de Ville
89000 Auxerre

REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un jugement rendu le 17 janvier 2017

A la requête de :

Monsieur Bertrand, Simon, Gilles POUSSIERRE, né le 29 avril 1985 à Auxerre (Yonne), de nationalité française, Agent SNCF, demeurant 5 Allée La Fontaine à 89000 Saint Georges sur Baulche.

Madame Patricia, Janine, Solange VÉTIER épouse POUSSIERRE, née le 14 février 1984 à Le Mans (Sarthe), de nationalité française, Assistante de Direction, demeurant 5 Allée La Fontaine à 89000 Saint Georges sur Baulche.

Mariés le 19 Juin 2010 à Saint Georges sur Baulche (89000)

Le Juge aux Affaires Familiales près le Tribunal de Grande Instance d'Auxerre a homologué l'acte de changement de régime matrimonial reçu le 22 octobre 2015 par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à Appoigny (89), par lequel les époux POUSSIERRE-VÉTIER ont adopté le régime de la séparation de biens, tel qu'il est prévu par les articles 1536 et suivants du Code Civil.

Pour avis.

AL891118858

MODIFICATION DE STATUTS

AVALLON AUTOMOBILE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 623 euros
Siège social
Route Nationale 6 89200 Avallon
RCS Auxerre 479 082 737

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 février 2017, enregistrée à la recette des Impôt d'Auxerre le 22 février 2017 Bordereau 2017/141 case n°5, la collectivité des associés ont décidé de transformer la SARL AVALLON AUTOMOBILE en Société par Action Simplifiée et ont en conséquence adopter les nouveaux statuts sans création d'une nouvelle personne morale.

Monsieur Julien GENTIL né le 24 août1986 à Tonnerre (89), de nationalité française, demeurant 5 grande rue 89440 Massangis, a été nommé en qualité de Président pour une durée indéterminée et Madame Audrey GENTIL née le 8 août 1986, à Avallon (89), de nationalité française, demeurant 5 grande rue 89440 Massangis a été nommée en qualité de Directrice Générale.

Il a été également décidé de prendre acte que la dénomination de la Route nationale 6, a changé pour devenir route de Paris, et que le numéro 6 est devenu le numéro 32 et l'assemblée générale a approuvé en conséquence, la modification de la dénomination du siège sociale au 32 route de Paris, 89200 Avallon.

Conformément à l'article 11 des statuts, chaque action donne droit au vote aux décisions collectives.

Conformément à l'article 10 des statuts, Les cessions des actions entre vifs sont libres entre actionnaires, entre ascendants et descendants comme encore entre conjoints. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable obtenu par décision unanime des associés.

AL891118864

HARAS DU CLOS DES MURIERS

Par décision du 10 mars 2017, l'assemblée générale extraordinaire de la SARL HARAS DU CLOS DES MURIERS ayant son siège social : Le clos 89260 Voisines et identifiée au RCS de Sens sous le numéro 803 306 919, a adopté la modification suivante : La dénomination sociale a été modifiée et devient HARAS DU CLOS au lieu de HARAS DU CLOS DES MURIERS, à compter du 10 mars 2017 et modifiant en conséquence l'article 3 des statuts.

AL891118870

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

TAXIS LUC MOFFRONT

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 3, route d'Ortona
89200 Sauvigny-Le-Bois
RCS Auxerre 534 275 375

Aux termes d'une décision en date du 9 mars 2017, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de holding et prise de participations et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance.

AL891118873

LATIJLAMB

SAS au capital fixe de 2000 euros
5 Rue Thenard
89500 Villeneuve-sur-Yonne
RCS Sens 819 801 960

Par acte S.S.P en date du 15/02/2017, la présidence a été modifiée : Mme Céline MARINESE Ep. SOISSONS a quitté son poste de présidente. Mr LAMBLIN Alexandre, demeurant : 7Bis Ferme de l'étang de Guillemet 78125 Orcement, a été nommé à ce poste.

Pour avis au RCS de Sens.

AL891118874

JIM

Société civile au capital de 1.524,49 €
Siège social :1 rue Saint Antoine
06400 Cannes
348 466 632 R.C.S. Cannes

Suivant procès-verbal en date du 20 février 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : rue du Charme Maison Blanche 89350 Champignelles.

Pour information :

Objet social : propriété, gestion, administration immeuble à Cannes.

Durée : 99 années.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Auxerre désormais compétent à son égard.

Le représentant légal.

AL891118875

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître FONTENEAU Damien, Notaire à Saint Bris le Vineux (89530), le 9 mars 207, les associés de la société dénommée «DOMAINE JEAN-LUC HOUBLIN», société civile d'exploitation viticole, ayant son siège social à Mige (89580), 1 passage des Vignes, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 827785676, ont décidé d'augmenter le capital social de huit cent cinquante sept mille cent euros (857.100 €) par apports d'un bien sis à Mige , appartenant à Monsieur et Madame Jean-Luc HOUBLIN, demeurant à Mige (89580), 80 Grande Rue, de biens meubles, le tout soumis à un passif imputé sur les apports de biens meubles et de le porter ainsi à huit cent cinquante huit mille cent euros (858.100 €)

Ancienne mention:

Le capital social est fixé à la somme de 1.000 € divisé en 10 parts de 100 € chacune.

Nouvelle mention:

Le capital social est fixé à la somme de 858.100 € divisé en 8581 parts de 100 € chacune.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis

Le notaire.

AL891118881

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Lahoucine BERKA** 10 rue Bouchardat 89440 L Isle-sur-Serein. RCS Auxerre 519952832. CIP 3860.

AL891118850

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl PUISAYE RENOVATION ENERGIES** 23 Le Vernoy 89130 Toucy. RCS Auxerre 750298044. CIP 3834.

AL891118851

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl FORTEC** 32 Clos Saint Julien 89000 Auxerre. RCS Auxerre 452314636. CIP 3176.

AL891118852

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl LA COUPOLE** Le moulin des Baudieres 89550 Hery. RCS Auxerre 477667844. CIP 3570.

AL891118853

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la SAS T.P.A**. chemin des Ruelles 89380 Appoigny. RCS Auxerre 451446074. CIP 3449

AL891118854

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl SARL AUBERGE DES ROULIERS** 10 route de Paris 89380 Appoigny (restaurant, bar). RCS Auxerre 342441789. CIP 3926. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891118846

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Yves-Marcel BERTHOU 9 rue du Pont 89270 Arcy Sur Cure (Café, bar). RCS Auxerre 498546027. CIP 3925. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891118847

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl GIL'PAYSAGE** 4 bis rue de Reigny Cidex 711 89460 Accolay (paysagiste). RCS Auxerre 810655464. CIP 3924. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891118848

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl LIBERTY** ZA Des Macherins lieu-dit La Grande Sourée 89470 Moneteau (négoce d'articles d'habillement). RCS Auxerre 538106295. CIP 3923. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891118849

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 modifiant le plan de redressement de **Madame Amélie Irène Marie-Louise CASTELEYN** rue Robert Raclot Centre Commercial Rami 89290 Champs-sur-Yonne (esthétique). RCS Auxerre 512368879. CIP 3321. Commissaire au plan : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 RUE D'EGLENY 89000 Auxerre.

AL891118855

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/03/2017 modifiant le plan de redressement de **la Sàrl** à associé unique **CPC (anciennement CHABLIS PLOMBERIE CHAUFFAGE)** 7 Grande Rue 89800 Chemilly-sur-Serein (plomberie). RCS Auxerre 532938537. CIP 3387. Commissaire au plan : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes.

AL891118856

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DEVECI

SARL au capital de 1.000€
Siège social
34 av. de l'Europe 89100 Sens
RCS 803 963 354 Sens

L'AGE du 01/03/2017 a nommé gérant : M DAUD MISUT, 34 av. de l'Europe 89100 Sens en remplacement de M DEVECI AHMET.

Mention au RCS de Sens.

AL891118865

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AJ SERVICES SARL

AJ SERVICES SARL en liquidation au capital de 5000€, siège: 96A rue Drapès 89100 Sens, 497599811 RCS Sens, le 31/12/2016 : dissolution anticipée et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, nomination de M. Jérôme ATTIAVE (9 rue de la Prévoyance 89000 Auxerre), liquidateur, siège de liquidation fixé au 2 av. Pierre Larousse 89000 Auxerre.

Dépôt légal RCS Sens.

AL891118472

MEDIABLAST

EURL au capital de 4.000€
Siège social : 8 rue du Cellier,
89000 Perrigny
535 336 820 RCS d'Auxerre

Le 27/02/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. GILLES MONIER, 8 rue du Cellier, 89000 Perrigny et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS d' Auxerre

AL891118831

SCI SCI J.M.C.R

en liquidation
au capital de 22867.35 euros.
Siège: 5 rue des Grives,
89300 Joigny.
RCS Sens 389636226.

A compter A.G.E du 22-02-2017: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société.

Dépôt comptes de liquidation au RCS de Sens.

AL891118843

JUGA

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 5 Place Saint Eusèbe
89000 Auxerre
Siège de liquidation : 4 Route de Venouse
89230 Rouvray
532 579 976 RCS Auxerre

Dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 30 Septembre 2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 SEPTEMBRE 2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Le siège de la liquidation est fixé 4 Route de Venouse - 89230 Rouvray. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL891118871

DL DIFFUSION

SARL au capital de 7 622 euros
Siège Social ZA Les Chaumes Bonjuan
89200 Magny
349 138 818 RCS Auxerre

Par décisions extraordinaires en date du 28/02/2017, l'Assemblée Générale des associés a :

• Décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 Février 2017 et sa mise en liquidation amiable.

• Nommé comme liquidateur Madame Colette ROBLET demeurant 232, Rue de la Croix Ferrat, Hameau de la Cour à Auxonne (21130). C'est à cette adresse que toute correspondance devra être envoyée et que les actes et les documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL891118872

NATURAL HYGIENE CONCEPT (NHC)

SARL au capital de 4000 €
Siège social : 20 Edouard Boutier,
89500 Villeneuve-sur-Yonne
810 068 841 RCS de Sens

L'AGE du 30/12/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/12/2016,nommé en qualité de liquidateur M. TREANTON Olivier, demeurant 37 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Sens

AL891118880

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SARL BONNARD-BOUVIER

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 650 euros
Siège social : Vérigny, 89130 Toucy
Siège de liquidation : Vérigny
89130 Toucy
RCS Auxerre 447 720 319

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

PRO POSE AGENCEMENT SARL A ASSOCIE UNIQUE

Liquidation Judiciaire du 24/05/2016

6, Rue des Vieilles Vignes 89190 SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 16 novembre 2016.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL891118099

au titre de la procédure suivante :

GIRARD SARL

Redressement Judiciaire du 17/02/2015

Liquidation Judiciaire du 15/09/2015

29, Avenue du Général Leclerc 89140 Pont-Sur-Yonne

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 2 mars 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL891118840

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mars 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateurs Monsieur Jean-Charles BONNARD demeurant Vérigny 89130 Toucy et Monsieur Sylvain BOUVIER 4 Rue des Lions 89170 St Fargeau pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Vérigny 89130 Toucy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL891118883

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 février 2017 à Migennes, il a été constitué une Société civile immobilière.

Dénomination sociale : Sci burat-sellier.

Forme : Société civile immobilière

Objet : Acquisition, administration, gestion d'immeubles.

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 16 Rue Victor Hugo, 89400 Migennes.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Apports en numéraire pour un montant de 1 000 euros.

Gérant : Monsieur Nicolas sellier demeurant 1 Bis Rue Charles Leperes - 89400 Migennes

Monsieur Thierry Burat demeurant à 16 Rue Victor Hugo 89400 migennes

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL891118786

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Auxerre du 2 mars 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : VALERIE HATTIER

Siège : 53 Rue Théodore de Bèze, 89000 Auxerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Comportementaliste chien et chat ; Education positive et bienveillante chien et chat ; Vente de tous produits et accessoires liés aux activités ci-dessus.

Massage ; Pension féline et canine ;

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Présidente : Madame Valérie HATTIER, demeurant 53 Rue Théodore de Bèze - 89000 Auxerre.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis Le Président

AL891118832

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/03/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : NATHALIE PIEBOURG SOPHROLOGIE ET COACHING

Siège social : 18 Grande Rue , Lieudit Vauguillain, 89330 Saint Julien du Sault

Forme : SASU

Capital : 3500 Euros

Objet social : Séances de sophrologie et de coaching pour particuliers et entreprises

Président : Madame Nathalie PIEBOURG demeurant : 18 Grande Rue, Lieudit Vauguillain, 89330 Saint Julien du Sault élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL891118834

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/03/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : GPCAR

Siège social : 2 rue de Londres, 89470 Monéteau

Forme : SARL Unipersonnelle

Sigle : GPCAR

Nom commercial : BHCAR Auxerre

Capital : 3000 €

Objet social : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, véhicules deux roues et tous les accessoires liés aux automobiles

Gérant : Monsieur Philippe GIRARD, 78 Lot. La Boulassière, 45220 Chuelles

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL891118837

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 18/11/2016, il a été constitué une SASU à capital variable dénommée : JVTD

Siège social : 48 rue de la République 89330 Villevallier

Capital Minimum: 1.500 €

Capital Initial: 1.500 €

Capital Maximum : 140.000 €

Objet : Transport public routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places y compris le conducteur. La location de véhicules sans chauffeur

Président : M. JADEAU David, Louis, Stanislas, 48 rue de la République 89330 Villevallier

Admission aux assemblées et droits de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens

AL891118839

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/03/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : BPBD & ASSOCIÉS

Siège social : 33 Boulevard de la Convention, 89100 Sens

Forme : Société Civile Immobilière à capital variable

Capital minimum : 5000 €, en dessous duquel il ne peut être réduit

Capital initial : 5000 €

Capital maximum : 100000 €

Objet social : Gestion immobilière

Gérant : Monsieur Benoît PORET, 33 boulevard de la Convention, 89100 Sens

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891118841

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 1er février 2017, il a été constitué une Société Civile :

Dénomination : WRIGHT BOZARTH.

Siège : 10 Promenade de l'Ouest, 89510 Veron.

Objet : détention et utilisation de tout biens mobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital : 50 Euros.

Gérance : - Richard BOZARTH, demeurant 1201 24ème avenue Court, Appartement, Milton, Washington (États Unis d'Amérique), - Helen WRIGHT , demeurant 1201 24ème avenue Court, Appartement, Milton, Washington (États Unis d'Amérique),

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Sens.

AL891118842

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/03/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SCI DEBO

Siège social : 47 rue de la pépinière, 89100 Sens.

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 86 000 €

Objet social : Acquisition d'un appartement à Sens, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis.

Gérant : Madame Edwige GRASS, 47 rue de la pépinière, 89100 Sens.

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL891118844

GILPAYSAGES

Par acte SSP du 08/03/2017 il a été constitué une EURL dénommée : GILPAYSAGES.

Siège social : 2 rue de la Coutaule 89270 Mailly la Ville.

Sigle : GILPAYSAGES.

Capital : 1.000€.

Objet : paysagiste.

Gérant : M SICLIER Gilles, 2 rue de la Coutaule 89270 Mailly la Ville.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL891118861

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY, le DIX SEPT FEVRIER DEUX MILLE DIX SEPT, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : LA POTERNE

Forme : société civile immobilière

Capital : 1.000,00 €

Siège social : Vézelay (89450) en bordure de la rue de l'hôpital, la rue de la poterne, la rue du château gaillard, AB n°212 (lots 1 et 2)

Objet social : l'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Gérance : Monsieur Jean-Marie DONEGANI demeurant à Avon (Seine et Marne) 107 avenue de Nemours

Madame Marie-Laure MASSOT, épouse ROCHETTE demeurant à Paris (11e) 8 allée verte

Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Auxerre

Cession des parts sociales-agrément : toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant à l'unanimité.

Pour avis, Me LEGUY

AL891118867

PH PLANQUETTE

SARLU au capital de 3.000 Euros
Siège social : 3 Place de la Mairie
89290 Venoy

Avis

Avis est donné de la constitution d'une Société par ASSP présentant les caractéristiques suivantes :

- **Dénomination sociale** : PH PLANQUETTE

- **Forme sociale :** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle - Siège social : 3 Place de la Mairie -89290 Venoy

- **Objet social** : l'exclusivité de l'exploitation du service public du commerce multi-services, lieu de vie communale, avec les activités de : Bar,brasserie, Commerce multi-services(épicerie, dépôt de gaz, restauration rapide, dépôt de pain, point poste,point relais, ….),Animation sociale et culturelle. L'exploitation du commerce multi-services se fera au moyen d'une convention de délégation de service public, sous la forme d'une concession de services de type « affermage »,passé avec la commune de Venoy,

- **Durée de la société :** 99 ans

- **Capital Social** : 3.000 Euros en numéraire-Immatriculation : R.C.S. Auxerre

- **Gérant** : PLANQUETTE Philippe demeurant 35 La Pierre 50160 Saint Amand pour une durée indéterminée Pour avis Le Gérant.

AL891118876

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/03/2017, il a été constitué une SAS dénommée : GMC INTERNATIONAL

Siège social : 14 voie romaine, résidence Hadrien – Appartement 203, 89000 Auxerre

Capital : 3.000€

Objet : Le conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises et aux services publics. Le pilotage des activités, le développement des structures et le management des entreprises.

Président : M. Amor FRIH, 14 voie romaine, résidence Hadrien – Appartement 203, 89000 Auxerre.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre actionnaire uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL891118878



SÉCURITÉ Dès le 22 mars prochain, les enfants de moins de 12 ans vont devoir porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Une mesure de sécurité pour empêcher les blessures graves.

À vélo, le casque obligatoire pour les moins de 12 ans

Plus de trois millions de bicyclettes sont vendues chaque année dans l'Hexagone. Le vélo est un loisir pratiqué par de nombreux Français, parfois entre amis, souvent en famille. Ils seraient ainsi 22 millions à se mettre en selle régulièrement et les enfants ne sont pas en reste puisqu'ils sont fréquemment demandeurs d'une bicyclette. Mais encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique, excellente pour la santé et bénéfique à la qualité de l'air, nécessite d'adopter les bonnes habitudes de sécurité dès le plus jeune âge. En application de la mesure N° 16 du Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 visant à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo, le port du casque devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette obligation entre en vigueur le 22 mars prochain. Les pouvoirs publics rappellent que s'équiper et choisir des équipements de sécurité individuels adaptés, dont le casque de vélo, s'apprend dès le plus jeune âge et que c'est souvent au travers de l'exemple de leurs parents que les enfants apprennent ou non à s'équiper. À cet égard, il a été constaté que les parents d'enfant équipé d'un casque sont enclins à en porter déjà un eux-mêmes. Les enfants à vélo doivent porter un casque, à plus forte raison parce qu'ils sont inexpérimentés.


DR
Les enfants de moins de 12 ans vont devoir être casqués pour pratiquer le vélo.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou les adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, le risque de blessure mineure de 31 % et le risque de blessure au visage de 28 %. Une étude récente confirme et quantifie le risque de lésions neurologiques dans la tête de l'enfant de 6 ans casquée et non casquée.

Sanctions

Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98 % dans le cas d'une tête non casquée à 0,1 % pour une tête casquée. Les casques doivent être conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et le casque, pour être pleinement efficace, doit bien évidemment être attaché. En la matière, la responsabilité de l'adulte est engagée et les textes de loi prévoient

On estime à environ 5,5 millions les usagers vélo occasionnels ou réguliers âgés de moins de 12 ans. L'accidentalité routière des cyclistes âgés de moins de 12 ans a concerné 181 enfants en 2015, parmi lesquels un enfant a été tué et 170 autres ont été blessés, dont 71 hospitalisés. Sur la période allant de 2011 à 2015, 1 178 enfants de moins de 12 ans ont été impliqués dans un accident de vélo, parmi lesquels 26 enfants ont été tués, 442 blessés et hospitalisés, 665 enfants blessés légers et seulement 45 ont été indemnes ; 91 % de ces accidents (et 85 % des décès) se sont produits en agglomération. Il faut savoir qu'il existe des vélo-écoles pour former adultes et enfants, notamment à la circulation en ville. Selon la Fédération française des usagers de la bicyclette, il en existe une soixantaine ; 20 % de ces dernières interviennent auprès d'enfants en milieu scolaire et 28 % en temps périscolaire ou extrascolaire.

VALÉRIE GODEMENT

AILLEURS

Les pouvoirs publics de différents pays européens ont conscience des dangers qu'encourent les enfants en faisant du vélo sans porter de casque. Le port de ce dernier est obligatoire pour tous en Finlande et onze pays membres ont rendu le port du casque à vélo obligatoire pour les enfants : jusqu'à dix ans à Malte ; jusqu'à douze ans en Autriche et en Lettonie ; jusqu'à quinze ans en Slovaquie, Slovénie et Suède ; jusqu'à seize ans en Espagne, Croatie et Estonie, jusqu'à dix-huit ans en République tchèque et Lituanie.

coin cuisine

Wok végétarien (pour 4 personnes)

Préparation 10 à 20 minutes
Cuisson 20 à 30 minutes

Ingrédients

- 500 g de pommes de terre pour cuisson rissolée,
- 250 g de carottes,
- 200 g de pois gourmands,
- 1/2 poivron rouge,
- 1/2 poivron jaune,
- 1 gousse d'ail,
- 2 oignons nouveaux avec fanes,
- 1 cuillère à soupe de graines de coriandre,
- 1 cuillère à café de piment d'Espelette en poudre,
- Sel et poivre,
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 2 branches de basilic.


A. ROCHE/INTERFEL

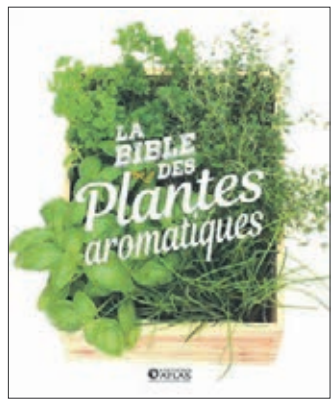
Réalisation

Éplucher, laver et couper les pommes de terre en petits cubes. Bien les essuyer dans un linge propre. Éplucher, rincer et tailler les carottes en fins bâtonnets. Laver les pois mange-tout et les couper en tronçons biseautés. Laver les poivrons, les épépiner et les couper en petits dés. Peler l'ail et les oignons. Tailler les oignons en fines rondelles (en conservant les fanes). Rincer le basilic et l'effeuiller.
Dans un wok, faire chauffer l'huile pour rissoler les pommes de terre pendant 4 à 5 minutes à feu vif. Baisser le feu et ajouter tous les autres légumes (carottes, pois gourmands, poivrons, oignons). Faire cuire à couvert pendant 10 à 15 minutes en remuant régulièrement. Écraser grossièrement les graines de coriandre dans un mortier à l'aide d'un pilon et en parsemer les légumes.
Saupoudrer légèrement de piment d'Espelette et mélanger. Presser l'ail sur les légumes et bien mélanger. Prolonger la cuisson pendant 2 à 3 minutes.
Parsemer votre wok végétarien de basilic frais juste avant de servir.

vient de paraître

Plantes aromatiques

« La bible des plantes aromatiques » par un collectif d'auteurs paru aux éditions Atlas.



19,90 euros

Bonnes en cuisine, possédant plusieurs vertus au jardin, les plantes aromatiques sont les nouvelles coqueluches des néo-jardiniers. Et ceux qui sont chevronnés les apprécient tout autant.
Ce livre de 360 pages propose de découvrir comment les associer aux autres cultures, comment les cultiver et comment les récolter tout au long de l'année.
Trois chapitres pour tout savoir sur les plantes aromatiques : installer et organiser, semer et planter et enfin récolter et conserver.
Beaucoup de conseils, beaucoup d'expertises largement illustrés (photos et dessins) rythment la lecture qui part à la découverte d'une cinquantaine de plantes, connues comme moins connues pour des usages classiques ou plus surprenants. Un vrai plaisir en amont du retour des belles semaines de printemps et d'été.

THIERRY MICHEL

www.glenatlivres.com

Réputée dans le luxe, la mode et l'automobile, la créativité italienne sait aussi magnifier les produits agricoles locaux. Rencontre avec ces artisans du désir.

Créativité gourmande en Italie

Esquimaux, Nutella, burgers, vous connaissez bien sûr. Mieux que des nourritures, ce sont des objets de désir. Glaces et sorbets ne datent pas d'hier: les Romains de l'Antiquité conservaient déjà les neiges de l'hiver dans des caves ou acheminaient celles des montagnes pour rafraîchir les boissons de leurs tables estivales. Juste de l'eau et des fruits, mais intensément convoités les jours de canicule.

En 1884, le glacier napolitain Pepino arrive à Turin avec ses recettes secrètes et une collection de moules avec lesquelles il réalise les sculptures comestibles qui le rendent célèbre. « *En 1916, mon arrière-arrière-grand-père achète le laboratoire de Pepino* », raconte Edouardo Cavagnino, l'actuel directeur. « *Il invente le pinguino bicolore en 1939 et suggère le nom esquimau à un confrère qui voulait vendre la même chose. Il fut le premier à ouvrir des magasins en Europe.* » Depuis cinq générations, la maison Pepino conjugue une palette de saveurs, le plus souvent locales: noisette du Piémont, marrons, gianduia (chocolat et noisette), menthe, violette, réglisse, cassata de Sicile et de Naples, café… « *Plus de 50 parfums, dont une glace à la bière pour un brasseur de la région. On fait encore beaucoup de choses à la main, dont l'orange et le citron givrés.* » Moderne, Edouardo n'oublie pas les références sans lactose ni gluten.


P. BOURGAULT

À l'heure du déjeuner, sous la direction d'un chef, préparez un repas que vous dégusterez ensuite avec les autres participants. Let's Cook by Ifse: www.facebook.com/scuolatorinoifse


P. BOURGAULT

Goûter royal

Au XVIII[e] siècle, dans les palais de Turin, l'aristocratie se régalait de bagnati, biscuits à tremper dans le chocolat chaud. Les fèves de cacao étaient importées d'Amérique du Sud vers le Piémont par la famille de Savoie. Encore servi au café Madama, cette « merenda reale » (goûter royal) contribue aussi à la prospérité des pâtissiers.

PÂTISSERIES DE SAISON

Il y a longtemps, les chocolatiers turinois ajoutaient leurs noisettes bon marché du Piémont au chocolat importé, qui était rare et cher. La recette du Nutella est ainsi née et Ferrero l'a industrialisée. Un succès constant, même si aujourd'hui la noisette coûte davantage que le chocolat.

Autre stratégie pour créer le désir: lier un produit aux saisons et le rendre indisponible une partie de l'année. Au printemps, les pâtissiers préparent leurs colombes de Pâques et à Noël le panettone rond et joufflu. Perino Vesco, l'un des plus célèbres de Turin, les vend 30 euros le kg, le double du prix moyen, car un soin tout particulier est apporté à leur préparation artisanale. Farine, œufs, beurre, sucre, écorce et jus d'orange et de citron, raisins secs, noisettes, amandes, abricots, les ingrédients viennent d'Italie. Les associés veulent continuer à travailler dans le sous-sol labyrinthique du magasin en centre-ville « *pour garder le parfum* » qui séduit les passants. Hors saison, Perino Vesco organise des ateliers de pâtisserie pour les enfants. Toute l'année, il produit ses « *gressins de Turin* » (grissini) appréciés à l'apéritif, une autre spécialité boulangère qui a su traverser les frontières et valorise bien le blé.

SLOW FAST-FOOD

Revenons aux burgers. Au XIX[e] siècle, tandis que des migrants napolitains portaient la pizza aux États-Unis, ceux venus d'Allemagne ont popularisé le petit pain rond originaire de Hambourg, devenu l'emblème des fast-foods. Amoureux de leurs bons produits locaux, les Italiens ont inventé Slow Food, l'organisation qui distingue les pépites de la gastronomie paysanne. Le « slow fast-food » nommé MacBun — puis M**Bun suite à une plainte de Mc Donalds — a été fondé par un agriculteur qui élève près de Turin une race à viande en voie de disparition, la Fassone piemontese. Son troupeau de 300 vaches nourries au pré, ses porcs et sa volaille trouvent leur clientèle dans l'un de ses trois « slows fast-foods ». Pas de Coca-Cola mais un Mole-Cola (molécule) régional. La présentation de ce resto écolo aux produits locaux de qualité séduit un public étudiant et familial. Seul bémol: la quantité d'emballages, de vaisselle et couverts jetables liée à ce type de consommation. Laver est tout de même plus écologique que de jeter.

Pour mieux connaître la cuisine italienne, cet art de valoriser les produits de l'agriculture locale, il ne vous reste plus qu'à suivre un cours, par exemple chez Let's Cook by Ifse qui organise des sessions pour amateurs ou professionnels. L'atelier dirigé par un chef se conclut par un repas convivial entre les participants.

PIERRICK BOURGAULT

TOURISME FACILE



P. BOURGAULT

Le train vous conduit au cœur de la ville, avec vos bagages. La SNCF propose des tarifs intéressants à l'avance, en TGV de jour, voire en Ouibus (13 h de voyage pour Paris-Turin, à 30 € seulement). Les Thello de nuit passent à Milan. De nombreux Turinois sont francophones et les rues à angle droit de la ville ancienne, tracée par les Romains, facilitent l'orientation.

Quelques adresses: Glaces www.gelatipepino.it
Pâtisserie www.perinovesco.it - **Mc**Bun** www.mbun.it
Cours de cuisine www.facebook.com/scuolatorinoifse
Le concept Eataly, né à Turin: www.eataly.com

FOCUS

Gastronomie royale à Turin



P. BOURGAULT

Durant quatre siècles, Turin fut une capitale: des États de Savoie dès 1563, puis du royaume de Sicile, de Sardaigne et brièvement (entre 1861 et 1865) première capitale de l'Italie moderne. Une culture gastronomique raffinée y est née. L'immense marché en plein air de Porta Palazzo serait le plus vaste d'Europe. Les galeries couvertes bâties à la fin du XIX[e] laissent une belle place aux nourritures avec des enseignes telles Fiorfood Coop (galleria San Federico), à mi-chemin entre épicerie de luxe et restaurant. Une invitation à la dégustation. Turin vit au rythme des mets et des boissons. Les ténors politiques, tels Cavour, réunissaient leurs fidèles dans leurs cafés attitrés, tandis que les conspirateurs fréquentaient aussi leurs repaires. Pour Noël, au lieu d'aligner de banales guirlandes, la ville propose à des artistes de réaliser des luminaires originaux avec, par exemple, des bouteilles en plastique ou des contenants alimentaires récupérés. Et dans le restaurant familial Porto di Savona, le code de la wifi n'est autre que « Buon appetito! ».